



HAL
open science

Gestualités linguistique et non linguistique : approches théoriques et méthodologiques

Delphine Vinchon

► **To cite this version:**

Delphine Vinchon. Gestualités linguistique et non linguistique : approches théoriques et méthodologiques. Linguistique. 2011. dumas-00599036

HAL Id: dumas-00599036

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00599036v1>

Submitted on 8 Jun 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Gestualités linguistique et non linguistique

Approches théoriques et méthodologiques

Nom : VINCHON

Prénom : Delphine

UFR SCIENCES DU LANGAGE

Mémoire de Master 1 recherche – 27 crédits-

Spécialité ou Parcours : Langage et surdité

Sous la direction de Mme Agnès MILLET

Membre du jury : Jean- Marc COLLETTA

Année universitaire 2010-2011

Remerciements

Je tiens à remercier Mme Agnès MILLET pour son suivi, sa gentillesse et sa disponibilité lors de la conception et de la réalisation de ce mémoire.

Je remercie également ma famille et mes amis pour le soutien, les encouragements et l'aide qu'ils m'ont apportés, au cours de cette année.

Sommaire

| | |
|---|-----------|
| INTRODUCTION..... | 9 |
| CHAPITRE 1: EN QUOI LA GESTUALITE PEUT-ELLE ETRE CONSIDEREE COMME UN MOYEN D'EXPRESSION? | 12 |
| SYNTHESE: | 12 |
| PREAMBULE : | 12 |
| I] APERÇU DE LA GENESE DE LA GESTUALITE | 13 |
| 1) <i>Evolution de l'intérêt porté aux études sur la gestualité</i> | 13 |
| 2) <i>Les premières tentatives de description faites sur la gestualité</i> | 15 |
| 3) <i>Une discipline parallèle: la kinésique</i> | 16 |
| II] LES CONNAISSANCES SUR LES ORIGINES DU LANGAGE | 16 |
| 1) <i>Principales hypothèses formulées sur les origines du langage</i> | 16 |
| a. L'origine du langage : plus naturelle que divine | 16 |
| b. Une relation non négligeable : la relation homme-animal..... | 17 |
| c. Le geste: première forme d'expression | 18 |
| 2) <i>L'universalité des gestes: réalité ou utopie?</i> | 19 |
| a. Une réalité..... | 20 |
| b. Une réalité sous conditions | 20 |
| c. La supériorité du geste au service de l'universalité..... | 21 |
| 3) <i>Le geste : moyen d'expression naturel</i> | 21 |
| a. Réalité ou non ? | 21 |
| b. Interprétation actuelle | 22 |
| CHAPITRE 2: LA GESTUALITE ET LES ENTENDANTS | 24 |
| SYNTHESE: | 24 |
| PREAMBULE : | 24 |
| I] LIEN ENTRE GESTUALITE ET PAROLE..... | 26 |
| 1) <i>Quels modes de communication se cachent sous le terme : langage ?</i> | 26 |
| a. Les deux modes d'expression les plus importants : le geste et la parole..... | 26 |
| b. L'organisation verbo-viscéro-motrice: stratégies propres à chaque locuteur | 27 |
| 2) <i>La gestualité et la parole : un système unique</i> | 28 |

| | | |
|------|---|----|
| a. | Gestes et parole : vers un système unique..... | 28 |
| b. | Un système unique : explications | 29 |
| c. | Remise en cause d'un système unique | 31 |
| d. | Lien entre la gestualité et la parole : le continuum du langage | 32 |
| 3) | <i>Pouvons-nous généraliser l'idée de synchronie?</i> | 32 |
| a. | Existence d'une synchronie..... | 32 |
| b. | Une synchronie imparfaite | 33 |
| c. | Impact de la synchronie sur le développement de la gestualité et de la parole..... | 33 |
| II] | IMPACT DE L'ENVIRONNEMENT SUR LA PRODUCTION GESTUELLE | 34 |
| 1) | <i>Le geste et ses contextes d'apparitions</i> | 34 |
| a. | Geste et énoncé : quelles définitions ?..... | 34 |
| b. | Un certain type de gestes : les gestes polysémiques | 35 |
| c. | Les conditions favorables à la production des gestes | 36 |
| 2) | <i>La Culture influence nos gestes</i> | 39 |
| a. | Relation entre gestualité et culture | 39 |
| b. | Influence et contrôle de la société | 41 |
| 3) | <i>Particularités : les gestes utilisés par les enfants</i> | 43 |
| a. | Bain de langue gestuelle pour les enfants | 43 |
| b. | Les gestes au cœur du langage enfantin..... | 43 |
| III] | LES DIFFERENTS ROLES QUE PEUVENT ENDOSSER LES GESTES | 45 |
| 1) | <i>Expressions : des sentiments, des émotions et des intentions</i> | 46 |
| a. | Expressions : des sentiments, des émotions et des intentions | 46 |
| b. | Les gestes dévoilent des informations sur le locuteur | 46 |
| 2) | <i>Les gestes comme substituts, quand les mots ne suffisent plus</i> | 47 |
| a. | Exprimer et révéler ce que nous ne pouvons pas dire avec des mots | 47 |
| b. | Expression des notions abstraites et de la spatialité..... | 47 |
| c. | Lien entre le langage vocal et la gestualité..... | 48 |
| d. | Le regard : représentation de l'abstraction et de la pensée..... | 49 |
| e. | Les gestes comme substituts de la parole | 50 |
| 3) | <i>Compréhension, intercompréhension et interprétation</i> | 51 |
| a. | Le choix de la main qui produit un geste est déterminant dans l'interprétation..... | 51 |
| b. | La gestualité au service de la compréhension | 51 |
| c. | Relation forme et sens | 52 |

| | | |
|---|---|-----------|
| d. | Fonction de collaboration | 52 |
| 4) | <i>Spécialisation des hémisphères du cerveau requise lors de la production de gestes</i> | 53 |
| IV] | APPROCHES, PARTICULARITES ET CLASSEMENTS DES GESTES | 54 |
| 1) | <i>Approches proposées</i> | 54 |
| 2) | <i>3 temps: preparation-stroke-retraction</i> | 55 |
| 3) | <i>Classifications des gestes proposées par différents auteurs</i> | 57 |
| a. | Etat des lieux des recherches sur les classifications | 57 |
| b. | Organisation des gestes sur un continuum | 58 |
| c. | Description de la gestualité | 59 |
| d. | Les plus récentes classifications des gestes..... | 60 |
| e. | Tableau de Mc Neill (1992 : 176) : classifications fonctionnelles des gestes | 62 |
| f. | Tableau proposant une classification des gestes mise en place par Millet et Esteve (2009) | 66 |
| 4) | <i>Mise au point terminologique entre les gestes et les signes</i> | 68 |
| a. | Gestes et signes, est-ce que tout les oppose ? | 68 |
| b. | Les signes gestuels | 69 |
| c. | Les langues gestuelles | 70 |
| d. | Relation entre la langue vocale et la langue gestuelle | 70 |
| CHAPITRE 3 : LA GESTUALITE LINGUISTIQUE : LA LANGUE DES SIGNES | | 74 |
| SYNTHESE : | | 74 |
| PREAMBULE : | | 74 |
| I] | UN BREF HISTORIQUE..... | 75 |
| 1) | <i>Aperçu historique de la langue des signes</i> | 75 |
| a. | Difficulté pour la langue des signes à être reconnue comme langue à part entière de façon institutionnelle | 75 |
| b. | Difficulté d’accepter la langue des signes comme langue à part entière par les linguistes | 76 |
| 2) | <i>Idées reçues</i> | 77 |
| a. | Les sourds..... | 77 |
| b. | La langue des signes..... | 78 |
| 3) | <i>Les signes sont-ils naturels pour l’homme ?</i> | 79 |
| a. | Les signes comme langue maternelle des sourds..... | 79 |
| b. | Invention de signes : « homesign »..... | 80 |

| | |
|---|------------|
| II] LA LSF : PRINCIPES ET OUTILS | 81 |
| 1) <i>Principe d'iconicité</i> | 81 |
| a. Principes généraux..... | 81 |
| b. Transparence et iconicité..... | 82 |
| c. Lien entre arbitrarité et prédictibilité..... | 84 |
| 2) <i>L'espace</i> | 85 |
| a. Les langues des signes et la spatialité..... | 85 |
| b. Présentation des deux espaces : espace réel et espace de signation | 85 |
| 3) <i>Inventaire des configurations manuelles</i> | 86 |
| a. Signes descriptifs et indicatifs..... | 87 |
| b. Signification des signes par rapport à leur emplacement spatial..... | 89 |
| 4) <i>LSF et gestes</i> | 90 |
| a. Similitudes des procédés d'expression | 90 |
| b. Gestes et pensée..... | 91 |
| c. La langue des signes comme système de signes linguistiques..... | 91 |
| PERSPECTIVES METHODOLOGIQUES..... | 94 |
| METHODOLOGIE..... | 94 |
| - <i>Présentation: les 3 groupes, la personne sourde et une autre personne connaissant la LSF</i> | 95 |
| - <i>La répartition du temps</i> | 95 |
| - <i>La description de notre méthode</i> | 96 |
| - <i>Les conditions d'expérimentation</i> | 96 |
| - <i>Présentation de la liste de mots</i> | 97 |
| - <i>Le déroulement du protocole:</i> | 99 |
| - <i>Quelques pistes d'outils de description pour le codage et la transcription</i> | 100 |
| - <i>Les différents problèmes qui se présentent au chercheur depuis des années</i> | 100 |
| CONCLUSION..... | 102 |
| 1] CONCLUSION GENERALE SUR LA PARTIE THEORIQUE | 102 |
| 2] OUVERTURE SUR LE MEMOIRE DE MASTER 2, HYPOTHESES | 102 |
| BIBLIOGRAPHIE..... | 104 |
| 1] OUVRAGES..... | 104 |
| 2] ARTICLES DE REVUES ET COLLOQUES | 107 |
| 3] DOCUMENTS EN LIGNE | 111 |

| | |
|---|------------|
| 4] MEMOIRES, THESES ET DISSERTATIONS DOCTORALES | 111 |
| ANNEXES : | 113 |

Introduction

Nombre d'êtres humains, ayant accès à une langue vocale, se sont interrogés sur la manière d'arriver à communiquer et à se faire comprendre d'une personne dépourvue de cette langue. Ainsi, est-ce que nous userons plutôt de notre langage corporel, d'une partie de notre corps ou encore de notre environnement ou d'objets en particulier. Ce questionnement sera au cœur de notre analyse et permettra de mettre en exergue les procédés mis en place, le plus souvent, par un locuteur chargé de « traduire » gestuellement des mots. Cette analyse sera mise en lumière lors de mon mémoire de deuxième année de Master.

Ainsi, de manière à introduire au mieux ce mémoire, il me semble intéressant de revenir succinctement sur les premières données recueillies lors des travaux personnels accompagnés (TPA).¹

Ces travaux, notons le, s'inscrivent dans une optique de recherches en cours depuis quelques années. Le sujet de ces T.P.A. porte sur la gestualité produite par les entendants en accompagnement du discours. Ainsi, un travail de recueil de données s'est mis en place auprès de personnes entendant volontaires n'ayant aucune connaissance de la langue des signes. Il est demandé à ces personnes de s'exprimer uniquement à l'aide de leur corps, sans recours possible à la langue vocale. Pour ce faire, des mots concrets comme abstraits ainsi que des phrases leurs sont proposés.

Lors de ces travaux, nous avons pu constater, d'une part, l'influence que la culture ou encore l'expérience de vie des individus ont sur la production de leurs gestes. En d'autres termes, nous pouvons dire que certains gestes sont encodés culturellement, alors que d'autres accompagnent le langage quotidien. D'autre part, nous pouvons ajouter l'idée que le système de pensée induit par la langue vocale a une incidence directe sur notre perception visuelle. En effet, la linéarité du français et son image lexicale qui est perçue comme étant purement arbitraire, semblent régir l'ordre de pensée des sujets entendants et ainsi, se répercutent sur leur gestualité. Enfin, lors de ces travaux nous avons remarqué que les réponses fournies par les enquêtés étaient parfois hâtives, incomplètes, voire inexistantes. Précisons que ces derniers ont abandonné la production de gestes

¹ Les T.P.A. permettent aux étudiants d'avoir une première approche du travail de recherche. En effet, ceux-ci sont amenés dans un premier temps, à recueillir des données sur le terrain et dans un second temps à transcrire, trier, analyser et ordonner ces données afin de les synthétiser pour apporter des propositions qu'ils seront capables d'argumenter. Ces travaux permettent ainsi à l'apprenti chercheur de poser des bases méthodologiques dont il pourra se resservir dans l'élaboration de son mémoire.

principalement quand les items proposés étaient abstraits. Ainsi, nous pouvons voir que le caractère non figuratif de certains termes limite leur expression gestuelle et parfois même, mène les entendants vers une certaine incapacité à exprimer clairement un concept. Une hypothèse s'est alors imposée à nous: l'existence probable d'une corrélation entre ces réponses lacunaires et le temps peut-être insuffisant de réflexion ainsi que l'absence de préparation des listes de mots.

Ces travaux m'ont confortée dans l'idée de porter mon sujet de mémoire sur la gestualité entendante dans ce contexte bien particulier qui est l'absence de parole. Plus précisément, j'ai souhaité orienter mon mémoire sur la production et l'interprétation de la gestualité par des entendants. Un questionnement s'est alors imposé :

- le temps permet-il d'améliorer la production et l'interprétation?
- comment les entendants produisent-ils des gestes dans ce contexte particulier?
- comment les interprètent-ils?
- Quid de cette gestualité habituelle utilisée inconsciemment lorsqu'elle devient consciente?

Dés lors, une problématique en découlait: **comment les entendants expriment-ils leurs idées lorsqu'ils n'ont pas recours à la langue vocale?**

Pour l'heure, nous allons opter pour une approche plus générale, théorique et scientifique. En effet, nous allons nous pencher sur les particularités de la communication entendante. Sapir (Sapir, 1927, in Cosnier et Brossard, 1984 : 4-5) déclare que « *nous réagissons (aux gestes) comme d'après un code, secret et complexe, écrit nulle part, connu de personne, compris par tous. Comme toute conduite, le geste a des racines organiques, mais les lois du geste, le code tacite des messages et des réponses transmis par le geste sont l'œuvre d'une tradition sociale complexe.* ».

Le geste fait partie de la conversation selon Calbris (2003). Mais comment parler de la notion de geste sans l'avoir définie au préalable?

Cette notion comporte de nombreuses définitions. Nous nous intéresserons à la fois à la gestualité qui intègre les mains et les bras comme le précise Mc Neill (1992 : 1): « *The gesture I mean are the movements of the hands and arms that we see when people talk. Sometimes, the movements are extensive other times minimal, but movements there usually are.* ». Mais, n'oublions pas que la gestualité comprend également, l'expression du corps dans son entier. En effet, Kendon (2004) signale d'une part, que les gestes réfèrent aussi à la posture du corps du locuteur, aux actions de la tête, du visage et du regard.² D'autre part, il ajoute que n'importe quel mouvement est à prendre en compte, peu importe la partie du corps, tant qu'il exprime une pensée ou un ressenti : « « gesture »

²« For Quintilian as for early writers, *gestus* which is usually translated as « gesture », refers not only to actions of the hands and arms but also to the carriage of the body, the postures it can assume, the actions of the head and face, and the glance. » (Kendon, 2004 : 18).

as the word is currently used is defined in the Oxford English Dictionary (2nd édition 1989) as a « movement of the body, or any part of it, that is expressive of thought or feeling » (idem : 7-8).

Il semble important de préciser que la gestualité que nous allons présenter est accompagnée de la parole. En effet, comme nous pourrons le remarquer tout au long de ce mémoire, les différentes études effectuées mettent pour la plupart en relation la parole et le geste; sauf toutefois, pour l'étude d'un cas particulier réalisé auprès de personnes sourdes.

Les gestes sont au cœur de nos conversations, aussi bien chez les sourds que chez les entendants certes pas au même niveau ni pour la même fonction. Que nous soyons face ou non à un interlocuteur, très souvent nous pouvons remarquer que les entendants ont recours aux gestes lors de leur communication.

Mais alors à quoi ressemblent ces gestes? Ont-ils une fonction particulière? Sont-ils indispensables? Sont-ils les mêmes pour tous (âges, cultures...)? Est-ce que la gestualité entendante et la gestualité sourde ont des points communs?

Dans ce mémoire théorique de première année de Master, nous allons étudier les différents travaux effectués concernant la gestualité entendante. Pour ce faire, nous dresserons dans un premier temps, un historique sur la gestualité afin de pouvoir revenir sur les origines du langage ainsi que sur la place accordée aux gestes dans le discours. Ensuite, nous aborderons les caractéristiques propres à ces gestes. Nous verrons entre autre les différentes classifications proposées par différents auteurs ainsi que les conditions de production d'un geste et leurs significations. Enfin, nous ne pouvons parler de gestualité sans évoquer celle des sourds. C'est pourquoi, le dernier chapitre proposera un bref historique sur ces signes avec leurs particularités ainsi que sur l'utilisation qu'ont les sourds de leurs gestes et de leurs signes.

CHAPITRE 1: En quoi la gestualité peut-elle être considérée comme un moyen d'expression?

Synthèse:

Cette première partie vise à relater l'évolution de la recherche sur la gestualité. Nous nous attacherons uniquement à la gestualité produite par des entendants puisque celle des sourds sera étudiée dans un autre chapitre.

C'est au travers de plusieurs auteurs que nous allons revisiter le caractère fluctuant des recherches effectuées au cours de ces dernières décennies. En effet, ce n'est qu'à la fin du 19ème siècle qu'il y a eu un réel intérêt porté à la gestualité incluant le corps, les mimiques faciales, et les mouvements des mains. C'est ce va et vient incessant sur ce que nous entendons par gestualité, qui implique une vraie difficulté quant à la mise en place d'un répertoire stable, décrivant les gestes.

Par ailleurs, nous reviendrons d'une part, sur le fait que les gestes des hommes sembleraient pour beaucoup de scientifiques avoir un lien avec ceux des animaux. D'autre part, il s'avère que la gestualité est un moyen d'expression plus naturel permettant l'expression de choses difficiles à dire avec des mots. C'est ce constat, qui amène à penser les gestes comme étant une première forme d'expression, permettant de transiter vers le langage oral.

Même si l'invention et l'utilisation des gestes restent similaires pour tous les entendants, il peut y avoir des variations d'un groupe à un autre. Dès lors, pouvons-nous réellement parler d'universalité en ce qui concerne ces gestes ? Il semblerait que l'universalité reste une idée erronée, bien que dans certaines conditions il s'agisse bel et bien d'une réalité.

Préambule :

En premier lieu, il semble nécessaire d'éclaircir au mieux la notion que nous allons traiter dans ce chapitre à savoir, la notion de communication non verbale. Pour se faire, nous allons envisager quelques-unes de ses définitions.

Ce que l'on entend par communication non verbale est, selon Colleta (2004 : 75), « la

communication établie par d'autres moyens que le moyen linguistique. ». Autrement dit, ce type de communication semble regrouper un ensemble considérable d'expressions mettant en scène le corps du locuteur et non sa voix. Cependant, il convient de rester prudent sur la définition de cette communication qui est plus ou moins consciente, puisqu'elle « *ne devrait pas être synonyme de communication non langagière ; une partie du langage est non verbale et il est vrai qu'il y a aussi du non verbal qui n'est pas du langage* » (Cosnier et Brossard, 1984 : 7). Ainsi, la frontière entre la communication verbale ou non verbale semble infime et instable.

1] Aperçu de la genèse de la gestualité

1) Evolution de l'intérêt porté aux études sur la gestualité

Au cours de cet historique nous allons dépeindre la gestualité dans ses grandes lignes. C'est à la fin du seizième siècle voire au début du dix septième siècle, selon Kendon (2004), qu'un premier intérêt va être porté sur la gestualité et le comportement du corps. Celui-ci s'étend jusqu'à leur signification dans le discours.

Il faudra attendre le siècle suivant pour que la gestualité soit reconnue comme étant une composante intéressante et commune dans le discours. A ce premier constat, s'ajoute une autre prise de conscience, et non des moindre, le fait que la gestualité soit perçue comme étant naturelle pour les Hommes et surtout comme permettant de découvrir la nature et les origines de l'expression humaine : « [...] *gesture was also seen as something that, being natural to humans, might also carry important clues about the nature and origin of human expression.* » (Kendon, 2004 : 357-358).

Ce même auteur nous fait remarquer que nombre d'études ont été réalisées sur ce sujet et pourtant les plus récentes semblent écrites comme s'il n'y avait jamais eu d'observations faites auparavant.

Au siècle des lumières, en plus des scientifiques, les philosophes s'intéressent à leur tour au langage. Ceci amène certains changements, notamment le fait que le langage soit considéré dès lors comme une *aptitude humaine*.

Le dix neuvième siècle sera marqué par un déclin de l'intérêt porté à la gestualité et à la communication non verbale, amenant certains scientifiques, comme De Jorio (De Jorio, 2000, in Kendon, 2004), à évoquer l'idée que l'expression gestuelle ne soit pas un langage. Ce désintérêt trouve une illustration dans la remise en cause de l'éducation des sourds, dès la fin de ce siècle,

conduisant à l'interdiction totale de la langue des signes dans tous lieux et à tous moments. Cette exclusion totale revient à la fois, à éradiquer la différence qui fait si peur mais aussi à cloîtrer les sourds dans leur silence.

Une autre hypothèse à ce déclin progressif est apportée par Kendon (2004). Pour ce dernier, l'intérêt dans l'étude des gestes diminue parce qu'il semblerait que celle-ci devienne de moins en moins pertinente dans la vie des gens. Mais alors de quelles personnes parle-t-il? Il semblerait que nous nous attardions uniquement sur les entendants, délaissant une minorité pour l'heure 'inintéressante' ou plutôt effrayante.

Par ailleurs, outre ce déclin d'intérêt de la gestualité par les scientifiques à ce siècle, le célèbre psychologue Wundt ainsi que le psychanalyste de renom Freud développent d'une manière différente l'étude des gestes et des mimiques. En effet, pour ces derniers cette étude serait plutôt envisagée comme étant « *celle d'un langage du corps. [...] Cette conception aboutit à supposer l'existence d'un code non verbal qui rend possible la traduction d'un signe corporel en une formulation verbale équivalente et qui permet au locuteur de se faire comprendre par le geste aussi bien que par la parole* » (Feyereisen et De Lannoy, 1985 : 8-9). Ces derniers prônent une certaine équivalence entre le langage du corps et le langage verbal. Mais d'autres ne s'accordent pas sur ce point. Chacun s'attache à étudier soit le corps dans son intégralité, soit une partie seulement du corps comme les mains, les bras, les mimiques faciales...etc.

C'est à la fin du 19^{ème} siècle que la situation du langage a été reconsidérée. En effet, Goldin-Meadow (2003) précise que la gestualité a été réinstaurée comme un sujet d'étude au milieu des années 1970. Kendon (2004), nous dévoile à son tour que l'idée d'une science du langage autonome a été établie. C'est en les termes suivants qu'il expose son constat, selon lequel le langage mériterait d'avoir sa propre discipline: « *important for the notion that language was a system with its own laws that merited therefore a discipline of its own.* » (Kendon, 2004 : 356).

C'est en partie grâce à cette atmosphère plutôt propice que non seulement la gestualité a commencé à réapparaître en tant que sujet d'étude à part entière, mais aussi, que l'idée de l'existence d'une communication non verbale s'est progressivement mise en place. Notons bien que lorsque nous mentionnons un certain regain d'intérêt quant à la gestualité, nous parlons de celle utilisée par les entendants.

Bien qu'un essor progressif se soit produit, les gestes restent pour Goldin-Meadow (2003 : 37) « *un système inconnu* ». En effet, Colletta (2004 : 21) précise que « *depuis la fondation de la linguistique comme science au début du XX^{ème} siècle, les linguistes se sont fort peu préoccupés du langage du corps* ».

Ainsi, nous pouvons voir que jusque là encore très peu traitée, la communication non verbale et plus généralement la linguistique en tant que science ont connu un nouvel intérêt. Selon Kendon (2004), c'est cet intérêt qui a induit de nouvelles études regroupant les gestes et tous les autres aspects du comportement, impliquant ainsi le corps dans toute son entité. Il s'avère que dans « *les premiers travaux expérimentaux sur la communication non verbale, il s'est agit avant tout de démontrer que le corps dit autant sinon plus que les mots* » (Feyereisen et De Lannoy, 1985 : 93). En d'autres termes, il a fallu que les chercheurs prouvent dans un premier temps la légitimité de la gestualité en lien avec la parole afin de pouvoir poursuivre leurs études. Malgré ces efforts, les recherches se sont longtemps focalisées sur la gestualité délaissant le corps. Par conséquent, nous pouvons comprendre que dans ces définitions de la communication non verbale le corps et ainsi la gestualité n'ont pas leur place. Ceci se traduit dès lors, par une très faible quantité d'études ayant pour principal sujet d'étude la gestualité.

2) Les premières tentatives de description faites sur la gestualité

En parallèle de ces recherches sur la gestualité, très tôt, des tentatives de description des gestes ont été mises en place. En effet, il semble intéressant, afin de parler plus précisément des gestes et de pouvoir y référer sans trop de confusions, de broser un répertoire des différents gestes. L'un des premiers qui entreprit de décrire la gestualité utilisée dans le discours fut Milan Francesco Bartolomeo Ferrari (Ferrari, 1627, in Kendon, 2004). Dans les pas de celui-ci, il semblerait que l'une des premières études ethnographiques publiées soit apparue dans le livre de De Jorio (2000). Cette dernière décrit les formes et les fonctions des gestes sans faire appel à une communauté en particulier.

Bien d'autres auteurs, tels que David Efron (1941) ou Ekman et Friesen (1969) s'inspireront fortement de celle-ci, et présenteront des études sur le comportement non verbal incluant dans leurs classifications la gestualité.

Malgré de multiples tentatives, aucune description n'a été véritablement établie et reconnue comme étant une référence. Il s'avère très difficile de dresser une unique description des gestes du fait de la variation présente lors de leur réalisation qui est propre à chaque locuteur.

De plus, selon l'analyse entreprise par tel ou tel chercheur le descriptif sera différent puisque l'observation se voudra propre aux caractéristiques d'une seule recherche. Dès lors, il convient d'établir sa propre description des gestes, tout en tenant compte des autres descriptions faites par des chercheurs lors de leurs études, en ajoutant d'autres paramètres répondant au besoin de l'analyse en question.

3) Une discipline parallèle: la kinésique

Nous avons pu constater que la quantité d'études réalisées reste faible. Pour palier à ce manque d'observations faites sur la gestualité, nous pouvons aborder la kinésique qui serait, selon Birdwhistell (Birdwhistell, 1952, 1970, in Kendon, 2004 : 3), une discipline parallèle aux analyses linguistiques des mouvements visibles du corps, qui permettrait d'inclure la gestualité.

Cette nouvelle discipline, implique qu'au même titre que les mots, les gestes fassent partie du discours en prenant une forme et un sens.

Ici, nous ne considérons donc plus les gestes comme de simples mouvements accompagnant le discours, mais plutôt comme des outils porteurs de sens et constituant ainsi un mode d'expression à part entière.

Afin de compléter cet aperçu sur la genèse de la gestualité, nous allons poursuivre en mettant en avant l'avancée des connaissances sur les origines du langage.

III] Les connaissances sur les origines du langage

Tout comme l'histoire de la gestualité, les connaissances des origines du langage ont évolué. Afin de découvrir l'étendue des connaissances sur les origines du langage, nous allons, dans un premier temps, dresser les différentes hypothèses qui ont été développées puis, soit contredites, soit validées par des philosophes et/ou des scientifiques. Dans un second temps, nous traiterons de la question de l'universalité. Autrement dit, nous nous interrogerons sur le fait que la gestualité puisse former les bases d'un langage universel. Enfin, nous aborderons le geste comme étant un moyen d'expression plus naturel que la parole.

1) Principales hypothèses formulées sur les origines du langage

a. L'origine du langage : plus naturelle que divine

Les philosophes du dix-huitième siècle sont les premiers à ouvrir le débat sur la question de l'origine du langage. Pour ces derniers, l'origine semblerait plus naturelle que divine: « *language could have a natural, rather than a divine origin* » (Kendon 2004 : 35). Lorsque cette hypothèse fut

réellement prise en considération, l'idée que la gestualité ait été un intermédiaire, avant que se forme le langage, fut couramment suggérée. Par suite, selon Stam (1976), une importante exploration aussi bien au niveau de la nature du langage, des signes que celle de la pensée ou de la compréhension a été entreprise.

Dans l'optique adoptée par les philosophes du 18^{ème} siècle, partant du fait que la gestualité serait un intermédiaire entre les pensées que nous voulons exprimer et le langage vocal, nous pouvons comprendre que cette forme d'expression peut être considérée comme étant plus accessible. Dès lors, c'est le plus naturellement possible, qu'elle devient un lien indispensable permettant aux hommes d'accéder à la langue vocale.

Mais alors, si la gestualité se présente comme une forme d'expression plus naturelle, n'est-elle pas aussi plus primitive?

De Jorio (De Jorio, 2000, in Kendon, 2004) exprime justement son point de vue sur la question, en revendiquant le fait que la gestualité soit une forme d'expression plus primitive que le discours: «*gesture is a more primitive form of expression than speech nor does he regard its study as worth undertaking for the light it might throw on general problems such as language origins or processes of symbol formation.* » (De Jorio, 2000, in Kendon, 2004 : 61).

Contrairement aux hypothèses que nous venons tout juste d'explorer, Kendon (2004) part d'un tout autre postulat. En effet, ce dernier considère que les humains, au départ, étaient muets et avaient donc recours à une communication par geste et non par la parole. Ce qui dans ce cas, présente le geste comme un moyen d'expression naturel.

b. Une relation non négligeable : la relation homme-animal

Afin de poursuivre sur les origines du langage, il semble nécessaire selon Darwin (1890), d'établir un lien entre l'homme et l'animal pour pouvoir étudier la gestualité (Feyereisen et De Lannoy, 1985).

Les travaux de Darwin sur ce sujet ont eu de nombreuses influences sur les autres auteurs. Effectivement, nous pouvons constater que ce soit pour Mallery (Mallery, 1972, in Kendon, 2004) ou encore pour Wundt (1973), bien que le lien ne soit pas toujours explicitement fait, une influence certaine existe bel et bien.

Tout d'abord, pour ce qui est de Mallery (1972), Kendon (2004) précise qu'il consacre une partie de sa discussion à la relation entre les gestes des humains et ceux des animaux.

Ensuite, Wundt quant à lui, établit d'une part, une continuité entre le langage et les mouvements expressifs de base comme étant « *mediated by gesture* » (Wundt, 1973, in Kendon, 2004: 44). Plus généralement, il évoque l'idée d'une continuité entre les hommes et les animaux, sans pour autant

adopter explicitement le concept de Darwin : « *he did not adopt explicitly Darwinian concepts regarding the mechanisms of the evolutionary process.* » (idem : 44). D'autre part, en dépit de cette continuité qu'il souligne, Wundt dénote des différences entre l'homme et l'animal. En effet, ce dernier argumente en spécifiant que la communication gestuelle est à la fois, spécifique au développement humain mais aussi, différente des expressions gestuelles que nous pouvons retrouver chez les animaux.

Non seulement, la communication gestuelle est une spécificité de l'homme, mais c'est par son intelligence, que l'homme, contrairement à l'animal, a pu élaborer le langage. En effet, Renan (1858) dit que « *c'est à partir de la capacité de l'homme à établir des rapports analogiques que s'est élaboré le langage* » (Renan, 1858, in bouvet, 1997 : 58-59)³. Pour finir, selon Kendon (2004), nous pouvons dire que Ekman et ses collègues ont commencé à publier leur travaux sur les expressions faciales, montrant d'une part, que Darwin avait raison quant à la nécessité d'établir une corrélation entre l'homme et l'animal et que d'autre part, il y avait une certaine universalité dans les expressions faciales humaines.

c. Le geste: première forme d'expression

Nombre de chercheurs s'accordent à dire que la première forme de langage est le geste. De Vico (1744) à Wundt (1973), en passant par Hewes (1973) ou encore Mallery (1972); tous, chacun avec leurs arguments sont en faveur de cette hypothèse.

Observons dès lors leurs arguments.

Le signe linguistique, comme le nomme Vico, a pour lui été dérivé par des processus d'extension métaphorique venant de représentations imagées, créées par l'imagination, qui serait avant tout visuelles. Ainsi, pour cet auteur, la gestualité est la première forme d'expression puisqu'elle fait appel à notre imagination qui serait selon lui, en premier lieu, visuelle.

Calbris (2003 : 195) défend la même hypothèse que Vico. En effet, elle énonce que: « *le geste serait préverbal à double titre, dans le temps de l'histoire comme dans le moment de l'énonciation: s'il exprime dans ses origines le percept (gestualité) à la base du concept (verbalisé)* ». Les origines ici appelées le « percept » appartiendraient donc au domaine du visuel.

Bien que Wundt aborde aussi des gestes comme étant la première forme d'expression « *Thus gesture is the first form of language* » (Wundt, 1973, in Kendon, 2004 : 58), son cheminement est différent. Les mouvements du corps qui sont caractéristiques de nos expressions émotionnelles sont, pour Wundt, les bases de la gestualité corporelle.

³ Citation extraite de l'ouvrage de: Renan, 1858 : 123.

De plus, il suggère que dans la gestualité nous pouvons voir comment les formes utilisées sont dérivées des formes qui ont une relation immédiate avec leur sens; et ainsi, ils peuvent nous révéler l'origine de la nature du langage.

Des informations supplémentaires nous sont apportées par Mallery (1972). Celui-ci conclut que la voix et la gestualité sont deux modes de communication, tous deux utilisés dès le début du langage. De même, en accord avec les auteurs que nous venons de voir, Mallery semble être en faveur d'une gestualité, au départ plus foisonnante que le discours.

Toutefois, ce que nous pouvons noter, c'est que celui-ci ne mentionne pas qu'il n'y avait que les gestes dans un premier temps, mais simplement qu'ils étaient présents en plus grande quantité: « *Mallery concludes that both voice and gesture must have been used from beginning, but he appears to believe that gesture at first was probably more important.* » (idem : 55).

Nous avons pu constater, que tous ces auteurs prônent l'existence des gestes comme étant la première forme de langage. Mais, bien entendu tous ne s'accordent pas sur ce sujet. Prenons par exemple, Tylor (Tylor, 1865, in Kendon, 2004), qui ne maintient pas cette hypothèse: « *Tylor does not maintain that gesture-language was the first form of language.* » (idem : 51).

Notons que la question portant sur la première forme d'expression oppose les gestes et le langage vocal. Contrairement à la langue vocale qui est une langue à part entière, le geste n'est qu'un moyen d'expression, qui sans structure syntaxique spécifique, ne peut pas être considéré comme une langue à part entière. C'est probablement ce qui explique le recours aux gestes en premier lieu, autrement dit, en tant que première forme d'expression.

Par ailleurs, il serait intéressant de considérer la possibilité d'une complémentarité entre la gestualité et la parole dans les origines du discours.

Nous venons tout juste de traiter les hypothèses selon lesquelles d'une part, la relation entre l'homme et l'animal est à prendre en compte lorsque l'on étudie les origines du langage. D'autre part, ces origines nous amènent à considérer les gestes comme étant une première forme d'expression. Pour l'heure, nous allons poursuivre en nous intéressant à une toute autre hypothèse, celle de l'universalité des gestes.

2) L'universalité des gestes: réalité ou utopie?

A premier abord, nous sommes tentés de répondre que les gestes ne peuvent qu'être universels, puisque c'est le moyen le plus souvent mis en œuvre par des locuteurs d'origines diverses pour se

comprendre ou se faire comprendre. Mais alors, qu'en est-il réellement? C'est ce que nous allons explorer dès à présent.

a. Une réalité

Selon Kendon (2004), c'est au dix septième siècle que la question de l'universalité du langage a commencé à être discutée. Plus exactement, c'est la possibilité que la gestualité puisse former les bases d'un langage universel qui a été questionnée. Autrement dit, nous ne parlions pas directement du geste comme étant un langage universel, mais plutôt, comme étant une des pièces fondatrice d'un tel langage.

Contrairement à l'hypothèse que nous venons de voir, il semblerait que l'intérêt prolongé qu'a suscité la gestualité soit dû à la probabilité qu'elle soit une forme d'expression universelle et naturelle. En effet, après des siècles, des chercheurs comme Ekman et ses collègues en 1969, s'intéressent toujours à cette hypothèse.

Ceci est d'ailleurs très bien présenté par Bouvet (1997 : 119) qui explique qu': « *un tel engouement, partagé aussi bien par des philosophes comme Condillac, des anthropologues comme Jousse, des médecins et des prêtres, les a toujours conduits à croire que la langue gestuelle qu'ils découvraient étaient universelle, admiratifs qu'ils étaient de la façon dont elle rendait compte de la réalité.* ». En d'autres termes, une langue étant autant à même de retranscrire la réalité, représente pour des scientifiques, une langue universelle.

Les premiers traités de ce siècle ont été rédigés, en partie, pour défendre l'idée que les gestes étaient le langage naturel et universel humain (Kendon 2004). Une étude sur des voyageurs européens a été faite, montrant que les hommes étaient capables d'établir une communication avec des étrangers en ayant recours aux gestes. Ceci, selon Kendon (2004), renforce l'idée qu'il existe bien un langage humain universel et naturel et cette idée perdue depuis Quintilian.

b. Une réalité sous conditions

Tylor (1865), tout comme Kendon (2004), expose son avis sur le langage gestuel qui serait universel dans un certain sens, uniquement. En effet, Tylor précise que les signes gestuels désignant des choses spécifiques peuvent changer d'un groupe à un autre. Dans ce cas, nous ne pouvons donc pas parler d'universalité.⁴

Cependant, les principes de base qui sont utilisés dans la création et l'utilisation des ces signes

⁴ Exemple : selon les cultures les lits pouvant être des hamacs, de simples futons, ou encore des planches de bois, ne seront pas désignés de la même manière.

restent les mêmes. En effet, pour référer à ces choses spécifiques, peu importe leurs caractéristiques, leurs utilisations étant vouées à remplir une même fonction dès lors les paramètres pris en compte dans la création d'un geste seront identiques.

Diderot, quant à lui, soulève la question de la relation entre la pensée, le geste et la parole. En effet, il se demande s'il serait possible d'exprimer une pensée uniquement avec un langage gestuel. Cette question a été à la base, quelques années plus tard, des travaux de l'Abbé de l'Epée et de l'Abbé Sicard, qui se sont orientés vers la nature des langues des signes utilisées par les sourds et qui se sont penchés sur la possibilité que ces langages (ou systèmes de signes gestuels) pouvaient former les bases d'un langage universel.

En tous les cas, la gestualité est un lien particulier établissant une relation entre la pensée et la parole. Et ce lien fondamental (qui n'est pas complètement universel) serait d'après Kendon (2004) une caractéristique de l'espèce humaine.

c. La supériorité du geste au service de l'universalité.

Bien plus qu'une question d'universalité, l'Abbé Charles-Michel de L'Epée affirme que le langage gestuel serait supérieur à n'importe quel autre langage parlé et c'est pourquoi ce dernier, pourrait servir systématiquement de langage universel.

Ce partisan, prônant la langue des signes comme mode d'expression, n'a pas eu beaucoup d'appuis quant à la possible supériorité de celle-ci.

Nous venons d'exposer le fait que la gestualité puisse être, dans certaines conditions, considérée comme étant similaire à tous les locuteurs, tous pays confondus. Mais, dès lors où nous admettons que les gestes renferment une part d'universalité, ne sommes-nous pas amenés à voir le geste comme un moyen d'expression plus naturel que la parole ?

3) Le geste : moyen d'expression naturel

a. Réalité ou non ?

Kendon ne revient pas sur l'idée que l'expression gestuelle soit plus naturelle que le discours qu'il nomme: « *spoken expression* » (Kendon 2004 : 1). Il ajoute que la gestualité pourrait devenir une forme de langage à elle toute seule: « *gesture can become a form of language all by itself.* » (idem : 3).

Dans son ouvrage, Kendon (2004) fait référence à plusieurs auteurs. Notamment, au livre de

Bonifacio (1616) que ce dernier a écrit dans l'espoir qu'il puisse aider à restaurer la gestualité comme étant le plus naturel et commun mode d'expression.

Dans ce sens, Kendon cite Bulwer (Bulwer, 1644, in Kendon, 2004), qui pense, lui aussi, que le langage des mains est naturel et que les gestes montrent clairement la corrélation qu'il y a entre la forme et le sens.

Nombreux sont les philosophes qui traitent cette question.

Rousseau écrit en 1781, son *Essai sur l'origine des langues*, pour qui la vue est le sens le plus naturel. La langue des gestes est plus naturelle, plus variée moins dépendante des conventions. Donc plus proche d'une véritable expression.⁵

Pour ce qui est de l'expression de la pensée, Diderot suggère que les gestes semblent donner un moyen d'expression plus direct et moins artificiel⁶ (Diderot, 1781, in Kendon 2004).

C'est avec la citation suivante, que Bébian (1817) soutient ce que nous venons de développer: *« l'ensemble de ces signes qui sont naturels à tous les hommes, et compris en tous lieux, forme un langage beaucoup plus riche qu'on ne le croit communément; il suffit à tous les besoins de la pensée, et mérite le nom de langage naturel. »*⁷.

Qu'il soit appelé langage naturel, langage des mains, langage des gestes ou gestualité, il semblerait que ce langage puisse exprimer des choses, que les mots ne pourraient exprimer à eux seuls.

Ainsi, pour un certain nombre, aussi bien de philosophes que de linguistes, les gestes semblent plus naturels que la parole.

b. Interprétation actuelle

Cependant, à l'heure actuelle nous ne pouvons plus affirmer que ce mode d'expression soit plus naturel que le langage oral. En effet, nous vivons dans un monde où il n'est pas considéré comme 'normal', ou devrions-nous dire habituel, de se servir de ses mains pour s'exprimer.

Ainsi, il est très difficile de demander à quelqu'un de s'exprimer uniquement à l'aide de son corps.

Il s'avère que personne ne peut s'improviser mime, puisque ceci requiert un apprentissage.

Nous pouvons remarquer que lorsque les entendants communiquent, ces derniers se servent des mots comme un moyen d'expression, mais aussi comme une barrière de protection leur permettant de ne pas se dévoiler leur évitant ainsi de se mettre à nu. C'est comme si le corps pouvait trahir le locuteur en exprimant un ressenti qu'il aurait voulu cacher.

Contrairement à la parole, le corps ne trompe pas car les mouvements qu'il produit sont bien

⁵ Idée développée dans le cours de A. Millet, intitulé : « Histoire de l'éducation des sourds ».

⁶ Denis Diderot 1751.

⁷ Idée développée dans le cours : « Histoire de l'éducation des sourds » d'A. Millet qui cite : Roch Amboise Augustin Bébian : *Essai sur les sourds muets et sur le langage naturel*, Paris, 1817, cité par Y. Bernard, op. cit., p.445.

souvent inconscients.⁸ D'ailleurs, une étude faite par Calbris et Montredon (1986 : 4) montre que la production gestuelle en contexte de parole peut être inconsciente: « *ce lien ou motivation est généralement non conscient et d'autant moins présent à l'esprit des autochtones que le geste est devenu fréquent.* ».⁹

⁸ D'après Quintilien qui suit l'idée de Cicero, l'orateur utilise la gestualité pour faire ressentir au mieux ce qu'il veut dire et pour indiquer l'objet de ses pensées, mais non pas comme un substitut de ce qu'il dit avec des mots. (*in Kendon, 2004*).

⁹ Le phénomène de répétition d'un même geste rend encore plus inconscient sa perception. (Calbris et Montredon, 1986).

CHAPITRE 2: La gestualité et les entendants

Synthèse:

Grâce à ce chapitre, nous allons présenter les caractéristiques de la communication utilisée par les entendants, en nous focalisant sur leur gestualité. Selon Birdwhistell (Birdwhistell, 1970, in Feyereisen et De Lannoy, 1985 : 69): « toute communication humaine se compose de manière indissociable d'éléments verbaux et non verbaux. ». Autrement dit, il serait plus juste de préciser, que nous allons analyser principalement la communication non verbale, que nous pourrions aussi nommer, en empruntant un terme à Ch. Bally : « procédés de langage » (Bally, 1965, in Bouvet, 1997 : 118). En effet, dans l'ouvrage de Bouvet (1997 : 118), nous pouvons appréhender ce concept qui est défini de la manière suivante: « les moyens par lesquels les sujets peuvent, en marge de la langue commune, rendre d'une façon plus ou moins personnelle leurs pensées, leurs sentiments, leurs désirs, leurs volontés. »(1965b : 78) ».

D'autre part, nous allons aller jusqu'à déclarer comme l'énonce Kendon (2004 : 3), que dans certaines conditions les gestes peuvent devenir une forme de langue à part entière: « when speech is unavailable whether for environmental, ritual or psychological reasons, gesture can become a form of language all by itself. ».

Cependant, même si nous constaterons une certaine synchronie entre la langue gestuelle et la langue vocale, il est important de rappeler qu'il s'agit de deux modes de communication bien différents l'un de l'autre.

Préambule :

Tout au long de cette partie, nous allons découvrir les caractéristiques des gestes utilisés par les entendants car, ne l'oublions pas « les êtres humains ont des corps » (Mark Johnson, 1987, in Bouvet, 1997 : 60).

Nous partons d'un constat fait par J.B. Watson (Watson, 1927, in Cosnier et Brossard, 1984 : 24), selon lequel un locuteur possédant un corps ou une enveloppe physique est amené à réagir lorsque celui-ci est stimulé. C'est ce qu'il exprime par la citation suivante: « quand un individu réagit à un objet ou à une situation, son corps entier réagit. ».

Non seulement, le corps réagit, mais il serait, d'après Mark Johnson, (Johnson, 1987, in Bouvet,

1997 : 60) aussi à l'origine des fondements des processus de la pensée.

En d'autres termes, ce dernier défend l'idée que le sens émerge grâce à l'expérience corporelle: « *le mouvement du corps humain, la manipulation des objets et les interactions perceptives produisent des modèles récurrents (recurring patterns) hors desquels notre expérience serait chaotique et incompréhensible.* ».

Il semble nécessaire de définir des termes que nous allons fréquemment rencontrer, voir même développer, tout au long de ce chapitre.

Tout d'abord, la notion d' « utterance » (Kendon 2004 : 7) signifiant « énoncé », est très souvent utilisée par tous les auteurs anglophones, pour référer à un ensemble d'actions composées soit de la parole seule, soit uniquement d'actions visibles ou alors d'une combinaison des deux.

Ensuite, la parole qui est nommée: « speech » (idem : 3) renvoie à l'activité vocale lorsqu'une langue parlée est utilisée.

De plus, la notion de geste « gesture » (idem : 8) désigne l'activité visible du corps qui sert comme une « utterance » ou une composante de cette « utterance ».

Enfin, nous allons présenter un concept de description que nous serons amenées à rencontrer au cours de cette partie. Il s'agit de la notion de marques posturo-mimo-gestuelles que nous allons donc définir. Ces marques relèvent, selon Bouvet (2001 : 130): « *de certains principes organisateurs, liés aux paramètres de constitution de leur mouvement, qui sont donnés par leur orientation et la durée de leur tenue, et qui sont responsables de régularités entre leur forme et leur valeur.* ». Elles ont un « rôle anticipateur » (idem : 36) et sont caractérisées par le fait que leurs mouvements peuvent être tenus.

On soulignera que, selon Colletta, ces conduites posturo-mimo-gestuelles comprennent « *l'ensemble des signaux visuels et kinésiques produits par les locuteurs au cours de la communication* » (Colletta, 2004 : 75).

Pour ce qui est de la chaîne posturo-mimo-gestuelle, nous pouvons dire, d'après Cosnier et Brossard (1984 : 9), qu'elle est « *continue dans le temps et tridimensionnelle dans l'espace* ». Ainsi, le corps étant à la fois en « *état d'émission continue* » (idem : 9) et pouvant « *émettre simultanément plusieurs signaux complémentaires ou indépendants voire contradictoires* » (idem : 9) la description que nous pourrons faire de chaque unité sera délicate.

Nous allons pouvoir prendre conscience, au fur et à mesure de ce chapitre, comme l'exprime Kendon (2004), que les gestes, au même titre que les mots, sont produits pour la communication même s'ils n'aident pas toujours à communiquer quelque chose ou qu'ils sont mal interprétés par

l'interlocuteur.

1] Lien entre gestualité et parole

1) Quels modes de communication se cachent sous le terme : langage ?

a. Les deux modes d'expression les plus importants : le geste et la parole

Nous avons abordé, dans le chapitre précédent, la notion de communication non verbale avec l'étude de son évolution dans l'histoire, ainsi que la question de l'origine du langage.

Dès à présent, nous allons définir la relation existant entre le geste et la parole.

Pouvons-nous parler d'imbrication, de corrélation ou au contraire d'indépendance, entre ces deux modes de communication ?

Bien longtemps, le langage a été considéré comme étant unidimensionnel. En effet, Saussure ([1916], 1959) affirme que la langue est inscrite dans une seule dimension, contrairement au sens qui lui est « multidimensionnel » (Saussure, [1916], 1959, in Mc Neill, 1992 : 19). Autrement dit, Saussure prône l'idée que la langue comprend un seul mode d'expression qui est la parole.

D'ailleurs, Colletta (2004 : 13) nous signale que souvent, et à tort, nous limitons la parole à une dimension uniquement auditive, « *aux seuls usages linguistiques comme si elle n'était que de la langue dépourvue de substance sonore et visuelle.* ».

A l'inverse de cette vision du langage, comprenant une seule dimension, Mc Neill (1992) nous en expose une autre beaucoup plus réaliste, incluant deux modes d'expression dans le langage. En effet, cet auteur nous le rappelle, le langage n'est pas seulement constitué de segments dont la progression est linéaire, ou encore de sons et de mots, mais aussi de segments non linéaires, instantanés, imagés et holistiques. Autrement dit, Mc Neill (1992 : 295) inclut dans le langage, les gestes et la parole. C'est pour cela, que ce dernier pense qu'il est plus juste, lorsque nous parlons d'acquisition du langage, de lui associer la gestualité: « *we should speak not of language acquisition but of language-gesture acquisition* ».

Les positions antérieures de Cosnier et Brossard (1984 : 54) s'accordent avec celles de Mc Neill, que l'on vient d'exposer, puisqu'ils voient le langage comme « *un procédé de communication hétérogène 'multicanal'* ». Ainsi, ces auteurs considèrent la langue comme étant un moyen d'expression utilisant plusieurs modes pour communiquer, tout comme Colletta (2004 : 15) qui déclare lui aussi que la parole est « multimodale » et son développement est « plurimodal ».

Cette vision, partagée par nombre de chercheurs à l'heure actuelle, est clairement résumée par Bouvet (2001 : 148) par ces quelques lignes: « *c'est d'un corps parlant que notre parole émerge, pour se donner et se recevoir dans un espace polysensoriel où entrent en jeu l'audition bien sûr mais peut-être avant tout la vue et le mouvement dans une interaction permanente et profonde entre tous systèmes sensoriels concernés.* ».

Ainsi, lors d'un discours, un locuteur peut faire appel à plusieurs modes de communication, qu'ils soient vocaux ou gestuels. Dans ce sens, nous pouvons affirmer que le langage est bien composé de plusieurs modes d'expression: le geste et la parole.

Ces derniers sont utilisés différemment, selon les locuteurs qui mettent en place des stratégies d'organisation qui leur sont propres ; combinant le langage verbal avec le langage gestuel celui-ci dépendant de la motricité de chacun, mais aussi, il est important de ne pas oublier d'intégrer l'aspect viscéral qui fait appel à un côté plus instinctif du locuteur.

b. L'organisation verbo-viscéro-motrice: stratégies propres à chaque locuteur

Comme nous l'avons énoncé précédemment, le corps tout entier d'un locuteur réagit. Cependant, les processus qui vont être mis en place chez chaque locuteur seront différents, selon qu'il s'agisse de la production d'un geste ou de parole. Ce sont ces processus, que Bekdache et Dahon (Bekdache et Dahon, 1976, 1977, in Cosnier et Brossard, 1984 : 24), dans leur démonstration faite sur la parole et le geste, ont nommé: les « *capacités réductrices sur les états de tension interne* ».

De plus, ces chercheurs nous apprennent, que d'un individu à un autre ces stratégies seront diverses: « *chacun les utilise selon un style et des stratégies qui lui sont personnels et qui traduisent ce que ces auteurs ont appelé son « organisation verbo-viscéro-motrice.* » (idem : 24). Selon Cosnier et Brossard (1984 : 24), il y a un lien entre ces trois organisations. Ce qui signifie que: « *l'organisation manuelle, l'organisation verbale et l'organisation viscérale fonctionnent ensemble chaque fois que le corps réagit.* ». Autrement dit, quel que soit le ou les modes de communication choisis par un locuteur, c'est ce dernier qui les contrôle et les organise, selon ses propres stratégies.

Par ailleurs, si les processus que nous venons de voir existent bel et bien, cela sous entend, que la parole et le geste sont aussi importants l'un que l'autre, puisqu'ils sont traités de la même manière et à ce titre, ces deux modes d'expression constituent tous deux le langage.

Ainsi, pour conclure sur la relation entre la parole et les gestes, nous pouvons reprendre les affirmations suivantes, chacune étant extraite de l'ouvrage de Bouvet (1997 : 13).

La première de Ducrot et Todorov (1972 : 135) est l'idée suivante: « *il faut noter que la*

communication verbale consiste en l'usage de symboles tout autant sinon davantage qu'en l'usage des signes.». En déclarant ceci, ces auteurs véhiculent le fait que la parole et la gestualité sont indissociables dans le discours. Plus qu'ils n'accompagnent ou cohabitent avec la parole, les gestes selon M. Jousse, (Jousse, 1978, in Bouvet, 1997) reprennent l'idée principale du message vocal.¹⁰ Dans ce sens, nous pouvons comprendre que la gestualité est en mesure de prendre le relais de la parole, à certains moments du discours.

La seconde affirmation, issue de Merleau-Ponty, vient compléter celle que nous venons tout juste d'observer. En effet, ce dernier affirme que: « *la parole est un véritable geste et elle contient son sens comme le geste contient le sien.* (1945 : 214) ». Plus précisément, « *la parole n'est pas l'enveloppe et les vêtements de la pensée mais son emblème ou son corps [...] la parole ou les mots portent une première couche de signification qui leur est adhérente et qui donne la pensée comme style, comme valeur affective, comme mimique existentielle, plutôt que comme énoncé conceptuel.* » (Merleau-Ponty, 1945 : 212).

Le terme de langage comprend bel et bien deux modes de communication : un mode plus visuel qui est la gestualité et un autre mode plus auditif, la parole. En avançant l'idée d'une telle inclusion de ces deux modes dans le langage, pouvons-nous aller jusqu'à parler d'un système unique ?

2) La gestualité et la parole : un système unique

a. Gestes et parole : vers un système unique

Il s'agit dans cette partie, d'exposer une idée fortement répandue, celle d'un système unique. En effet, nous avons pour habitude de parler du système verbal comme étant le composant de la communication langagière. Seulement, comme nous le rappelle Cosnier et Brossard (1984 : 3), la communication « *déborde largement le seul système verbal* ».

Dès lors, reconsidérons la communication langagière en lui ajoutant la gestualité. Cosnier et Brossard (1984 : 15) poursuivent en précisant que « *la mimogestualité participe très activement à cette sémantique énonciative [...]* ». Mais, au delà de ce constat, ils estiment qu'il y aurait comme un manque dans le langage parlé ne permettant pas, à lui seul, de décrire tout ce qui s'attache par exemple à la spatialité. C'est là, que la gestualité prendrait toute sa dimension auprès du système verbal, formant ainsi un seul et même système composé de deux modes d'expression.

¹⁰ « *l'homme 'mimeur', rejoue les actions et interactions du monde visible en produisant des gestes qui sont comme des 'noms gestuels' donnant en quelque sorte 'l'essence de la chose mimée' ou son 'action essentielle'* »(M.Jousse, 1978 : 37)

Plus qu'une simple participation de la gestualité, il s'agit plus d'un accompagnement du discours, pour Fonagy (Fonagy, 1983, in Bouvet, 2001 : 1).

Effectivement, ce dernier déclare que « *les gestes et la mimique faciale accompagnent la parole en permanence comme une deuxième voix* ». Fonagy nous expose ceci comme s'il y avait une résonance et une complémentarité entre les deux modalités, ayant pour finalité la compréhension d'un même message.¹¹

Mais pour d'autres auteurs, comme Kendon (2004) ou Mc Neill (1992), les gestes ne sont pas là simplement pour accompagner le discours, mais aussi pour le constituer. En effet, la gestualité est un élément intégré dans l'acte de communication du locuteur. Dès lors, nous pouvons parler d'un système unique fusionnant deux modes de communication: le geste et la parole.

b. Un système unique : explications

C'est à Kendon et Mc Neill que nous devons l'hypothèse, que le geste et la parole forment un système unique. En effet, Kendon (2004: 78) nous l'explique ainsi: « [...] *Mc Neill had also observed the integration of gesture with speaking and had been impressed by it.* ». Il est important de préciser, qu'au début, Mc Neill était loin d'imaginer que les gestes et la parole devraient être vus comme deux côtés d'un même système.

Celui-ci estime, qu'il n'existe pas un langage gestuel accompagnant le langage vocal. Il est en accord avec la découverte d'Adam Kendon (1972, 1980), qui prône le fait qu'il existe une unité entre le geste et la parole. Mc Neill (1992 : 2) se justifie, en avançant l'argument que la gestualité fait partie intégrante du langage, au même titre que les mots, les syntagmes et les phrases, ce qu'il résume par la phrase suivante: « *gesture and language are one system.* ». Pour avancer cet argument, il part de l'hypothèse que la parole et les gestes sont des éléments d'un processus unique qui serait intégré à la formation de la parole. C'est cette idée, qu'il exprime à travers la citation suivante:

« *my own hypothesis is that speech and gesture are elements of a single integrated process of utterance formation in which there is a synthesis of opposite modes of thought-global-synthetic and instantaneous imagery with linear-segmented temporally extended verbalization.* »¹² (idem: 35).

Kendon (2004) ajoute ensuite, que l'expression gestuelle est une composante complètement

¹¹ C'est avec la même conviction que Kendon (2004) s'exprime mais, avec des termes quelques peu différents. Ce dernier parle, effectivement, de l'existence d'une relation entre la gestualité et les mots qui serait d'ordre réciproque. Cet auteur explique cette corrélation en affirmant que les gestes et les mots interagissent les uns avec les autres afin de créer une compréhension la plus précise possible.

¹² « Ma propre hypothèse est que la parole et le geste sont des éléments d'un processus unique intégré dans la formation d'énoncé, dans laquelle il y a une synthèse de modes opposés de la pensée global, synthétique et des images instantanées avec une verbalisation linéaire-segmentée, temporellement prolongé. » (notre traduction).

intégrée dans la construction de l'énonciation. C'est cette intégration du geste et de la parole qui conduit, d'une part, Kendon, (1980a) à percevoir ces deux modes d'expression qui doivent être considérés comme: « *two aspects of the process of utterance* »¹³ (Kendon, 2004 : 125). D'autre part, Mc Neill (Mc Neill, 1985, in Kendon, 2004 : 125) a demandé ironiquement: « *so you think gestures are nonverbal ?* »¹⁴, proposant alors, la gestualité comme une partie à part entière du langage.

Kendon (2004 : 111) formule l'idée, que le locuteur crée un ensemble, dans lequel les gestes et la parole sont utilisés comme des « *partners* ».

Le geste, au même titre que les mots, est selon Kendon (2004 : 156) un composant du produit final émis par le locuteur et à ce titre, tous les composants sont revus ensemble comme s'ils formaient une unité: « *as a conversational move it is not a repetition, but something new, and there is something new in the gesture as well. Thus we may say that the gesture is part of the speaker's design for the utterance* ». En effet, dès lors où nous répétons, corrigeons, ou encore reprenons une conversation les deux éléments du langage: geste et parole sont repris.

Conformément à l'interprétation que Kendon se fait, le locuteur peut ajuster à la fois la parole et la gestualité, l'une par rapport à l'autre, comme si elles étaient deux ressources expressives séparées qui pouvaient être mises en place, chacune en relation avec l'autre de façon différente, en fonction du sens que nous devons donner à la conversation. Autrement dit, les locuteurs ajustent continuellement les composantes de la conversation entre elles. Par conséquent, ces derniers sont amenés à manipuler les gestes et la parole, afin de les contrôler; ce qui permet de les orchestrer différemment selon l'occasion. C'est pourquoi, Kendon (2004) préfère dire que l'ensemble geste-parole, cohérent sémantiquement, est le fruit de la réalisation du locuteur. Ce dernier voit, dans cet ensemble, deux modes d'expression qui sont planifiés ensemble.

De plus, il complète cette observation en précisant que le locuteur construit une unité regroupant à la fois, l'action parlée et l'action faite en geste: « *this means that, from the speaker's point of view, the unit that had been constructed was constructed of both a spoken action and a gestural action.* » (Kendon, 2004 : 128).

Ainsi, il semblerait que le geste fasse partie intégrante de la plupart des discours. Nous l'avons vu la production des gestes accompagnant la parole est présente dans la plupart des conversations. Mais, cette présence est relevée par Goldin-Meadow (2003 : 247), comme étant inconsciente aux yeux des locuteurs ou, plus exactement, il semblerait que nous la remarquons, mais que nous n'ayons pas conscience de ce moment: « *gesture is ever present, and we notice it*

¹³ « deux aspects du processus d'énonciation. » (notre traduction).

¹⁴ « donc, vous pensez que la gestualité est non verbale ? » (qu'elle ne fait pas partie du langage). (notre traduction).

even though we typically don't know we're noticing it. The time seems ripe to look beyond speaker's words of the secrets that, until now, have been locked in their hands. ».

c. Remise en cause d'un système unique

Nous pouvons nous interroger sur le lien qui existe entre le geste et l'expression de la pensée. Considérant le geste comme une partie intégrante de la communication, Goldin-Meadow (2003) affirme qu'il est aussi une partie intégrante de la pensée.

Mc Neill (1992)¹⁵ s'accorde sur ce positionnement en expliquant que bien que les images soient un médiateur de la pensée, elles et le langage, existent aussi ensemble, comme un seul système. Autrement dit, ces deux auteurs ne remettent pas en cause l'idée d'un système unique, mais au contraire ils nous confortent dans cette idée.

Arnheim (1969) s'oppose clairement à l'hypothèse d'un seul système comprenant la parole et le geste. En effet, d'une part, il remet en question le fait que le langage s'auto suffise pour véhiculer les pensées. Et d'autre part, il soulève l'idée d'une rivalité entre la pensée verbale et visuelle. En d'autres termes, nous pouvons appréhender à l'aide d'une vision différente le lien entre la pensée et la gestualité. Ce lien serait, selon Arnheim, insuffisant et conflictuel. Il ne s'agit donc pas, pour ce dernier, de rejeter l'existence d'une corrélation entre la pensée et les gestes, mais plutôt, de réfuter au nom d'une rivalité la thèse en faveur d'un système unique.

Arnheim ne fut pas le seul à ne pas approuver cette hypothèse. Effectivement, Kita (Kita, 2000, in Kendon, 2004), elle aussi, n'afflue pas dans ce sens. Celle-ci ne pense pas que les gestes soient coordonnés avec le discours parce qu'il s'agit, selon elle, de deux modes d'expression provenant d'une même source.

Si sur certains aspects, Mc Neill (1992) et Kita (Kita, 2000, in Kendon, 2004) sont en désaccord, tous deux estiment que les expressions gestuelles et verbales se façonnent chacune dans une dialectique réciproque. Point de vue que, De Ruiter (De Ruiter, 2000, in Kendon, 2004) ne suit pas, puisqu'il suppose que les processus de la parole et de la gestualité s'activent, indépendamment, l'un de l'autre.

Ainsi, chaque auteur a sa propre vision sur la question de l'existence d'un système unique, chacun avec ses propres arguments défend son point de vue, ce qui mène à de nombreuses controverses.

Toutefois, nous pouvons, en l'état actuel des recherches, pencher en faveur d'un système unique composé des gestes et de la parole interférant positivement (sans rivalité) avec les pensées.

Afin de mieux « visualiser » le lien qui existe entre la gestualité et la parole, nous allons présenter le

¹⁵Mc Neill (1992 : 272) suggère que les pensées sont des images et des mots. C'est ainsi, qu'il affirme que la gestualité est une partie de cette créativité: « *gestures are part of this creativity* ».

continuum du langage.

d. Lien entre la gestualité et la parole : le continuum du langage

Certains auteurs ont mis en évidence l'existence d'un continuum du langage. Plus précisément, D. Bouvet (2001 : 145), nous le présente de la manière suivante : « *il existe bien un continuum sur le plan de la gestualité entre les langues vocales et les langues gestuelles : les entendants ne se parlent pas seulement avec des signes audibles, mais aussi avec des signes visibles* ». Il est vrai, que quelle que soit la nature des signes, ils font partie du discours. Ce continuum¹⁶, d'après Kendon (2004), est un continuum gestuel qui s'étend d'une extrémité où seul le non verbal est utilisé, à une autre extrémité où cette fois-ci le verbal et le non verbal cohabitent, nous parlerons alors de linguistique.

D'après Goldin Meadow (2003), cette complémentarité qui se tisse entre les mots et les gestes ne donne pas la même information, c'est pour cela qu'ensemble, ils permettent d'enrichir la description d'un objet.

Ainsi, l'existence de ce continuum du langage contribue à démontrer qu'un lien inéluctable subsiste entre la gestualité et la parole. Autrement dit, même si ces deux modes d'expression se retrouvent à chaque extrémité de celui-ci, ils font bien partis d'un même système.

Goldin-Meadow (2003) revient sur le fait que c'est parce que le geste et la parole sont synchronisés dans le temps, qu'ils font partie d'un même système.

3) Pouvons-nous généraliser l'idée de synchronie?

a. Existence d'une synchronie

Lors d'une de ses analyses, sur la structure phrastique de la fluidité du mouvement des mains et de la tête du locuteur, Kendon (1972) observa que le mouvement accompagnant la parole était produit le long du discours. De fait, Mc Neill (1992 : 11) appuie cette observation puisque pour lui, le geste et la parole sont porteurs du même sens et surtout, ils sont produits dans une synchronie temporellement très proche: « *gesture and speech occur in very close temporal synchrony* ». Ces deux modes d'expression sont donc synchronisés: « *gesture and speech are synchronous* » (idem : 23).

Toutefois, notons que la synchronie entre le geste et le discours peut être plus ou moins parfaite.

¹⁶ Le continuum est présenté dans ce même chapitre, partie numéro 9b.

b. Une synchronie imparfaite

Même si nous pouvons visiblement parler de synchronie, il est nécessaire de mentionner que celle-ci n'est pas toujours parfaite. Effectivement, Colletta (2004 : 84) reprend une citation de Kendon (1990), qui notifie « *qu'il n'y a jamais de parfaite synchronie entre les participants d'un bout à l'autre de l'interaction* ». En effet, parfois nous pouvons remarquer que les gestes viennent combler un temps de réflexion précédant la parole. Nous pouvons alors, nous interroger sur le fait qu'il est peut-être plus simple de produire un geste plutôt qu'un mot ? Les capacités cognitives requises sont peut-être moindres ?

Si l'on se fie à Calbris (2003), l'explication que nous pouvons fournir afin de mieux comprendre cette synchronie imparfaite, serait l'existence d'un processus d'anticipation fréquent du geste sur la parole.

Ainsi, nous pouvons tout de même dire, qu'elle soit parfaite ou non, il y a dans tous les cas, la présence d'une synchronie. D'ailleurs, Mc Neill (1992) nous le précise, il y a toujours un lien constant dans le temps entre ces deux composantes du discours.

c. Impact de la synchronie sur le développement de la gestualité et de la parole

Cette simultanéité plus ou moins parfaite, aurait selon Colletta (2004 : 227), un impact sur le développement: « [...] *qui affecterait simultanément les aspects linguistiques et kinésiques des conduites* ».

D'autres travaux, comme ceux menés par Elizabeth Bates (1970), nous ont éclairée sur la particularité de ce développement. Plus précisément, sur l'idée que la gestualité et le langage vocal se développent ensemble à l'aide de la même combinaison des capacités cognitives. Nous entendons par là, que les gestes et la parole requièrent les mêmes compétences référentielles lors de leur développement.

De plus, Kendon (2004), dans son ouvrage fait appel à Condon et Ogston (1966,1967) qui ont démontré que la synchronisation des mouvements du corps avec la parole se fait à des niveaux d'organisation multiple. Autrement dit, ce phénomène de synchronisation semble plutôt complexe puisqu'il requiert de nombreuses compétences, qui se font à des degrés différents.

Nous venons de décrire les liens qui existent entre deux modes de communication, la gestualité et la parole. Dès à présent, nous allons nous focaliser sur l'influence que peut avoir l'environnement sur la gestualité d'un locuteur.

III] Impact de l'environnement sur la production gestuelle

1) Le geste et ses contextes d'apparitions

a. Geste et énoncé : quelles définitions ?

Nous allons, dans un premier temps, présenter différentes définitions du geste. Puis, nous analyserons ses contextes d'apparitions.

a.1. Définition du geste

Selon le dictionnaire Hachette (1992 : 668) :

« Geste n.m.: mouvement volontaire ou instinctif d'une partie du corps, notamment des bras et des mains pour faire ou exprimer quelque chose. ».

Ainsi, cette première définition nous éclaire sur un point important, l'idée qu'un geste ne se réalise pas uniquement avec la ou les mains, mais avec l'ensemble du corps.

Calbris (2003 : 193) nous apporte des informations supplémentaires sur ce que nous entendons par « geste ». En effet, elle en donne la définition suivante: « *Le geste. Signe articulé, le geste se décompose en éléments physiques susceptibles de porter un sens.* ».

Dans ce sens, il correspond à un mouvement réalisé par le corps d'un locuteur. Nous remarquons, qu'ici le sens n'est pas un critère de définition du geste.

En effet, tout geste est plutôt déterminé, selon Calbris (2003 : 46), « *par le choix d'un segment corporel, par la forme qui lui est donnée, de même que par son orientation ou son mouvement.* ».

Nous pouvons appréhender le geste comme un signe, avec les caractéristiques que cela implique.

Autrement dit, un geste est réalisé par notre corps tout entier, qui se met en mouvement dans un espace prédéfini.

a.2. Définition du terme : « utterance »

Il s'avère que Tylor (Tylor, 1865, in Kendon, 2004 : 51) met en exergue la signification du mot « *utterance* » comme exprimant le fait de mettre en dehors: « *put outside* » (idem : 51). Ce qui signifie que ce qui caractérise un énoncé, c'est le fait qu'il permette d'extérioriser des informations. Ceci sert de point de départ à Tylor dans sa volonté de montrer que cette notion ne doit pas être restreinte à la parole.

De plus, il ajoute le fait qu'il y a beaucoup de façons différentes de réaliser un énoncé. Il termine par

une suggestion, qui repose sur l'idée que les principaux moyens permettant aux humains d'exprimer leurs pensées, en dehors de la parole, sont la langue gestuelle, l'écriture-image et l'écriture-mot: *«he suggested that the “principal means” by which humans can express their thoughts, besides that of speech, are gesture-language, picture-writing and word-writing »* (idem : 51).

Kendon revient sur cette notion d'« *utterance* » (idem : 110), qui selon lui, devrait être utilisée pour référer à tous les ensembles d'actions faites pour l'interlocuteur, comme une tentative du locuteur, qu'il nomme acteur, pour donner des informations de toute sorte.

Ainsi, ce terme semblerait renvoyer à tous types de communication verbale ou non verbale utilisés par le locuteur pour guider au mieux son interlocuteur vers l'information qu'il souhaite véhiculer.

Nous ne pouvons pas parler d'« *utterance* » sans évoquer le concept du « *growth point* » (idem : 78). Kendon (2004) précise que l'idée principale du concept s'oppose à l'idée selon laquelle l'« *utterance* » serait construite pièce par pièce, de façon linéaire, comme ça a été proposé dans les modèles de traitement de l'information comme celui de Levelt (1989).

Lorsque l'on s'intéresse aux gestes, il est important à la fois, de les définir mais aussi, de prendre en compte leur contexte dans lequel ils sont produits afin de déterminer leur signification.

b. Un certain type de gestes : les gestes polysémiques

Les gestes, selon leur contexte, peuvent prendre des significations différentes. Les auteurs comme Goldin-Meadow (2003) ou Calbris (2003) s'accordent sur ce constat. Pour ce qui est de la place occupée par le contexte, nous pouvons comprendre grâce à Calbris (2003 : 25) que *« tout se passe comme si le contexte venait ”activer” une des significations possibles »*. Autrement dit, un panel de choix s'offre au locuteur et c'est l'environnement direct dans lequel se déroule la conversation qui va influencer, voire même décider de l'orientation donnée à la signification finale.

En outre, elle nous enseigne que le geste peut avoir un sens ou un autre, tout en pouvant *« recouvrir simultanément plusieurs signes »* (idem : 35), ce qui amène la notion de geste *« polysigne »* (idem : 35).

Il est important de ne pas confondre les différentes notions que nous venons de voir. En effet, en premier lieu, nous n'avons pas mentionné de nom particulier pour le concept vu, nous parlerons dès à présent, de polysémie. Pour revenir en quelques mots sur cette notion, nous pouvons ajouter au regard des observations faites par Calbris (2003 : 35), que *« tout geste est potentiellement polysémique sans être arbitraire car il présente en permanence un lien analogique entre son aspect physique et sa signification. »*. De plus, si nous connaissons à la fois les différents sens que peut prendre un geste et ses *« variantes gestuelles »* (idem : 162), alors Calbris (1993 : 162) nous révèle que cela permet *« de découvrir que dans une situation donnée le choix spontané d'un geste se fait*

en fonction de sa polysémie. ».

En outre, grâce à cet auteur (Calbris, 2003), nous pouvons comprendre à la fois, que le locuteur a un choix sémantique à effectuer pour accéder à un geste adapté au contexte, mais aussi, un choix psychologique à faire pour sélectionner la bonne variante gestuelle.

A ces contextes qui influencent la signification d'un geste, nous pouvons ajouter des conditions qui vont favoriser la production gestuelle d'un locuteur.

c. Les conditions favorables à la production des gestes

c.1. Gestualité spontanée et procédé inconscient

Pour commencer, il semble intéressant d'évoquer une observation faite par Mc Neill (1992 : 11). En effet, nous pouvons constater que 90% de la gestualité produite par un locuteur se réalise lorsque ce dernier est entrain de dire quelque chose. De même, celui-ci nous renseigne sur le fait que cette gestualité, qui apparaît lors d'une conversation, est la plupart du temps faite spontanément: « *when people talk they can be seen making spontaneous movements called gestures* ». Cette idée de spontanéité du geste est complétée par Goldin-Meadow (2003 : 245) qui parle de procédé inconscient.

Lorsque nous abordons la notion de spontanéité, n'incluons-nous pas aussi l'idée d'inconscience ? En effet, par définition la spontanéité résulte d'un acte irréfléchi, immédiat, ce qui n'est pas sans rapport avec un acte fait inconsciemment.

Cependant, la spontanéité n'est pas à la source d'une action que le locuteur peut réaliser inconsciemment. Il s'avère que ce dernier a conscience de l'action qu'il vient de produire, contrairement à une action inconsciente. C'est pourquoi, l'inconscience et la spontanéité restent deux termes distincts.

Pour revenir à Goldin-Meadow (2003), nous pouvons voir qu'elle présente plus exactement, deux points de vue: celui du locuteur et celui de l'auditeur (bien évidemment par auditeur nous comprenons l'interlocuteur pourvu de tous ses sens). Le premier, n'est pas toujours lucide quant à son utilisation des gestes. Le second, capte ces gestes sans savoir réellement qu'il s'en est servi.

Ainsi, pour le locuteur comme pour l'interlocuteur, il peut éventuellement se mettre en place « *une conversation 'souterraine/parallèle'* » (Goldin-Meadow, 2003 : 245) lors de chaque échange, sans que l'un ou l'autre, « *soit conscient que l'information gestuelle passe entre eux* » (idem : 245).

Afin d'appréhender ces notions de spontanéité et d'inconscience de production des gestes, nous pouvons nous appuyer sur Calbris (2003 : 187). Elle nous éclaire sur le fait que c'est principalement sur l'expression gestuelle de la pensée qu'il faut se focaliser. En effet, c'est ce type d'expression qui est « *spontanée, produite et perçue de façon non consciente, s'appuyant sur un code communément*

partagé par l'ensemble ou la majorité des Français. ».

Du fait que la gestualité est instinctive et inconsciente, il faut alors noter l'importance du contexte. En effet, chaque locuteur a sa propre gestuelle, ce qui explique que très peu nombreux sont les gestes compréhensibles une fois sortis de leur contexte de production. Dans ce sens, Bouvet (2001 : 140), spécifie que ce sont les marques posturo-mimo-gestuelles qui nécessitent un « *contexte de production langagière déterminé* » pour avoir du sens. Ce constat est relevé par Goldin-Meadow (2003) qui précise que contrairement aux gestes seuls, la parole seule peut être comprise si nous lui enlevons la gestualité.

C'est notamment pour ces différentes raisons, que De Jorio (De Jorio, 2000, in Kendon, 2004) insiste sur l'importance de toujours étudier les gestes dans leur contexte de production. Pour ce dernier, c'est seulement de cette manière que nous pouvons comprendre le sens que peut prendre le geste.

c.2. En contexte de bruit les gestes aident à la reconstitution du message

Afin de poursuivre sur la compréhension d'une conversation, nous pouvons constater avec Goldin-Meadow (2003) que le bruit a un effet sur la clarté d'une histoire, que celle-ci soit avec ou sans gestes. Dans ce cas, la communication non-verbale va s'avérer utile pour que l'interlocuteur puisse au mieux reconstituer le message.

La gestualité, bien qu'elle soit la plupart du temps inconsciente et spontanée, voire même parfois encouragée par des conditions environnementales, peut, dans certaines conditions, être produite en plus grande quantité par un locuteur. Une des conditions favorisant le recours aux gestes est selon Kendon (2004: 353), le bruit: « *The noise of the street, or the inconvenience and difficulty of visiting one's neighbours [...] perhaps encouraged the use of gesture as an autonomous means of conversation.* ».

c.3. La gestualité : quand les mots ne suffisent plus

Si cette modalité manuelle permet, dans certains cas, de contribuer à la compréhension c'est d'une part, parce qu'elle « *permet de présenter un format qui est différent de celui utilisé par la parole.* » (Goldin-Meadow, 2003 : 243), et d'autre part, c'est parce que ce système visuel est, selon Bouvet (2001), le système sensoriel de l'espèce humaine le plus développé de tous.

De part son format particulier, le geste rend « *la transmission de l'information visuo-spatiale en parole* » (Bouvet, 2001 : 243) beaucoup plus facile que s'il avait fallu recourir au langage vocal. C'est ainsi que s'exprime Goldin-Meadow (2003) sur la question. Elle conclut, qu'il arrive que des locuteurs fassent appel à la gestualité pour exprimer une information « *qu'ils sont, à ce moment, incapable d'exprimer dans le langage.* » (Goldin-Meadow, 2003 : 243).

Pour revenir sur l'expression de la spatialité, Kendon (2004 : 312) complète le propos en insistant sur le fait que la modalité gestuelle peut aussi permettre d'établir des « emplacements spatiaux dans l'espace gestuel » renvoyant aussi bien à des objets, des personnes ou des entités abstraites auxquels nous sommes entrain de référer.

c.4. Recours aux gestes pour l'interlocuteur et le locuteur lui-même

Comme nous l'avons vu précédemment, des conditions peuvent favoriser l'emploi de la gestualité. Ainsi, nous avons vu uniquement des conditions environnementales que nous allons dès à présent compléter. Il s'avère, selon les observations de Goldin-Meadow (2003), que la présence des deux locuteurs n'a pas d'impact sur la production de gestes. Nous pouvons, d'ailleurs, constater que les aveugles font des gestes même lorsqu'ils s'adressent à d'autres aveugles. Par conséquent, au travers de ce cas particulier, nous pouvons dire que les personnes aveugles ou non, produisent des gestes pour leur interlocuteur, mais aussi pour eux.

De plus, ce même auteur, nous révèle que la réalisation de gestes s'accroît considérablement lorsque le locuteur a du mal à s'exprimer; soit parce qu'il ne trouve pas ses mots dans le langage vocal, soit parce qu'il cherche à parler dans une autre langue, soit encore lorsqu'il raisonne ou fait appel à sa mémoire.

Ainsi, Kendon (2004), synthétise la gestualité comme étant un moyen d'expression que chaque être humain a à sa portée et qu'il peut utiliser dans un large éventail d'objectifs différents. Il ajoute que les gestes sont produits et façonnés d'une certaine manière, afin de permettre au locuteur d'accomplir une expression plus complète. Autrement dit, c'est la combinaison de la modalité visuelle et auditive qui crée une expression la plus achevée possible. Pour ce faire, il semble nécessaire que le locuteur organise et planifie, à la fois, la gestualité et la parole. En ses propres termes, Kendon (2004: 125) affirme: « *this means that, when using gesture, the speaker must already have organized it at the same time as the plan for the spoken phrase with which it is to occur is organized.* ».

c.5. Expériences sur la communication non verbale des entendants

Il semble intéressant de s'attarder sur des expériences effectuées auprès d'entendants n'ayant aucune connaissance dans les langues des signes. Les deux expériences qui vont suivre sont relatées dans l'ouvrage de Kendon (2004 : 286).

La première est une étude faite par Bloom (1979) et Dufour (1992). Celle-ci consiste à observer des locuteurs qui doivent raconter un conte de fées connu à une autre personne, en se servant uniquement de la communication non verbale. C'est ainsi, que ces derniers ont pu constater, que très rapidement, les sujets improvisent un petit répertoire de gestes qu'ils utilisent en les organisant comme dans leur langue vocale. Autrement dit, en conservant la syntaxe du français.

La seconde expérience, réalisée par Singleton (Singleton, 1996, in Kendon, 2004), sollicite les sujets afin qu'ils décrivent une scène, uniquement à l'aide de gestes. Pour ceux-ci, l'invention de gestes a aussi été remarquée. Cependant, leur emploi est différent sûrement parce que la situation l'est aussi.

En d'autres termes, les gestes sont inventés pour nommer des objets et les sujets utilisent une forme de la main pour représenter un aspect de l'objet qui bouge: *«in most cases they invented gestures that named the objects observed in the scene and they were more likely to use a hand shape that represented an aspect of the moving object in the movement or action gesture. »*.

Pour conclure sur cette partie, en ce qui concerne les moments dans lesquels un locuteur est amené à produire des signes, nous allons reprendre Kendon (2004). Ce dernier, affirme que peu importe le moment pendant lequel un locuteur a recours à la gestualité, ce qui est important c'est que lorsque ce dernier l'emploie, il l'utilise comme une partie intégrante de l'activité de production de parole et ce, dans les interactions quotidiennes. En d'autres termes, Kendon (2004 : 361) déclare que souvent la gestualité joue un rôle important dans le processus de communication, même si elle n'est que momentanée. Enfin, ce dernier affirme que:

*« For a truly inclusive view of human language gesture must be taken into account [...] that language cannot be properly understood if it is regarded only as a system of abstract symbols governed by quasi-mathematical rules of operation. »*¹⁷

Nous venons de présenter l'impact que peut avoir l'environnement sur la production de gestes. Nous allons continuer à traiter cette question, mais cette fois-ci, en s'intéressant uniquement à l'environnement culturel.

2) La Culture influence nos gestes

Nombre de linguistes se sont penchés sur l'existence d'une relation entre les gestes et la culture.

a. Relation entre gestualité et culture

a.1. Spécificités culturelles

Tout d'abord, en s'appuyant sur la relation spatiale qui est inversée dans certaines cultures,

¹⁷ « d'un point de vue vraiment inclusif en ce qui concerne le langage gestuel humain, nous devons prendre en compte [...] le fait que la langue ne peut pas être correctement comprise si le langage est considéré seulement comme un système de symboles abstraits dirigés selon les règles quasi-mathématiques d'opération. » (notre traduction).

Bouvet (1997 : 67) affirme que chaque culture possède une façon particulière « *d'élaborer des représentations, et privilégie tel ou tel aspect de l'expérience* ».

En effet, dans ce cas précis, nous pouvons prendre l'exemple de l'emplacement de la main par rapport au corps dans la réalisation des notions liées au temps. Autrement dit, nous pouvons voir que dans certaines cultures le futur est positionné derrière le corps du locuteur puisqu'il réserve une partie d'inconnu, alors que le passé est placé devant lui puisqu'il peut être considéré comme un « *objet de vision* » (idem : 67) du fait que nous ayons déjà connaissance des faits.

Nous venons de constater à l'aide d'un exemple, que l'hypothèse d'une relation entre la gestualité d'un locuteur et la culture de ce dernier semble avoir un lien lorsqu'il s'agit de situer la notion de temps dans l'espace. Toutefois, il est important de noter que ce constat ne peut pas être généralisé puisqu'il ne s'applique qu'à certaines sociétés.

a.2. La culture comme aide à la compréhension d'un geste

En outre, Jacques Cosnier (1984 : 3-4) se réfère à Sapir pour déclarer que: « *le code tacite des messages et des réponses transmis par le geste sont l'œuvre d'une tradition sociale complexe* ». C'est justement cette notion de « *tradition sociale* » qui retient toute notre attention puisqu'elle renvoie à l'idée, qu'au sein de chaque société des coutumes différentes se développent. En d'autres termes, c'est par l'apprentissage des codes propres à chaque culture qu'un locuteur pourra comprendre, puis réaliser des gestes. Comme le résume M.Gueyraud (2009 : 43): « *Un même code pourra prendre une signification différente selon l'univers culturel dans lequel il est employé. Le Geste est donc un fait social par excellence.* ». C'est donc, le contexte de production d'un geste qui va venir désambiguïser son sens.

Nous pouvons ajouter, qu'il existe un lien entre la forme du geste et son sens qui diffère selon la culture : « *[...] le signe gestuel a la particularité de présenter une analogie entre son aspect physique et sa signification tout en différant d'une culture à l'autre (et parfois, également à l'intérieur d'une même culture).* » (Calbris et Montredon, 1986 : 4).

Non seulement, la gestualité peut varier d'une culture à une autre, ainsi qu'au sein d'une même culture, mais elle peut aussi, selon Mc Neill (1992 : 106), changer d'un locuteur à un autre. En effet, cela peut s'expliquer par la spontanéité de la gestualité et par les créations individuelles, plus ou moins fantaisistes des locuteurs. Chacun crée son propre répertoire manuel: « *each speaker separately created her own manual symbols of the event* ». ¹⁸

Pour illustrer au mieux l'idée qu'il existe des caractéristiques propres à chaque culture, Mc Neill (1992 : 56) fait appel aux emblèmes, autrement nommés les: « *Italianate gesture* »¹⁹. Ces

¹⁸ Mc Neill (1992), notons le, mentionne que la gestualité est un ensemble de symboles différents du langage vocal.

¹⁹ Italianate gesture signifie gestualité italienne. Ce sont des gestes utilisés en très grand nombre par les locuteurs de ce

derniers sont des signes qui font partie d'un code social dont la structure est incomplète et ils ne sont pas entièrement organisés comme une langue. Les emblèmes constituent ainsi, un type de geste qui montre des spécificités culturelles.

Par ailleurs, il est intéressant de constater que pour comprendre certains types de gestes, il s'avère être essentiel d'avoir une connaissance de la culture (des gestes en question): « *in contrast to spontaneous iconics and metaphoric, there is no way to understand the Hand Purse without the appropriate cultural knowledge* » (idem : 56).

b. Influence et contrôle de la société

b.1. Une influence sociale et culturelle certaine

Comme nous venons tout juste de l'observer : chaque geste diffère d'une culture à une autre, pas forcément par sa forme, mais plutôt par sa signification. Etant donné qu'il peut y avoir différentes cultures au sein d'une même société, il est important d'ajouter que la gestualité varie aussi d'un groupe à une autre (Kendon, 2004).

Pour proposer cette affirmation, Kendon (2004 : 329) mentionne que les études historiques sont suffisantes pour montrer que l'expression du corps et de la gestualité, que nous utilisons, sont sujettes à une influence sociale: « *bodily expression and gesture use are subject to social regulation, however they are in sufficient for a full understanding of just which aspects of gesture are subject to it.* ».

Revenons brièvement, sur une remarque qu'il semble nécessaire de faire sur les influences culturelles dont parlent Kendon (2004). Il s'avère qu'une étude comparative des gestes menée par Efron (1941) est à prendre en considération. Selon Kendon (2004 : 66), il faut prendre ces travaux comme une démonstration concluante sur le fait que les différences observées dans les conduites gestuelles sont dues aux influences culturelles et non à des héritages, des facteurs biologiques ou ethniques; ce qu'il reformule ainsi: « *this was taken as a conclusive demonstration that the use of gesture is a matter of cultural tradition, and not a matter of racial inheritance.*».

N'omettons pas de signaler l'existence de controverses répandues, optant pour des explications privilégiant la thèse des facteurs ethniques, plutôt que culturels.

Nous retiendrons, que même si les gestes sont amenés à être influencés par des facteurs que nous venons de détailler, les locuteurs gardent tout de même, selon Kendon (2004), une certaine flexibilité dans leur façon d'organiser les composantes verbales et gestuelles de leur discours.

pays. Ceux-ci ont un recours au signe qui est ancré dans leur culture et dans leur façon de parler.

Comme nous venons de le remarquer à l'aide de l'ouvrage de Kendon (2004), différentes études ont permis de confirmer et d'affiner à une certaine échelle, l'observation la plus répandue, reconnaissant que les gens de diverses cultures ont une gestualité différente.

Cependant, comme l'exprime clairement Bouvet (1997 : 109) : « *il n'y a pas chez l'homme de comportements naturels qui s'opposeraient à des conduites culturelles* (Merleau-Ponty, 1945 : 221 ; 226) ». En effet, il semble logique que des hommes évoluant dans une culture qui les modèle, s'imprègnent de celle-ci et produisent naturellement des gestes dépendant de cette culture. Nous pouvons avancer l'idée que lors de la création de gestes, un locuteur sera influencé par sa culture sans pour autant en avoir l'intention. D'où, la citation de Bouvet (1997 : 109) : « *tout est fabriqué et toute est naturel chez l'homme [...]* ».

b.2. Contrôle de la société

Contrairement à Kendon (2004), pour qui les gestes subissent une influence sociale, Mc Neill (1992) va bien plus loin, en parlant non plus d'influence, mais de contrôle de la société sur la gestualité des locuteurs.

Lorsqu'il introduit ce nouveau constat, Mc Neill (1992 : 179) précise que ce contrôle de la société ne serait pas directement porté sur notre pensée, mais l'influencerait indirectement en fournissant des schémas pour créer des images métaphoriques: « *metaphoric images are the culture's way of influencing individual's thought.* ».

Toutefois, même si Kendon (2004) ne fait pas allusion à ce contrôle de la société, il mentionne en se référant à une citation de De Jorio que la gestualité est formatée par la culture.

Ceci explique pourquoi, plusieurs auteurs comme G. De Laïresse ou Leonardo (De Laïresse, 1738, in Kendon, 2004), recommandent vivement d'observer et de prendre des notes sur la façon dont les gens issus d'origines sociales et de catégories socio-professionnelles différentes se comportent dans la vie quotidienne; ceci pourrait permettre d'analyser au mieux leur gestualité.

Nous venons de constater l'impact que peut avoir une société sur la gestualité. En effet, les gestes peuvent être régulés et sujets aux conventions sociales.

A ce sujet, Bloomfield Leonard (Bloomfield, 1933, in Kendon, 2004 : 67) tient à faire remarquer que c'est la gestualité accompagnant tous les discours qui est gouvernée par ce type de conventions.²⁰

Après avoir remarqué l'impact de l'environnement culturel sur les gestes, nous allons maintenant constater, que l'environnement familial n'est pas à négliger, puisqu'il peut influencer la production

²⁰ Pour comprendre pourquoi ces gestes sont devenus, selon Joseph Marie De Gérando (De Gérando, 1800, in Kendon, 2004), des signes dont la signification est établie par convention, il faut admettre qu'ils ont perdu tous liens qu'ils entretenaient avec les expressions naturelles.

gestuelle des enfants.

3) Particularités : les gestes utilisés par les enfants

Selon Goldin-Meadow (2003), tout le monde est capable de décoder les gestes. Par « tout le monde », il faut entendre : personnes de tout âge, adultes comme enfants.

De plus, elle atteste que lorsque les gestes sont produits en accompagnement de la parole, les enfants âgés de sept ans sont capables, au même titre que les adultes, de glaner le sens spécifique de l'information. Autrement dit, les adultes et les enfants sont sur un même pied d'égalité pour ce qui est du décodage des gestes.

a. Bain de langue gestuelle pour les enfants

Nous pouvons penser, que cette capacité à comprendre la gestualité est en lien avec le bain de langue dans lequel évolue l'enfant, dès son plus jeune âge.

En effet, Bouvet (2001 : 142) certifie, que « *le bain de langue est un bain de marques posturo-mimo-gestuelles qui bien que coupées de la chaîne parlée peuvent prendre des significations précises puisqu'il s'agit d'un registre de parole adressé à l'enfant qui ne sait pas encore parler où tout est mis en œuvre pour que la signification de ce qui est dit soit donnée par le contexte, afin que les enfants puissent « percer le code » et apprendre à parler.* ». Ces marques posturo-mimo-gestuelles sont donc indispensables aux enfants pour qu'ils accèdent à l'apprentissage de la langue vocale.

Non seulement, ces marques sont indispensables et présentes dès le plus jeune âge, puisque comme nous l'avons vu, l'enfant a accès à un répertoire de « *signaux posturo-mimo-gestuels à valeur communicative* » (idem : 132), mais surtout, ces marques sont présentes avant même la prononciation du premier mot. Ce répertoire, ensuite, et dès l'âge de six ans « *ne diffère pas fondamentalement de celui des adultes* » (idem : 308).

b. Les gestes au cœur du langage enfantin

b.1. La place des gestes dans le langage enfantin

Cette première approche qui est proposée des enfants, pourrait expliquer le fait que ces derniers formulent, en premier lieu, leurs idées avec des gestes et non avec des mots. C'est de Goldin-Meadow (2003) que nous vient le constat de l'expression correcte de leurs idées d'abord en gestes.

Nous pouvons noter, grâce à Mc Neill (1992), qu'une tendance se dégage dans l'utilisation faite des gestes par les enfants. Effectivement, il s'avère que les mères ont recours, le plus souvent, à des déictiques ce qui influe directement sur les gestes employés par leurs enfants.

De plus, nous pouvons mentionner le fait que dans la gestualité infantine, le corps tout entier va interagir, mais c'est seulement en grandissant qu'un enfant affinera ses mimiques faciales. En effet, selon Colletta (2004 : 308): « *les mimiques faciales du jeune enfant paraissent nettement moins différenciées et subtiles que celles de l'adulte.* ». De même, Cosnier et Brossard (1984 : 22) reprennent l'idée développée par Cosnier (1975), expliquant ainsi que « *la gestualité coverbale est différente de la gestualité infantile primitive et se met en place progressivement en parallèle avec l'acquisition du langage verbal n'atteignant sa forme complète qu'à l'adolescence.* ».

Comme nous avons pu le remarquer, dans une des parties que nous avons traitée précédemment, le geste et la parole sont deux composantes d'un même système. Selon Mc Neill (1992), ces deux modes d'expression se développent ensemble dans le langage infantin, cela sous entend que le plus tôt possible, ils font déjà partie d'un même système.

La place de la gestualité dans l'acquisition du langage verbal a été mise en évidence dans des études menées par Millet et Esteve (2009). Celles-ci ont conduit à percevoir la gestualité comme une étape menant à l'acquisition de ce langage.

b.2 Mouvement et forme : deux paramètres au centre de l'attention

Nous pouvons illustrer ce propos en nous appuyant sur une expérience fait par ECO (Eco, 1972, in Bouvet, 1997 : 16). La démonstration consiste à demander à un enfant de faire l'hélicoptère. Nous pouvons, en premier lieu, constater qu'il n'arrive pas à le dessiner, toutefois, il sait le représenter avec son corps. Autrement dit, ceci veut dire que l'enfant a saisi « *la structure élémentaire* » et qu'il est capable de créer une corrélation entre sa perception de l'objet et un signe, qu'il produit avec tout son corps.

De plus, lors de sa production, nous pouvons signaler que l'enfant s'attache à représenter « *les éléments pertinents du code de reconnaissance* » (idem : 16) qui sont, en fait, en lien avec le mouvement des pales. Nous retiendrons ainsi, que l'attention de l'enfant est portée sur le mouvement et la forme.²¹

Il est important de noter « *que concernant les pratiques enfantines, parce qu'elles manifestent des étapes d'un développement langagier en cours, il est parfois difficile de distinguer*

²¹ Remarquons, que Mc Neill (1992 : 310) admet que « *l'espace dans lequel les enfants font leur geste montre les caractéristiques de l'espace d'actions réelles. Tandis que les gestes sont des symboles, du fait que leurs mouvements peuvent être tenus. Les mains dépeignent des choses et en exécute d'autre, ils ne sont pas complètement séparés des propres actions de l'enfant. Le timing du geste montre aussi les caractéristiques d'actions réelles.* ».

dans la modalité gestuelle, entre LSF et geste. En effet, comme nous l'avons montré ailleurs (Millet et Colletta, 1998) les gestes et les signes partagent des matrices communes et cette proximité formelle rend parfois difficile leur distinction. » (Millet et Esteve, 2009 : 125).

Enfin, nous pouvons dire que les gestes ne cessent d'évoluer, que ce soit, au cours du développement d'une personne ou au cours du temps. Kendon (2004 : 55) nous le signale de la façon suivante en expliquant que « *les signes au même titre que les mots, les animaux et les plantes ont eu leur croissance de développement et leur changement, leur naissance et leur mort, et leur lutte pour exister avec la loi de la jungle.* ».²²

Les gestes, produits aussi bien par des adultes que par des enfants, ont, selon leur contexte, un rôle différent dans la conversation. Nous allons dès à présent, proposer les principaux rôles que ces derniers peuvent endosser.

III] Les différents rôles que peuvent endosser les gestes

Notons qu'il n'est pas aisé d'extraire chaque fonction que peuvent avoir les gestes car comme l'affirme Kendon (1996), ils participent à des fonctions multiples simultanément (Kendon, 1996, in Goldin-Meadow, 2003).

De même, nous allons considérer les gestes qui ont un rôle ou une fonction dans l'énonciation, mais n'omettons pas qu'il existe tout de même des gestes qui n'apportent rien de plus, dans ce cas, Goldin-Meadow (2003) nous informe qu'ils ne sont pas pris en compte par l'interlocuteur. Les gestes accompagnant le discours, d'après elle, ne sont pas de simples mouvements aléatoires de la main, mais plutôt, ils sont là pour communiquer une idée principale.

Ainsi, dans cette partie nous allons nous attacher à balayer un maximum de fonctions que la gestualité accompagnant le discours peut revêtir.

D'après un ouvrage proposé par Calbris et Montredon (1986 : 3), nous pouvons déjà dresser quelques fonctions principales du geste. En effet, ces derniers nous renseignent sur le fait que le geste peut soit « *rendre un récit plus vivant* » soit, il peut permettre à un locuteur d'expliquer ou de s'expliquer soit enfin, la gestualité peut relever d'une « *stratégie dialectique* » (idem : 3). Dans ce dernier cas, elle peut exprimer « *la restriction ou son contraire, le renchérissement [...]* » (idem : 3).

²² Citation de Kendon (2004: 55): « *signs, as well as words, animals and plants have had their growth, development and change, their births and deaths, and their struggle for existence with survival of the fittest.* »

1) Expressions : des sentiments, des émotions et des intentions

a. Expressions : des sentiments, des émotions et des intentions

Tout d'abord, nous pouvons voir d'après Condillac (Condillac, 1746, in Kendon, 2004 : 37), qu'il semblerait qu'à ses débuts le langage ait commencé à apparaître afin d'institutionnaliser l'expression des émotions et des mouvements corporels: «*thus suggested that language first began to emerge as a kind of institutionalization of cries prompted by emotions combined with the bodily actions that are executed in times of need in attempts to satisfy those needs* ».

En nous appuyant sur d'autres auteurs comme Cosnier et Brossard (1984), nous pouvons constater l'impact considérable qu'ont les signes non verbaux sur l'expression des émotions. Notamment, ces auteurs énumèrent les rôles que peuvent avoir ces signes, comme dans l'expression des émotions ou dans l'intention des comportements (qui correspond à une image que le locuteur souhaite véhiculer). C'est en des termes quelque peu différents, que Bonifacio (Bonifacio, 1616, in Kendon, 2004) exprime le même constat que ces derniers. En effet, il parle de signes corporels, qui selon lui, révéleraient plus clairement et sincèrement les sentiments et les intentions d'une personne que les mots.

Nous venons de constater un premier rôle endossé par les gestes, celui s'attachant aux expressions émotionnelles du locuteur. Il est important de distinguer le fait que ces gestes peuvent permettre, à la fois de transmettre et de communiquer une sensation, mais aussi de transmettre une image plus ou moins souhaitée, à ses interlocuteurs. Le deuxième aspect est souvent négligé et pourtant son importance est à prendre en considération, afin d'appréhender au mieux les informations du discours.²³

b. Les gestes dévoilent des informations sur le locuteur

Nous allons dès maintenant aborder un côté plus psychologique du geste. Comme nous l'annoncent Cosnier et Brossard (1984), la gestualité ou la posture adoptée par un locuteur va renseigner sur l'état psychologique de ce dernier. En accord avec ces propos, Mc Neill (1992) affirme que la gestualité est l'introduction de la personnalité dans le langage. Autrement dit, c'est le geste qui va laisser entrevoir l'identité de son locuteur.

De plus, Mc Neill (1992 : 133) précise qu'avec les gestes, qu'il qualifie d'iconiques, nous pouvons

²³Ils ne sont pas les seuls à le remarquer puisque La France et Mayo (1978), repris dans le livre de Feyereisen et De Lannoy (1985 : 58) discernent dans ce qu'ils nomment la « *communication non verbale* », trois domaines: « *l'expression des émotions, l'aménagement des relations interpersonnelles et la régulation des interactions verbales* ».

connaître au mieux l'idée que l'autre personne se fait: «*(iconic gesture) they are the closest look at the ideas of another person that we, the observers, can get* ». Bien plus que de laisser percevoir l'identité d'une personne, nous pouvons voir que les gestes nous informent aussi sur l'interlocuteur.

Bien plus qu'un intermédiaire permettant l'expression des sentiments, nous allons voir que les gestes peuvent aussi servir à remplacer les mots.

2) Les gestes comme substituts, quand les mots ne suffisent plus

a. Exprimer et révéler ce que nous ne pouvons pas dire avec des mots

La communication non verbale permet bien plus que d'établir une simple communication entre des locuteurs. Effectivement, Bouvet (2001 : 36) nous éclaire sur le fait que la gestualité peut d'une part, révéler des messages que « *la chaîne verbale ne dit pas expressément* » et d'autre part, elle peut « *révéler des pensées qui n'auraient pas été dites* » ou « *des pensées encore inconnues de nous même* » (Goldin-Meadow, 2003 : 23).

Enfin, en accord avec Bouvet (2001), Calbris et Montredon (1986) ajoutent qu'en vue d'interpréter au mieux la parole, la gestualité est très importante. En effet, il faut prendre en compte la gestualité puisque c'est elle qui exprime le non-dit et l'implicite.

Ainsi, nous pouvons constater l'importance capitale que joue la gestualité d'une part, pour aider le locuteur à s'exprimer lorsqu'il est à court de mots et d'autre part, pour faciliter la compréhension de l'interlocuteur en dévoilant des choses inexprimées.

b. Expression des notions abstraites et de la spatialité

Plus qu'un simple outil pouvant révéler ce que les mots ne disent pas, les gestes peuvent aussi permettre d'exprimer l'abstraction. Calbris (2003 : 195) revient sur la façon que le locuteur a de concevoir l'abstrait qui dépendrait « *de l'interaction entre les propriétés physiques du corps et son environnement physique* ». D'autre part, elle annonce qu'il existerait une corrélation entre les modes de perception dont disposent les locuteurs et leur conception du monde. Autrement dit, l'environnement dans lequel se trouve un locuteur influence la représentation qu'il peut avoir sur l'abstraction.

Contrairement à ce que nous pourrions croire, la gestualité peut permettre d'exprimer l'abstraction, elle serait même, selon Bouvet (Bouvet, 1997, in Bouvet, 2001) tout particulièrement propice à ce type d'expression car le signifiant visuel favoriserait l'accès aux représentations. C'est dans ce sens que Calbris (2003 : 39) ajoute l'idée qu'en « *figurant concrètement le concept, le geste*

maintient présent à l'esprit, le temps de le formuler verbalement (Freedman, 1977) ».

De plus, ce même auteur nous informe sur le fait que pour que « *l'objet abstrait mental* » (idem : 85), comme il le nomme, puisse exister dans la réalité, il est nécessaire de lui créer un espace entre les mains, mais surtout de le délimiter dans cet espace. C'est ainsi, que nous arrivons, grâce aux gestes, à donner « *accès à l'imagerie mentale formée de représentations abstraites.* » (idem : 91) et pas seulement à des représentations venant de notre perception (Colletta, 2004). C'est donc l'espace dans lequel nous faisons exister le geste qui permet de rendre réel et de donner du sens à l'abstraction.

En outre, il s'avère d'après Kendon (2004), que la gestualité peut aider à ajouter de la précision dans le sens des mots référant à des notions de spatialité ou d'orientation. Elle peut aussi apporter une dimension d'animation visuelle à la parole. Ainsi, comme l'énonce justement Colletta (2004 : 258): « *à l'évidence le geste s'avère un puissant outil sémiotique en matière de description spatiale parfois c'est lui qui assume l'essentiel de la construction référentielle.* ».

Par conséquent, nous pouvons d'une part, reprendre une citation de Mc Neill (1992 : 163) qui énonce que les mouvements des mains sont parfaitement capables d'exprimer l'abstraction: « *movements of the hands are perfectly capable of expressing abstractions* », et d'autre part, « *reconnaître au corps une place prépondérante dans l'élaboration de la pensée* » (Bouvet, 1997 : 65), ce qui permet de comprendre la manière dont des notions abstraites « *recourent à des métaphores corporelles pour s'élaborer* » (idem : 65). Dans ce sens, Bouvet affirme qu'il n'est plus permis de remettre en question « *la capacité des langues gestuelles à rendre compte des abstractions.* » (idem : 65). Elle va même jusqu'à évoquer l'idée d'une quelconque supériorité de ces langues gestuelles « *sur les langues vocales dans ce domaine* » (idem : 65).

Toutefois, Calbris (2003 : 192) vient nous exposer une approche plus nuancée, en proposant que: « *le geste n'exprime ni le concret ni l'abstrait mais ce qui les relie, c'est à dire le schème perceptuel à la base du concept. C'est le propre du signe gestuel dans sa représentation de l'abstrait.* ».

Kendon (2004) aussi communique sur le fait que les gestes puissent aller bien plus loin, en nous permettant de découvrir des aspects de référence qui sont absents dans les mots. Il mentionne aussi, que dans certains cas, la gestualité sert à créer des images d'objets.

c. Lien entre le langage vocal et la gestualité

Un lien est mis en exergue entre les gestes et le langage vocal. En effet, c'est Calbris (2003 : 83) qui nous éclaire sur le choix de « *l'emplacement dichotomique des termes énumérés* » qui « *respecte l'axe de progression qui va de gauche à droite selon l'orientation culturelle de notre*

écriture. ». En d'autres termes, cela signifie que l'organisation spatiale des gestes respecte une des caractéristiques de notre langue vocale, qui est son sens de lecture.

Ainsi, nous pouvons voir que les normes se rapportant à la langue vocale, et notamment à son système d'écriture, ont une influence directe sur notre gestualité.

Ajoutons, qu'en plus de cette influence qu'à l'écriture sur notre gestualité, il y a beaucoup de paramètres présents dans la langue vocale qui sont représentés gestuellement puisque même « *les nuances cognitives de séparation* » (idem : 84) le sont. Quant aux mouvements dits « *d'ouverture* », ceux-ci reproduisent « *le schème expérientiel d'un contenu abstrait explicité par la parole*. » (idem : 99).

Pour finir avec les références, notons quelques unes des significations qui peuvent se dégager de certains choix effectués par le locuteur, quant à l'emplacement de ses gestes. Lorsque l'énonciateur oriente sa main vers le sol, il cherche à évoquer la réalité « *l'élément solide sur lequel on peut tabler, une chose, puis une autre, nous permettant d'avancer pas à pas*. » (idem : 116). Si ce dernier garde la même orientation, mais cette fois-ci pose sa main sur une surface fictive ou non, cela évoque: « *l'objet disponible sous la main, l'avoir, l'acquis. Ou bien encore l'objet maintenu parfois captif, sous la main* » (idem : 116).

d. Le regard : représentation de l'abstraction et de la pensée

D'autres auteurs se sont intéressés à l'analyse des gestes et des autres paramètres. Bouvet (2001 : 18) reprend une citation de Platon (1998): « *Socrate demande comment nous nous exprimerions si nous n'avions « ni voix ni langue »: « je pense [...] que si nous souhaitions signifier ce qui monte et qui est léger, nous élèverions nos mains vers les cieux [...]; mais si nous souhaitions indiquer les choses qui descendent et qui sont lourdes nous dirigerions nos mains vers la Terre*. » ». Nous pouvons alors comprendre, que lorsque l'homme a recours à la gestualité il l'emploie avec beaucoup de bon sens et se focalise sur l'utilisation des mains uniquement.

Des auteurs énumèrent d'autres éléments qu'ils prennent en compte lorsqu'ils font une analyse sur la communication non verbale. Bouvet (2001) notamment, considère dans son analyse: le regard, les mouvements des sourcils, de la tête, du buste et des mains.

Lorsque cet auteur s'attarde sur le regard, elle adopte le point de vue de A.M. Diller (1991 : 223), selon lequel la vision serait le « *domaine sensoriel le plus systématiquement utilisé pour conceptualiser l'activité mentale*. » (Diller, 1991, in Bouvet, 2001 : 11). En d'autres termes, la vue serait le sens le plus apte à représenter l'abstraction et la pensée.

En tous les cas, Calbris (2003 : 49) nous informe sur la nouvelle fonction que peut avoir le regard.

En effet, bien que toujours déictique, il peut endosser une fonction pédagogique qui consiste à « attirer l'attention visuelle sur le geste accompagnant du dire. ». ^{24 25}

e. Les gestes comme substituts de la parole

Nous remarquons avec Mc Neill (1992), que la gestualité peut d'une part, présenter d'un point de vue sémantique la même signification que les mots et d'autre part, elle peut accomplir la même fonction pragmatique.

Ceci est nuancé par Colletta (2004 : 80) qui pense qu'uniquement certains gestes peuvent se « substituer au message verbal et ont une signification conventionnelle. ». Les gestes dont il parle sont nommés « gestes symboliques ou emblèmes » (idem : 80).

Plus généralement, quels que soit leur nom, les gestes se substituent à la parole et le font pour plusieurs raisons. Calbris et Montredon (1986 : 3) énumèrent ces différentes raisons: « par obligation, économie, par prudence diplomatique. ».

Pour tous les autres gestes, qui représentent une majorité, Colletta (2004) déclare qu'ils n'ont pas de signification conventionnelle. Ces derniers font partie du répertoire des « coverbaux » (Cosnier, 1977, 1993, in Colletta, 2004 : 81) et regroupent un grand nombre de « mouvements fonctionnellement hétérogènes. » (Colletta, 2004 : 81).

De plus, utilisés en alternance avec le discours, les gestes peuvent fonctionner comme des équivalents d'un mot ou d'une phrase. Ils peuvent aussi être utilisés conjointement avec les expressions orales ou encore être employés comme compléments ou suppléments.

C'est dans ces conditions que Kendon (2004 : 104) affirme que les gestes peuvent devenir comme des mots: « in this circumstances, I said, gestures "may become like words". ».

Nous venons d'observer des rôles du geste qui profitent, principalement, au locuteur. C'est pourquoi, maintenant, nous allons nous attacher à décrire des rôles qui facilitent l'intelligibilité du message vocal et ainsi, qui aident à la compréhension de l'interlocuteur.

²⁴ Goodwin (Goodwin, 1981, Cosnier, 1996 : 4) souligne le rôle essentiel du regard « dans l'organisation conversationnelle ». En effet, le regard permet selon Cosnier (1996 : 4), de « marquer l'engagement et le désengagement et ainsi permettre la suspension ou la reprise de la conversation [...] ».

²⁵ De plus, l'ouvrage de Feyereisen et De Lannoy (1985 : 98) relèvent différentes études dont l'hypothèse émise est « une spécialisation des canaux facial et corporel. ». Plus exactement, Ekman et Friesen (1967) se prononcent sur cette spécialisation qui concernerait d'une part, le visage, qui aurait comme rôle de manifester la « nature de l'émotion ressentie »; et d'autre part, les mouvements du corps qui, quant à eux exprimeraient « l'intensité » (idem : 98).

3) Compréhension, intercompréhension et interprétation

a. Le choix de la main qui produit un geste est déterminant dans l'interprétation

Le recours à une main plutôt qu'une autre, lors de la production de gestes, n'est pas si anodin. Effectivement, dans l'ouvrage de Calbris et Montredon (1986), nous pouvons comprendre l'attention à accorder à la main utilisée par le locuteur afin de pouvoir interpréter ce qu'il dit et ce qu'il fait. C'est pourquoi, avant toute interprétation, il faut savoir si le locuteur est droitier, gaucher ou ambidextre. Prenons l'exemple d'un droitier, selon ces auteurs nous pouvons associer l'utilisation de la main droite, appelée aussi main dominante, comme nous l'avons énoncé au préalable, à « *l'expression du moi intime* » (Calbris, 2003 : 70). Par déduction, l'autre main fait donc référence à autrui.

De même, lorsqu'il s'agit de faire référence à « *deux entités autonomes et semblables* » (idem : 70) le locuteur fait appelle à « *l'emploi différencié de deux mains, entités corporelles autonomes et semblables [...]* » (idem : 70).

Dès lors où il y a un changement de main qui s'opère, cela signifie que le locuteur veut faire « *la distinction entre soi et autrui, entre l'un et l'autre, entre deux entités abstraites reliées par des liens de complémentarité, d'opposition, de contrepartie* » (idem : 155).

Ainsi, nous pouvons remarquer l'importance implicite que peut avoir le choix de la main du locuteur dans sa production gestuelle (Calbris, 2003). Voyons alors, en quoi ce choix va favoriser la compréhension d'un locuteur.

b. La gestualité au service de la compréhension

Nous pouvons aisément comprendre que les gestes peuvent avoir de nombreux rôles différents qui permettent aux locuteurs de prélever des informations qui seront nécessaires dans la communication et surtout dans l'intercompréhension (Goldin-Meadow, 2003, in Kendon, 2004).²⁶ Franz Boas et Edward Sapir (Sapir, 1951, in Kendon, 2004) adhèrent au fait que la gestualité devrait être considérée comme une partie importante du comportement communicatif; en notant que le langage en est l'autre partie. De plus, ces derniers indiquent que la gestualité pourrait jouer un rôle dans le processus qui permet au langage oral d'accéder à son sens. Autrement dit, il semblerait que la gestualité contribue à la compréhension du message oral.

²⁶C'est ce que reprend Colletta (2004 : 154) en s'appuyant sur Kendon, « *la gestualité communicative rassemble des mouvements corporels hétérogènes tous au service de la communication et de l'intercompréhension* ».

Par conséquent, nous pouvons dire que la gestualité accompagnant le discours permet entre autre de faciliter la compréhension, mais pas seulement. En effet, Kendon (2004) nous révèle que parfois les gestes peuvent permettre d'affiner, de qualifier ou de préciser le sens des mots.

Calbris (2003 : 39) ajoute que: « *le geste semble programmé pour ébaucher, faire deviner à l'interlocuteur l'information que la parole va venir désambiguïser ou confirmer.* ».

Enfin, Calbris et Montredon (1986 : 3) quant à eux, spécifient que le geste qui est complémentaire avec la parole sert à « *renforcer, infirmer, moduler ou contredire un propos.* ».

Ces différents auteurs que nous venons de citer, s'accordent donc tous sur le fait que la gestualité a un rôle primordial dans la précision qu'elle apporte à la parole et indirectement, à la compréhension finale du message.

Or, nous nous devons d'exposer le fait que certains chercheurs ont mis l'accent sur une toute autre idée, celle que la gestualité serve principalement à faciliter le processus du discours ou les processus de pensée requis pour la parole. Autrement dit, ces derniers ont minimisé l'idée que les gestes puissent avoir un rôle important dans la communication.

c. Relation forme et sens

La gestualité est constituée de deux aspects: «*double aspect*» (Kendon, 2004 : 48) l'un est l'action physique et l'autre s'attache à la signification. C'est Kendon (2004) qui affirme cela, en précisant que les sens et la forme sont deux éléments indissociables: «*meaning and form are inseparable.*». Nous apprenons ainsi, que la gestualité ne se résume pas uniquement à l'aspect visuel que nous pouvons constater de prime abord, mais aussi à un aspect sémantique. Contrairement à ce qu'une majorité de personnes peut penser, la gestualité sert à donner du sens et pas seulement à appuyer ce que nous disons avec des mots.

Dans ce même ouvrage de Kendon (2004), De Jorio note également qu'à la différence du langage vocal, dans la gestualité il y a une relation entre la forme et le sens.

d. Fonction de collaboration

A présent, il semble intéressant de préciser un point concernant la construction du geste, ainsi que le but recherché lors de sa production.

Afin de pouvoir exprimer au mieux le sens que veut donner une personne dans une conversation, il est nécessaire, selon Mc Neill (1992), que la parole et la gestualité coopèrent. En accord avec ce dernier, Kendon (Kita, 2000, in Kendon, 2004) suggère l'idée d'une collaboration entre ces deux

modes d'expression permettant, dès lors, d'atteindre un but commun, celui d'organiser l'information. Cette collaboration est d'autant plus importante du fait qu'ils sont produits par deux processus différents.

Que nous parlons de coopération ou de collaboration entre le geste et la parole, leur rôle reste le même. Il s'agit de transmettre un message organisé, véhiculé par deux modes différents.

Pour résumer, les rôles que peuvent endosser les gestes, nous pouvons reprendre une phrase tirée de l'ouvrage de Calbris et Montredon (1986 : 3): « *ainsi, apportant toujours de l'expressivité, le geste a l'avantage d'enrichir l'énoncé sans en prolonger la durée, ni laisser l'interlocuteur.* ».

Nous avons pu constater que les gestes produits pendant le discours peuvent endosser des rôles différents. Ce que nous allons découvrir à présent, c'est que lors de la production de ceux-ci des régions dans le cerveau sont prédéfinies et spécialisées, afin de permettre leur réalisation.

4) Spécialisation des hémisphères du cerveau requise lors de la production de gestes

Il m'a semblé important, d'aborder dans les grandes lignes, le contrôle des gestes par notre cerveau. Il s'avère que le cerveau humain est séparé en deux hémisphères qui ont des fonctions différentes. Mc Neill (1992) nous rappelle d'une part, que l'hémisphère gauche contrôle les mouvements de la partie droite du corps et inversement pour l'autre hémisphère. D'autre part, nous pouvons approfondir le rôle précis que peuvent endosser chacune des parties du cerveau. En effet, cet auteur nous informe sur le fait que la partie cérébrale gauche est spécialisée dans l'articulation et la perception des mots du discours; tandis que l'autre hémisphère est chargé d'une fonction plus générale, qui s'attache à des opérations de types spatiales ou visuelles, beaucoup plus globales.

Remarquons que selon Mc Neill (1992 : 2) les informations visuelles et auditives sont « des processus égaux et simultanément présents dans le cerveau. ». Autrement dit, les images et la parole sont prises en compte et traitées de façons similaires par le locuteur. Donc, contrairement à ce que nous pouvons penser, l'information visuelle a une place à part entière, autant que l'information auditive, quant au traitement d'un message par le cerveau.

Hormis la spécialisation des hémisphères du cerveau, il existe aussi une particularité en lien avec la main dominante du locuteur.

En effet, cette main agirait pour des mouvements moteurs plus complexes. Notons que la main

dominante est contrôlée par l'hémisphère dominant du langage pour les droitiers; il en est tout autrement pour les gauchers. Il s'avère que les relations sont beaucoup plus compliquées pour ces derniers (Rasmussen and Milner, 1975; Milner, Branch and Rasmussen, 1964). A l'heure actuelle, nous ne pouvons pas encore affirmer ce qu'il en est pour les locuteurs gauchers.

Bien entendu, ces observations sont valables uniquement pour des personnes ne présentant aucun trouble du langage (tel que l'aphasie).

Les gestes, qui sont contrôlés par des parties spécifiques du cerveau, peuvent donc endosser de nombreux rôles. Ainsi, nous pouvons plus aisément mesurer la difficulté qui réside quant à classifier les gestes accompagnant le discours. C'est pourquoi, avant de proposer une description de ces gestes, nous allons, dans un premier temps, présenter des approches faites par des chercheurs.

IV] Approches, particularités et classements des gestes

1) Approches proposées

Avant même d'essayer de décrire les différents gestes pouvant accompagner le discours, il semble intéressant de s'attarder sur des approches proposées pour la communication non verbale. Dans l'ouvrage de Colletta (2004 : 77), nous pouvons découvrir que déjà en 1969, Duncan distinguait deux approches: l'approche « *structurale* » et l'approche « *par les variables externes* ». Cependant, Colletta (2004 : 77) nous informe : « *qu'il convient aujourd'hui d'en ajouter une troisième, l'approche multimodale* ». Revenons rapidement sur ces trois approches afin de mieux les appréhender.

Tout d'abord, l'approche structurale est définie comme une approche visant à « *décrire les conduites non verbales* » (idem : 77). Ensuite, l'approche par les variables externes, quant à elle, cherche à « *établir des corrélations entre les conduites non verbales et les variables comme l'âge, le sexe, les traits de personnalité, les pathologies ou encore les cultures d'appartenance.* » (idem : 77). La dernière approche, bien qu'ayant des points communs avec les deux autres, n'a pas le même objet à savoir étudier les liens qu'il peut exister entre les conduites non verbales et les conduites verbales. D'après Colletta (2004 : 67), c'est cette approche multimodale qui va le plus marquer la linguistique puisqu'elle va entraîner de nombreux changements, notamment au niveau de « *la réflexion sur la cognition langagière et les relations entre le langage et la pensée.* ».

La communication non verbale a été traitée différemment par Feyereisen et De Lannoy (1985 : 173). Ces derniers proposent deux approches, l'une concernant l'analyse des expressions faciales nommée l'approche « *discrète* » et l'autre, l'approche « *dimensionnelle* » (idem : 173) aborde les différentes expressions émotionnelles des locuteurs, tout en prenant en compte leur statut social. Ces auteurs spécifient que ce n'est pas répertorier les différents signaux disponibles ou explorer la diversité des interprétations que le sujet peut en donner, qui les intéressent à travers ces approches, mais plutôt « *décrire le champ des significations possibles de celles-ci sous la forme de quelques principes fondamentaux* » (idem : 174).

Les approches proposées par Feyereisen et De Lannoy (1985) semblent plus spécifiques que celles présentées par Colletta (2004). En effet, elles s'attachent à vouloir décrire les expressions du visage et les expressions touchant le domaine de l'affectif. Alors que les approches de Colletta (2004) s'attachent à décrire la communication non verbale et à tisser des liens entre deux modes de communication : verbal et non verbal.

Quoi qu'il en soit de la diversité des approches et quelles que soient celle que nous choisissons, lors d'une analyse de la communication non verbale, un geste est toujours décomposé en trois temps.

2) 3 temps: preparation-stroke-retraction

Nous avons évoqué précédemment la notion de synchronie entre les gestes et la production de paroles. C'est en des termes de « *parfaite synchronie* » (Bouvet, 2001 : 4) que Bouvet brosse la relation entre la gestualité et la parole. Ce qui nous intéresse ici, c'est ce que Bouvet explique lorsqu'elle affirme que cette synchronie serait à l'origine d'une « *anticipation gestuelle, dans la mesure où, le geste se produit en trois temps: sa mise en tension, sa tenue et sa détente.* » (idem : 4).

Tout comme Bouvet, Mc Neill (1992 : 25) reprend Kendon (1980) pour exposer, lui aussi, les trois phases types de production d'un geste.

- La première étant une étape de préparation du geste, conduisant les mains de leur position de repos à une position se situant devant le corps du locuteur prêtes à agir.
- La seconde étape intitulée « *stroke* » (idem : 112) ou encore « *apogée* » pour Calbris (2003 : 33), est considérée comme la partie essentielle du geste. Elle est composée d'un mouvement représentant l'action principale du geste, puis ce mouvement se prolonge par un retour vers la phase de préparation qui s'achève au niveau de l'épaule.

- Enfin, la dernière phase « *retraction / recovery* » (Mc Neill, 1992 : 112) ou tout simplement « *fin du geste* » (Calbris, 2003 : 33) consiste à terminer le mouvement par un retour de la main à sa position de repos.

Kendon (2004 : 124) regroupe toutes ces phases sous l'intitulé de « *gesture unit* ». Celle-ci est elle-même constituée par une ou plusieurs « *gesture phrase* » (idem : 124). La « *gesture phrase* » comprend la première et la deuxième phase du geste, excluant ainsi la dernière position dite « *recovery movement* » (idem : 112).

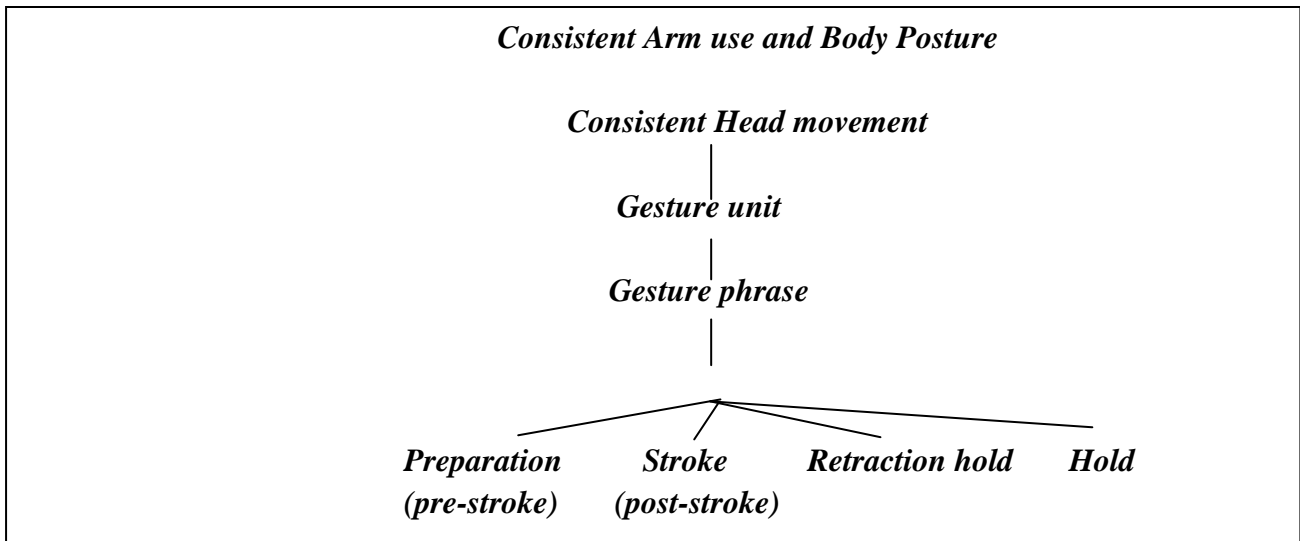
Quels que soit leur nom les différentes phases composant le geste sont, selon Calbris (2003 : 33), essentielles à déterminer. De plus, elle spécifie que très souvent la fin du geste est confondue avec la préparation du geste suivant. C'est pourquoi, il lui semble évident que « *seule l'apogée est pertinente* ».

Kendon (2004 : 112), lui aussi, approuve le fait que se soit lors de cette deuxième phase que le mouvement manifeste le plus de clarté: « *it is the phase of the "excursion" in which the movement dynamics of "effort" and "shape" are manifested with greatest clarity. This phase is called the stroke.* ».

De plus, ce dernier évoque le fait que parfois une phase intermédiaire peut apparaître entre la deuxième et la troisième phase, au cours de laquelle l'articulateur est maintenu en position. Cette dernière est définie comme étant: « *the post-stroke hold* » (Kita, 1993, in Kendon, 2004 : 112).

Ainsi, grâce à ces différentes phases, Kendon (2004 : 157) nous montre comment les locuteurs peuvent orchestrer la gestualité et la parole dans une conversation afin d'adapter au mieux le sens qu'ils veulent véhiculer en fonction du contexte requis par la situation de communication. Ceci sous-entend que la gestualité, tout comme le langage vocal, est sous le contrôle du locuteur. De même, les gestes sont produits de la même manière que les phrases du langage vocal faisant ainsi partie du produit final du locuteur: « *as part of the speaker's "final product"*. ».

Afin de synthétiser les hiérarchies proposées par Mc Neill, Levy et Pedelty (1990), nous allons voir un diagramme extrait de l'ouvrage de Mc Neill (1992 : 82):



Ce diagramme permet de mieux comprendre l'organisation gestuelle. En effet, celle-ci s'exécute avec le corps tout entier, comprenant: les bras et les postures du corps, puis les mouvements de la tête. Ensuite, les gestes sont répartis en unité et en syntagme, eux mêmes décomposés en trois temps, que nous avons détaillés précédemment.

Contrairement à ce que nous pouvons penser quant à la production d'un geste, sa réalisation est organisée.

Comme le résume clairement Calbris (2003 : 25) dans son ouvrage de 2003: « *non seulement les mouvements simultanés du visage et de la tête durant le geste comptent mais aussi la comparaison avec le geste précédent dans la mesure où le changement apporte une information nouvelle.* ».

Nous savons que le geste s'organise en plusieurs phases discutées d'un auteur à l'autre, mais tous s'accordent sur l'existence de trois phases, la seconde étant considérée comme la plus importante. Il s'agit à présent de s'intéresser à l'organisation des gestes faite par les auteurs.

3) Classifications des gestes proposées par différents auteurs

a. Etat des lieux des recherches sur les classifications

Avant de tenter d'organiser les gestes, il a fallu se pencher sur la description de ces derniers. Kendon (2004 : 23) nous informe que c'est en 1616 que Giovanni Bonifacio, dans son ouvrage

intitulé: « *l'arte de Cenni...* » a essayé d'élaborer une description de tous les signes qu'un locuteur puisse réaliser avec son corps.

Les gestes ont longtemps été étudiés afin notamment de pouvoir dresser une classification de ces mouvements accompagnant le discours. En effet, d'Efron (1941) à Mc Neill (1992) en passant par Ekman et Friesen (1969) ou encore Freedman et Hoffman (1967); tous, selon leur propres critères, ont établi des typologies des différents gestes: « *so far as techniques of representation used in gesture are concerned, various attempts have been made to classify them. Although there are differences between these classifications, they all provide for a division between modeling, enactment and depiction.* » (Kendon, 2004 : 160).

Tous ces auteurs de Quintilien à Mc Neill ont déjà, d'après Kendon (2004 : 161), relevé une distinction entre:

- les gestes qui réfèrent à un objet (en le pointant du doigt)
- et les gestes qui caractérisent l'objet.

Kendon (2004 : 107) précise que nous devons penser à ces typologies proposées « comme des instruments de travail provisoires qui dans une certaine perspective de recherche ou d'intérêt peuvent être utiles, mais ils ne sont pas tous supposés être des bases universelles ou générales. ». Autrement dit, chaque étude peut s'appuyer sur ces typologies, mais très rapidement et ce pour les besoins caractéristiques à ces études, il conviendra de mettre en place une catégorisation adaptée à chaque recherche.

Ainsi, il n'existe pas une unique classification de référence permettant à chaque chercheur quelles que soient leurs études de s'y référer, mais une multitude de propositions faites par des chercheurs répondant aux besoins spécifiques de leurs investigations.

Par ailleurs, Kendon (2004 : 107) mentionne qu'en « donnant la nature des gestes comme une forme d'expression humaine nous ne pouvons pas établir de catégories permanentes qui représentent essentiellement des formes différentes du comportement expressif. ». Ces classifications sont censées permettre une reconnaissance du processus considérant l'action gestuelle comme une représentation: « *these classifications all take for granted the process by which a gestural action comes to be recognized as a representation* » (idem : 160).

b. Organisation des gestes sur un continuum

Afin de hiérarchiser les notions de gestes, de langues des signes...etc. et d'éviter tous types de confusions, Kendon (Kendon, 1988, in Mc Neill, 1992 : 37) a été le premier en 1983 (publié en 1988) à décrire une organisation des gestes par la mise en place du continuum suivant:

Gesticulation -- > "Language-like" gestures --> Pantomimes --> Emblems --> Sign languages.

Mc Neill (1992 : 37) nous informe sur la signification de ce dernier. Il s'avère que lorsque nous nous déplaçons de gauche à droite sur le continuum la présence obligatoire de la parole décline, tandis que la présence des propriétés de la langue augmente. De même, les gestes « *idiosyncrasiques* » sont remplacés par des signes socialement régulés.

Notons que ce continuum a souvent été repris, cité ou encore tenté d'être complété, par des linguistes.²⁷

c. Description de la gestualité

Nous venons de voir une proposition de continuum permettant de structurer la gestualité. Nous allons à présent, nous attacher à décrire cette gestualité.

C'est en s'appuyant sur Birdwhistel (1970) que Feyereisen et De Lannoy (1985 : 271) abordent la notion de kinèmes. Il semble que la méthode employée par ce dernier soit de chercher à isoler « *au sein de la diversité considérable des mouvements observés, un nombre minimal d'unités qui peuvent se combiner de manière significative les unes avec les autres. [...] le kinème peut marquer des oppositions de sens lorsqu'il se trouve combiné avec d'autres kinèmes.* ».

Birdwhistel (1970) est, dès lors, amené à définir la notion de kinème. C'est donc, en les termes suivants qu'il le caractérise: « *un kinème [...] regroupe l'ensemble des variantes du mouvement considérées comme équivalentes.* » (idem : 271). A cette définition, cet auteur ajoute une explication sur le fait que les kinèmes sont répertoriés selon un fractionnement du corps en huit parties. De plus, il nomme les variantes du mouvement les « *allokines* » (idem : 271).

Colletta (2004 : 144) nous informe qu'une difficulté se présente à tous les analystes, dès lors qu'ils cherchent à isoler des « *unités kinésiques* ». Dans ce sens, Feyereisen et De Lannoy (1985 : 272) notent justement des inconvénients propres aux kinèmes. Plus précisément, la difficulté relève de l'identification puisqu'il peut s'agir, soit « *d'une unité nouvelle soit de la réalisation d'un allokine.* ». Ainsi, pour contrer ces problèmes, d'une part, Frey (Frey, 1975, in Feyereisen et De Lannoy, 1985) propose une méthode qualifiée d'anatomique, considérant les dimensions spatiales du mouvement.

D'autre part, Colletta (2004 : 146) se réfère aux spécialistes des langues signées prônant des

²⁷En effet, les niveaux ajoutés par Marianne Gullberg (1998) ont été jugé par Kendon (2004 : 106), comme n'étant pas vraiment des expansions du continuum: « *it will be seen that these scales that Gullberg has appended to Kendon's continuum are not really expansions of it.* ».

paramètres appartenant à la gestualité manuelle qui sont les suivants:

- « *la forme de la main,*
- *l'orientation de la paume par rapport à l'axe du corps,*
- *l'emplacement du geste par rapport au corps*
- *et les caractéristiques du mouvement ».*

Mc Neill (Mc Neill, 1992, in Colletta, 2004 : 146) en ajoute quatre autres:

- « *le mode de réalisation du geste (1 ou 2 mains),*
- *la trajectoire du mouvement de la main,*
- *l'emplacement du mouvement par rapport au corps*
- *et la direction du mouvement ».*

Nous pouvons constater d'une part, qu'entre ces deux propositions, des données comme l'espace de réalisation du geste sont reprises voir même approfondies. D'autre part, les paramètres mis en avant par Colletta (2004) s'attachent à décrire le geste, alors que pour Mc Neill (1992), l'accent est mis sur le mouvement de ce geste. Autrement dit, la combinaison de ces deux propositions peut se révéler fructueuse en vue de décrire la gestualité.

Nombreux sont les auteurs ayant essayé de constituer un répertoire rassemblant tous les mouvements qui accompagnent la parole. Selon Feyereisen et De Lannoy (1985 : 267) la tentative la plus ancienne remonte à Wundt (1900) qui se basait « *sur le postulat d'une correspondance univoque entre la forme et la fonction du geste.* ».

En ce qui concerne les études les plus récentes, Calbris (2003 : 21) mentionne qu'elles se centrent sur la gestualité « *qui en reproduisant des formes ou des mouvements, en dessinant des lignes diverses dans l'espace, symbolisent des concepts de façon non consciente.* ».

d. Les plus récentes classifications des gestes

Nous allons maintenant, nous pencher sur les classifications qui ont été réalisées au cours de ces dernières années.

Contrairement à Frey (1975), Ekman et Friesen (Ekman et Friesen, 1969, in Kendon, 2004 : 97) n'établissent pas leurs distinctions entre les gestes sur des fondements anatomiques. Ces derniers répartissent plutôt les gestes selon des critères basés soit:

- sur la motivation, ces gestes sont alors appelés: « *adaptators* »,
- sur la fonction: les « *regulators* »,

- sur le type d'information qu'ils véhiculent: les « *affect displays* »,
- ou encore, sur la relation qu'ils tissent avec la parole et les conventions sociales: les « *emblems or illustrators* ».

d.1. Précision sur certains gestes

Lorsque Kendon (2004 : 102) parle d' « *emblems* » ou d' « *illustrators* », il évoque plutôt des activités manuelles, alors qu'en ce qui concerne les « *affect displays* », ce dernier réfère à des gestes qui sont presque tous traités par une action du visage, plus couramment nommée: mimique faciale.

La principale différence entre les emblèmes et les illustrateurs est leur possibilité ou non d'être traduits en mots. Autrement dit, les emblèmes « *possèdent une traduction verbale en un ou plusieurs mots* » (idem : 267) tandis que les illustrateurs « *ne peuvent pas être traduits en mots.* » (idem : 268).

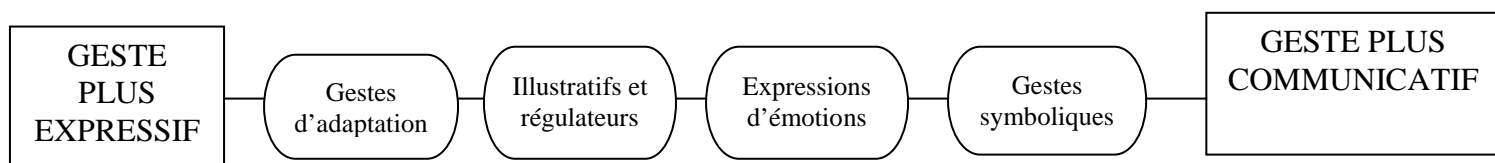
Pour d'autres gestes tels que les « *regulators* » et les « *adaptators* », Colletta (2004) reprend Ekman et Friesen (1969), selon lesquels, ce sont des mouvements d'auto-contact. Ajoutons, que cette notion d'auto-contact est reprise par Wiener et al. (Wiener et al., 1972, in Feyereisen et De Lannoy, 1985 : 268) et mise en opposition avec les « *gestes communicatifs* ».

Par ailleurs, notons que Feyereisen et De Lannoy (1985 : 267) se réfèrent à Ekman et Friesen (1969) qui distinguent « *trois types de gestes en fonction :*

- *de leur origine (innée, naturelle ou culturelle)* » comme les emblèmes et les illustrateurs,
- « *de leur codage (arbitraire, iconique ou intrinsèque)*
- *et de leurs conditions d'utilisation.* ».

d.2. Echelle de communicativité

Ainsi, Colletta (2004 : 152) nous informe sur le fait que les cinq catégories de mouvements distinguées par Ekman et Friesen (1969) ont été adaptées par Bitti (1983) sur une échelle de communicativité proposant une approche en continuum, comme nous le voyons dans la figure ci-dessous :



Cette échelle de communicativité expose de gauche à droite les gestes les plus expressifs aux gestes les plus communicatifs. Ainsi, nous pouvons constater que les gestes dits d'adaptation sont les gestes considérés comme étant les plus expressifs. Contrairement aux gestes symboliques qui sont représentés comme étant les plus communicatifs. Nous comprenons aisément le fait que les gestes illustratifs et régulateurs sont des gestes classés comme étant plus expressifs que les gestes chargés d'exprimer les émotions, mais moins communicatifs que ces derniers.

Nous pouvons comprendre grâce à cette échelle qu'il y a des gestes permettant de compléter l'information vocale qui jouent donc un rôle dans l'interprétation finale du message et d'autres, permettant non pas de délivrer une information pouvant aider à transmettre un message, mais plutôt d'agrémenter le discours. Ces gestes rendent plus agréable la conversation et si nous les supprimons cela n'aura aucun impact quant à la compréhension du message. Toutefois, même s'ils sont dépourvus d'un rôle sémantique, ils servent à rendre plus fluide le discours.

e. Tableau de Mc Neill (1992 : 176) : classifications fonctionnelles des gestes

Avant de présenter le tableau proposé par Mc Neill (1992) en vue de récapituler les classifications mises en place par plusieurs auteurs, nous allons brièvement observer une analyse fonctionnelle beaucoup plus ancienne des gestes.

Cosnier (1977, 1982) établit un répertoire dans lequel il distingue six types de mouvements :

- « *les quasi-linguistiques (équivalents aux emblèmes),*
- *les expressifs,*
- *les régulateurs (organisation de l'interaction sociale),*
- *les co-verbaux (mouvements articulatoires, gestes illustratifs, etc.),*
- *les méta-communicatifs*
- *et les extra-communicatifs (changements de posture, automanipulations, manipulations d'objets). »*

Selon Feyereisen et De Lannoy (1985), cette analyse fonctionnelle présente un inconvénient. Effectivement, il s'avère qu'un même mouvement peut correspondre à plusieurs classes ce qui rend difficile, lors de l'observation, le choix d'une catégorie plutôt qu'une autre.

Observons à présent la classification fonctionnelle des gestes proposée par Mc Neill :

| Present categories | Efron | Freedman and Hoffman | Ekman and Friesen |
|---|---|--|---|
| <p>Iconics = iconiques, ces gestes permettent d'apporter une précision sur le discours.</p> | <p>Physiographics Kinetographics = cinétographiques</p> | <p>Literal-reproductive = reproduction littérale, ces gestes transmettent ce que le discours dit, dans le même ordre, sans rien ajouter.</p> | <p>Kinetographs = (kinétographes) description d'actions Pictographs = (pictographes) dessin en l'air.</p> |
| <p>Metaphorics²⁸ = métaphoriques, ils permettent d'exprimer quelque chose de façon imagée. Ces gestes peuvent remplacer le discours quand celui-ci est abstrait.</p> | <p>Ideographics = idéographiques</p> | <p>Concretization Minor and major Qualifying = les gestes de qualification, servent à ajouter une précision qui ne sera pas mentionnée dans le discours.</p> | <p>Ideographs = désignation Underliners = les surligneurs mettent en avant ce qui est important. Spatials²⁹ = les spatiaux donnent des indications relatives à l'espace.</p> |
| <p>Deictics = déictiques, ils permettent de référer à un objet en le montrant du doigt.</p> | <p>Deictics = désignation</p> | | <p>Deictics = désignation</p> |
| <p>Beats = battements</p> | <p>Batons = accentuation</p> | <p>Punctuating = gestes permettant de ponctuer le discours</p> | <p>Batons Rhythmics = gestes permettant de rythmer le discours</p> |
| <p>Butterworths = ils surgissent lorsqu'il y a un manque au niveau du discours.</p> | | <p>Speech failures = Ils viennent combler les insuffisances de langage</p> | |

²⁸ Kant appelle les métaphoriques : les « *schematics* »

²⁹ Les marqueurs spatiaux permettent la « *description de relations topologiques* » selon Feyereisen et De lannoy (1985 : 268)

e.1. Remarques préalable

Tout d'abord, Mc Neill (1992) signale que tous les schémas ou classifications sont essentiellement les mêmes puisqu'ils ont tous la même origine qui est la classification d'Efron (1941).

De même, il s'avère que même si ces schémas ont leur propre utilité, ils sont interconvertibles: « *while each scheme has its own special usefulness, they are interconvertible in the sense that they regard the same movements as gestures and differ only in their grouping and subdividing strategies.* » (Mc Neill, 1992 : 75).

Ensuite, Efron (1941), Ekman et Friesen (1969) s'attachent à subdiviser plus finement les gestes. Enfin, Freedman³⁰ et Hoffman (1967) quant à eux, prennent une orientation quelque peu différente, puisqu'ils s'intéressent aux gestes qui sont produits, non pas pendant la narration d'une histoire, mais lors de séances de psychothérapie. Le type de gestes alors produit servira plus d'accompagnateur et d'organisateur du discours plutôt que d'ajout d'informations porteuses de sens.

e.2. Explication des termes utilisés dans le tableau de Mc Neill

Pour expliciter ce tableau, Mc Neill (1992 : 133) nous éclaire sur les différents termes qu'il utilise pour référer aux gestes.

- Les gestes « *iconics* » sont décrits comme portant une relation formelle proche avec le contenu sémantique de la parole. Nous pouvons donc voir ces gestes comme de simples mouvements précisant ce qui est entraîné d'être dit vocalement.

- Contrairement à ceux-ci les gestes « *metaphorics* » présentent une image de ce que nous ne pouvons pas voir, ce qui est abstrait. Ils sont donc là pour compléter le langage oral voire même le remplacer lorsqu'il s'agit de référer à de l'abstrait: « *metaphors including metaphoric gestures, provide us with the power to think of the abstract in concrete terms-in images of space, form, and movement that are not just concrete images but that become abstract concepts* » (idem : 178).

De plus, il semble intéressant de compléter la description de ce type de gestes par une observation faite par Mc Neill (1992), concernant leur spécificité culturelle et même individuelle. En effet, chaque locuteur a un rapport à l'abstrait qui lui est propre et ainsi, a une image de l'abstrait particulière. Ceci influence donc directement la gestualité de chaque locuteur.

- De même, nous avons des mouvements « *beats* » qui sont là pour marquer les battements rythmiques. Mais la terminologie de ces mouvements fait débat. Effectivement, Bouvet (2001 : 30) revient sur la préférence que porte Mc Neill (1992) à employer le terme de « battement » ou

³⁰ Plus généralement, nous avons pu remarquer grâce à l'ouvrage de Feyereisen et De Lannoy (1985 : 268) que: « *Freedman (1972) distingue deux grandes catégories de mouvements, ceux centrés sur le corps et ceux centrés sur les objets.* ».

« beat » plutôt que celui d'Efron (1941), Ekman et Friesen (1969) qui utilisent le mot: « baton ». La principale différence selon Bouvet (2001) repose sur le fait que le terme « baton » fasse référence à l'instrument alors que « beat » renvoie à la fonction.

- Les « *cohesives* » (Mc Neill, 1992 : 16) sont des gestes qui servent à relier des parties liées thématiquement, mais temporellement séparées dans le discours.

- Enfin, Mc Neill (idem : 18) nous présente les « *deictics* » comme étant des gestes importants dans le récit, ils correspondent à des mouvements couramment utilisés dans la gestualité voulant référer à un objet en le montrant du doigt. Pour compléter cette définition, nous pouvons nous appuyer sur Millet et Esteve (2009 : 126). Ces dernières classent « *les pointages à valeur exophorique dans la catégorie 'déictique'* ». De même, ces deux auteurs entendent par déictiques: « *les gestes manuels ou céphaliques de pointage qui font référence à un référent présent dans le contexte immédiat ou à sa direction.* » (idem : 126).

Ce type de geste est très couramment utilisé par les mamans avec leurs enfants, c'est pour cela que Mc Neill (1992 : 18) les appelle les « *familiar pointing or deictic gesture* ». De même, dans l'ouvrage de Kendon (2004 : 201) nous pouvons voir que ces mouvements sont eux aussi catégorisés. En effet, il décrit sept types différents de pointage: « *manual pointing* » qui sont distingués par la forme de la main associée à la position de rotation de l'avant bras.

Par ailleurs, notons que selon les auteurs la prise en compte de toutes les parties du corps dans leur analyse du geste et dans leur catégorisation n'est pas évidente. En effet, Kendon (2004) nous fait part d'une remarque d'Engel qui dit ne pas faire de distinctions claires entre les différentes parties du corps. Cette observation rend compte de la difficulté de classer la gestualité.

Nous avons pu constater la présence d'une terminologie foisonnante, en ce qui concerne les classifications des gestes. Kendon (2004) cite Quintilian, afin d'exposer le fait, que depuis que les gestes expriment autant que les mots, il est devenu à peine possible de décrire leur variété.

De même, ce dernier nous révèle, qu'il est important de noter que souvent Austin décrit les gestes comme un ensemble d'actions impliquant une certaine variété dans l'utilisation du corps, puisqu'il fait appel à la tête, au tronc, aux mains et aux pieds.

Fidèle de cette observation, nous pouvons citer Kendon (2004 : 335) qui ajoute aux termes utilisés par Efron (1941), Ekman et Friesen (1969) pour référer aux gestes, d'autres vocables tels que: « *semiotic gestures* » (Barakat 1969), « *formal pantomimic gestures* » (Wiener et al., 1972), « *symbolic gestures* » (Poggi and Caldogneto, 1998; Poggi, 2003), « *autonomous gestures* » (Kendon, 1983) ou encore « *quotable gesture* » (Kendon, 1992).

Autrement dit, le vocabulaire employé pour tenter de classer les gestes ne cesse d'évoluer au fil du temps, il est ainsi assez difficile de s'arrêter à une seule terminologie.

f. Tableau proposant une classification des gestes mise en place par Millet et Esteve (2009)

f.1. Présentation du tableau de Millet et Esteve

| | | | |
|---|---|--|---|
| <p>Catégorisation des référentiels exophoriques = « les pointages à valeur exophorique sont classés dans la catégorie « déictique »</p> | <p>Catégorisation des représentationnels = « les gestes référentiels dont la référence est établie dans l'espace présentant des valeurs différentes »</p> | <p>Les gestes qui ont pour fonction de représenter l'action d'un référent selon l'implication du corps du locuteur</p> | <p>Gestes qui n'ont pas de valeur référentielle.</p> |
| <p>Pointages à valeur exophoriques</p> | <p>Pointages endophoriques = « comprennent les gestes manuels ou céphaliques de pointage qui ont une valeur anaphorique ou cataphorique [...] »</p> | <p>Mimétiques actions = mise en jeu globale du corps</p> | <p>Intéactifs = gestes qui ont une fonction phatique (appel, sollicitation) ou régulateur (attention)</p> |
| | <p>Illustratifs = « sont les gestes qui représentent les caractéristiques du référent par configuration manuelle ou dessinant les caractéristiques du référent de l'espace. »</p> | <p>Mimétiques trajectoires = gestes manuels caractérisant le trajet du référent</p> | <p>Énonciatifs = gestes ou mimiques indiquant l'hésitation du locuteur</p> |
| | <p>Spatiographiques = =</p> | | <p>Expressifs = =</p> |

| | | | |
|--|--|--|---|
| | « correspondent aux gestes qui assurent une mise en espace de l'univers référentiel. | | gestes qui connotent un contenu de discours |
| | | | Syntaxiques = gestes rythmiques accompagnant le flux de parolier (beat), marqueurs d'accent ou gestes démarcatifs |

f.2. Explication du tableau de Millet et Esteve (2009) et comparaison avec celui de Mc Neill (1992)

Nous venons d'observer un tableau reprenant les données fournies par Millet et Esteve (2009). Nous pouvons clairement constater les différentes catégories proposées par ces dernières.

Tout d'abord, il y a la catégorisation des **référentiels exophoriques** qui correspond, dans le tableau de Mc Neill (1992), aux déictiques. Autrement dit, cette catégorie regroupe les gestes de pointage qui désigne un objet ou une chose, présent dans la situation de communication et auquel le locuteur veut référer.

Notons que ces gestes sont présents dans toutes les classifications proposées jusqu'à présent. Cela s'explique sûrement par le fait qu'ils sont utilisés par tous, couramment et ce dès le plus jeune âge.

Ensuite, Millet et Esteve (2009) proposent la catégorisation **des représentationnels**. Contrairement aux précédents, ces gestes n'accompagnent pas simplement le langage vocal, mais ils le complètent. En effet, que les gestes soient illustratifs, spatiographiques ou à pointage endophorique, tous ajoutent une précision ou remplacent le discours. Ceux-ci ne sont pas sans rappeler les iconiques, les surligneurs ou encore les spatiaux présents dans la description de Mc Neill (1992).

Puis, un autre type de gestes est présenté, ceux qui ont pour fonction de **représenter l'action d'un référent**. Il s'agit là de s'attacher au rôle du corps du locuteur lors de l'échange. Cette catégorie est répartie selon plusieurs actions, celles comprenant le corps tout entier et celles qui utilisent uniquement les mains. Il est difficile pour cette catégorie de la mettre en relation avec celles présentes dans le tableau de Mc Neill (1992).

Pour finir, les gestes qui n'ont **pas de valeurs référentielles** constituent la dernière catégorie de Millet et Esteve (2009). Nous retrouvons à l'intérieur de celle-ci de nombreuses classes décrites par Mc Neill (1992 : 176) telles que : « punctuating », « qualifying », ou encore « beats ». Cette catégorie a des fonctions que nous pourrions qualifier d'annexe. Autrement dit, celle-ci n'agit pas directement sur le sens du message, mais elle permet de l'articuler.

Dès que nous parlons de gestualité, une certaine confusion règne entre les notions de gestes et de signes. C'est pourquoi, nous allons proposer une petite mise au point terminologique entre ces dernières.

4) Mise au point terminologique entre les gestes et les signes

Certains chercheurs se sont intéressés à la formation des signes. Tylor et Mallery pensent que la formation des signes est parallèle au développement des significations du langage vocal. Kendon (2004 : 68) nous informe sur la collaboration d'Edward Hall et de Trager, qui cherchent tout deux, à développer l'idée que la communication comprend un complexe de codes structurés: « *that communication comprised a complex of structured codes in the modalities of voice, body motion, spatial patterning and even the use of physical objects and the physical environment (see Hall and Trager, 1953; Hall, 1959)* ».

a. Gestes et signes, est-ce que tout les oppose ?

Il semble nécessaire de caractériser les gestes et les signes en vue de les comparer. En effet, souvent les notions de gestes et de signes sont confondues par les non spécialistes. Ainsi, afin d'éviter tout amalgame, nous allons nous pencher sur les particularités qui font qu'un signe n'est pas un geste et inversement. Pour commencer sur un principe général, rappelons, comme l'énonçait déjà F. De Saussure (Saussure, 1967, in Colletta, 2004 : 10) « *ce n'est pas sa nature voco-acoustique qui caractérise la langue* ».

Nombre d'auteurs ont proposé une définition du signe et/ou des gestes. Dans un premier temps, en accord avec R. Barthes (Barthes, 1982, in Bouvet, 2001 : 139), il semblerait qu'un « *signe c'est ce qui se répète. Sans répétition pas de signe car on ne pourrait le reconnaître et la reconnaissance, c'est ce qui fonde le signe.* ».

Dans un second temps, nous pouvons comprendre d'après Calbris et Montredon (1986) que les locuteurs produisent des gestes en même temps que leur discours vocal.

Tout comme les locuteurs qui accompagnent leur discours avec des vocalisations, des intonations de voix différentes ou encore des gestes, les signeurs agrémentent leurs signes avec des gestes ou, comme les nomment Kendon (2004), des expressions kinésiques.³¹

Il est important de remarquer que les gestes et les signes sont deux modes d'expression qui sont en quelque sorte différents : « *Emmorey (2002) [...] contrasts “gesture” with “sign” and suggests that these two modes of expression are quite different from one another* » (Emmorey, 2002, in Kendon, 2004 : 324). C'est ce que Mc Neill (1992) évoque, lorsqu'il précise que les gestes spontanés sont différents de ceux organisés avec un code. De même, il ajoute que la gestualité a son propre code linguistique.

C'est leur fonction dans le discours qui va faire que les mouvements vont être considérés comme des gestes ou comme des signes. En effet, « *soit ils apparaissent frères jumeaux de la parole* » dans ce cas, nous parlons de gestes, soit « *ils en prennent complètement ou en partie le relais* (Calbris et Montredon, 1986 : 3) » là, ils fonctionnent alors comme des signes.

En accord avec Mc Neill (1992), Kendon (2004 : 325) reconnaît que même si les expressions kinésiques n'ont pas d'autonomie sémantique comparées au langage vocal, elles peuvent tout de même, contribuer à enrichir les descriptions faites par le discours : « *if a spoken language is being used, kinesics expressions may be brought in at certain points in relation to spoken discourse to enrich descriptions in various ways, but the kinesics expressions employed for these purposes, as we have seen, do not have a semantic autonomy in respect to spoken language.* ».

Nous venons tout juste de présenter dans ces grandes lignes les gestes et les signes, mais alors que pouvons-nous dire des signes gestuels ?

b. Les signes gestuels

Pour répondre au mieux à cette question, nous pouvons nous appuyer sur Bouvet (1997 : 54), pour qui : « *un signe gestuel est toujours le produit d'une abstraction puisque de par sa nature de signe linguistique, il est cette unité à double face qui “unit non une chose et un nom mais un concept et une image acoustique”* (F. Saussure, 1967 : 98-99) *une image gestuelle dans le cas des langues gestuelles.* ».

De plus, d'autres auteurs comme Goldin-Meadow (2003) envisagent une différence entre la langue

³¹ “*signers use words and syntactic constructions, but they also modulate the performance of their signs in various ways, employ “classifiers” and pull in kinesics expressions of all kinds.*” (Kendon, 2004: 325). “*speakers act similarly. They use words and syntactic constructions, but they also use intonation patterns, voicings and vocalizations. And when they use gesture they reach out for strategies of expression that are also found in sign languages.*” (Kendon, 2004 : 325).

des signes et les gestes qui accompagnent la parole. Contrairement à Bouvet (2001 : 58), qui met un bémol à cette affirmation, en évoquant l'idée qu'il existe une corrélation entre « *les lois d'agencement propres aux langues gestuelles* » et celles de la gestualité qui accompagne le discours. Certes, même s'il y a une corrélation, de grandes différences subsistent toutefois, puisque l'organisation syntaxique des langues vocales n'obéit pas aux mêmes lois d'agencement que les langues gestuelles. A ces explications, Mc Neill (1992) greffe l'idée qu'il existe une divergence entre le « *timing* » de réalisation d'un signe et d'un geste spontané venant directement du fait que les signes sont structurés par leur propre code. Ce code n'étant pas intégré avec le discours dans un unique but, cela garantit que la parole et les signes sont temporairement en lien, à partir du discours et des gestes spontanés, mais ce lien n'est pas fait de la même manière.

c. Les langues gestuelles

Ayant introduit les langues gestuelles, il semble intéressant d'y revenir plus en détail. Kendon (2004 : 284) certifie que les langues des signes réfèrent généralement aux langues qui font appel uniquement à la kinésie: « *kinesic medium* ». De plus, il ajoute qu'il est très utile de faire une différence entre la langue des signes principale « *primary sign language* » (idem : 284) qui trouve ses origines dans les communautés de sourds et celle dite alternative « *alternate sign language* » (idem : 284) qui est produite dans certaines communautés d'entendants. Cette dernière étant essentiellement constituée de codes manuels hautement élaborés.

D'après le continuum sur la gestualité de Kendon (2004), Mc Neill (1992 : 183) observe que la gestualité n'étant pas contrainte par des codes, cela explique directement la différence avec les langues des signes: « *gestures differ from sign languages precisely in that they are not constrained by codes* ».

Si nous pouvons remarquer autant de comparaisons faites entre la langue des signes et la gestualité, c'est parce qu'elles utilisent un mode de communication identique, selon Bianchini et Castelli (2007 : 2): « *les mains parlent, transmettant des significations chez les entendants comme chez les sourds. Un même degré de naturalité est donc attribué à la modalité.* ». A ce même mode de communication, les auteurs ajoutent qu'elles utilisent aussi « *la même voie de communication: la vue.* » (idem : 3).

Quel lien pouvons-nous alors tisser entre la parole et la gestualité?

d. Relation entre la langue vocale et la langue gestuelle

Nous allons voir que la réponse à cette question est pour le moins ambiguë puisqu'il y a, à la fois des liens, mais aussi des différences entre ces deux modes d'expression.

d.1. Différence : caractéristiques propres aux gestes

Revenons sur quelques caractéristiques des gestes présentées par Mc Neill (1992).

Tout d'abord, les gestes sont globaux et synthétiques et jamais hiérarchiques. Par synthétique, il comprend le fait qu'un geste puisse avoir plusieurs sens selon le contexte dans lequel il est utilisé. C'est pourquoi, Feyereisen et De Lannoy (1985 : 74), nous informent qu'il est difficile d'isoler la gestualité du « *contexte des comportements instrumentaux* », contrairement au signe, qui lui « *apparaît souvent comme son propre signifié* » (idem : 74) ne nécessitant dès lors, pas obligatoirement son contexte.

De plus, Mc Neill (1992 : 21) ajoute aux caractéristiques précédentes, d'une part le fait que deux gestes ne peuvent pas se combiner pour n'en faire qu'un, contrairement à des mots dans un discours c'est ce qu'il appelle « noncombinatoric ». D'autre part, la gestualité n'a pas de formes standards: « no standards of forms » (idem : 22). Enfin, il complète en expliquant qu'il n'existe aucune dualité entre les formes; l'une est pour la structure du sens, alors que l'autre est pour celle du son: « no duality of patterning » (idem : 23). Notons, que la question de la double articulation des langues gestuelles est à prendre avec un certain recul car, à l'heure actuelle, elle reste encore très controversée.

Ainsi, suite à cette liste de caractéristiques propres aux gestes, nous pouvons penser qu'il n'y a pas de lien entre la gestualité et la parole. En effet, en s'appuyant sur Bouvet (2001 : 5), nous pourrions croire qu'hormis le mode de traitement propre à chacun, les contraintes auxquelles sont soumis les langages gestuel et oral sont différentes. Elle résume ceci, en déclarant que: « *leur mode de traitement soit très différent, imagé et global pour les premiers (les gestes), analytique et digital pour la seconde (la parole)* ».

Nous allons, à présent, mettre en avant le fait qu'il n'existe pas uniquement des différences entre la gestualité et la parole.

d.2. Lien entre la langue vocale et la gestualité

Il s'avère, selon Feyereisen et De Lannoy (1985 : 73) que le déroulement de la langue gestuelle « *n'est pas forcément linéaire et il lui est possible de produire simultanément plusieurs unités distinctes* ». Autrement dit, les langues gestuelles ne sont pas forcément linéaires ce qui sous entend qu'elles peuvent l'être. En effet, Bouvet (2001 : 146) adhère à cette hypothèse en affirmant que: « *la réalité des langues gestuelles prouve que le geste peut aussi assurer la dimension segmentée et linéaire de la parole* ».

Dans ce sens, sachant que la langue vocale est linéaire, nous pouvons alors établir un premier lien avec la gestualité.

Ainsi, comme l'a exprimé Mc Neill (1992), la segmentation et la linéarité sont des caractéristiques essentielles dans tous les systèmes linguistiques, y compris pour les langues qui ne sont pas vocales. D'ailleurs, il approfondit ce point, en s'appuyant sur l'une des démonstrations les plus remarquables mettant en exergue le changement fait dans l'organisation des gestes, selon un code venant de l'expérience de Ralph Bloom (1979). A travers cette dernière, nous pouvons apprendre que la gestualité est capable de montrer les mêmes qualités qu'une langue: « *when it does it changes from global-synthetic: it becomes standardized, lexicalized, decomposable, combinable [...]* » (Mc Neill, 1992 : 71.).

Le second lien, qui est pointé ici, est le fait que la gestualité est capable, dans certaines conditions, de délaissier ses propres spécificités pour adopter celles des langues vocales.

Afin que les locuteurs, eux-mêmes, arrivent à prendre en compte les propriétés des langues, il faut que ces derniers prêtent une attention toute particulière à la gestualité. C'est très rapidement et sans aides particulières que ces caractéristiques émergent: « *language properties emerged simply by forcing the subject to pay attention to the gesture channel. This is perhaps the most surprising aspect of Bloom's results: how quickly and with what little guidance language properties come into play* » (idem: 71).

Pour finir sur cette partie, alliant la parole et la gestualité, une hypothèse mise en exergue par Mc Neill (1992 : 2) semble intéressante à relever. En effet, celle-ci repose sur l'idée « d'un processus multimodal de production de langage, dans lequel les aspects linguistiques, prosodiques et kinésiques des conduites seraient intrinsèquement liées ». Millet ajoute le fait que « *la LSF -et vraisemblablement l'ensemble des langues gestuelles-vienne apporter une pierre non négligeable pour la validation de cette hypothèse* » (Millet, 2002 : 6-7).

Ainsi, nous pouvons comprendre que la langue gestuelle et la langue vocale ont bel et bien une corrélation qui s'explique d'une part, par la capacité d'adaptation de la gestualité aux spécificités des langues vocales que nous venons de détailler. D'autre part, un lien au niveau du processus même de production du langage semblerait être un constat à ne pas négliger.

Pour conclure ce second chapitre, une citation a tout particulièrement retenu mon attention du fait de la clarté avec laquelle celle-ci expose, à la fois le rôle du locuteur et le rapport que ce dernier entretient avec sa gestualité, mais aussi la particularité de ce mode d'expression: « *Et c'est peut-être tout le travail du sujet parlant de sortir de l'aliénation de la langue pour naître à lui-même dans et par une parole que son corps fait sienne et libre. Ce qui ne peut être dit dans une langue qui découpe et tranche l'expérience humaine d'une façon qui ne rend pas compte de la vie intime de chacun, c'est la parole propre, incarnée dans le corps propre qui seule, pourra le dire.* »

(Bouvet, 1997 : 118).

CHAPITRE 3 : La gestualité linguistique : la langue des signes

Synthèse :

Nous allons mettre en avant, tout au long de ce dernier chapitre, les spécificités propres à la gestualité des sourds en nous focalisant sur leur langue: la langue des signes.

Pour ce faire, tout d'abord, nous dresserons un bref historique présentant à la fois, les difficultés d'acceptation de cette langue, mais aussi, les idées reçues sur celle-ci. Par ailleurs, la place de la langue des signes comme étant un système linguistique composé de signes, plus ou moins naturels pour l'homme, sera questionnée.

Ensuite, les principes et outils essentiels de la langue des signes française seront abordés tels : leur iconicité, l'importance sémantique accordée à l'espace dans la réalisation d'un geste, l'expression de l'abstraction pouvant être facilitée par ce mode d'expression ou encore, la valeur translucide des signes.

Enfin, un dernier point sera consacré à la relation qui existe entre la LSF et les gestes.

Préambule :

L'histoire des sourds va de paire avec la langue des signes. Il est vrai, que cette histoire est pour le moins tumultueuse, en raison de leur langue gestuelle et de la particularité de leur déficience. Les termes que nous allons évoquer, tout au long de ce chapitre, sont à prendre avec précaution. En effet, encore aujourd'hui, des débats subsistent sur la terminologie qui serait la plus adaptée. Par exemple, faut-il parler de surdit  comme  tant un handicap et/ou comme une diff rence? Pouvons-nous parler de Sourds ou est-il plus politiquement correct de parler de malentendants? Chaque terme pointe des caract ristiques diff rentes.

En effet, si nous parlons de surdit  comme d'une d ficience auditive, nous  voquons un manque ou un probl me touchant   l'audition. Dans ce cas, nous parlons de ce qui ne fonctionne pas correctement.

Pour ce qui est du handicap, il est difficilement rep rable puisqu'il ne se voit pas. Si ce terme est adopt , il faut savoir que ce handicap devient un « handicap partag  » (Mottez, 2006). Nous pouvons dire d'une part, que certes,  tre sourd est un handicap impliquant une d ficience qui rend

dès lors, plus difficile la communication dans la vie quotidienne d'une personne sourde. D'autre part, il ne faut pas oublier la dimension sociale du handicap qui est l'exclusion.

Pour terminer sur cette notion de handicap, il semble intéressant de reprendre les travaux de P. Wood (Wood, 1973) visant à redéfinir ce terme. En effet, ce dernier présente le handicap sous trois angles: la déficience, l'incapacité et le désavantage. Explicitons brièvement ces termes :

- La déficience fait appel au côté médical puisqu'elle se mesure, c'est une observation clinique ce qui la rend objective.
- L'incapacité est la réduction totale ou partielle d'activité permettant d'accomplir telle ou telle tâche. Notons que c'est la déficience qui entraîne l'incapacité.
- Le désavantage fait parti de la « *dimension sociale du handicap* »³², nous pouvons aussi y référer comme étant l'exclusion.

En résumé, nous pouvons dire que la surdit  est un handicap tr s particulier touchant des personnes non pas handicap es, mais des « *personnes   besoin sp cifique* ». Pr cisons-le « *la surdit  est avant tout une pathologie de l'oreille et non du langage* ». Notons que pour certains, la surdit  est per ue   la fois comme un handicap, mais aussi comme une diff rence.

I] Un bref historique

1) Aper u historique de la langue des signes

a. Difficult  pour la langue des signes    tre reconnue comme langue   part enti re de fa on institutionnelle

Partons du constat suivant: « *on ne peut pas ne pas communiquer* » (une logique de la communication issue de l' cole de Palo Alto).

De ce fait, naturellement, les sourds ont  t  amen s   se servir de leur corps pour s'exprimer. Mais, l'histoire de la langue des signes n'est pas si simple puisqu'il a fallu qu'elle soit accept e comme telle, puis reconnue.

Apr s des ann es d'interdiction totale, la langue des signes fran aise (LSF), malgr  sa r habilitation, reste au c ur de tous les d bats. Les lois de l' ducation nationale nous en apprennent

³² Id e d velopp e dans le cours d'A. Millet, intitul  : « la surdit  et ses implications communicatives et linguistiques ».

un peu plus sur ce passé pour le moins chaotique.

Nous allons relever deux lois qui reflètent bien l'évolution de la place de la LSF.

La première, date du 18 janvier 1991 et stipule que « *dans l'éducation des jeunes sourds, la liberté de choix entre une communication bilingue- langue des signes et français- et une communication orale est de droit.* ».³³

Autrement dit, l'éducation nationale reconnaît l'éducation bilingue et non la langue des signes comme une langue à part entière. Il s'agit là d'un compromis, permettant à la fois, de ne pas rejeter la langue des signes, mais aussi, de ne pas non plus l'inclure comme une langue, au même titre que le français.

La seconde loi, quant à elle, a marqué un tournant dans la reconnaissance de la langue des signes adoptant un statut particulier en France. Celle-ci, parue le 11 février 2005, mentionne le fait que « *la langue des signes française est reconnue comme une langue à part entière.* ».³⁴

Il est important de préciser que, même si le statut de la langue des signes a changé, il faudra du temps avant que celle-ci soit totalement intégrée et acceptée par la société. La légitimité de cette langue reste à prouver auprès d'une population n'ayant que des représentations sur celle-ci. C'est certainement d'une part, par la connaissance et la compréhension de cette langue et d'autre part, par la mise en place d'une politique éducative des sourds que cette dernière pourra modifier son statut.

Effectivement, le principal constat que nous pouvons faire est l'absence d'une politique d'éducation des enfants sourds en France, contrairement à des pays comme le Danemark où un choix politique a été fait. Ces derniers ont choisi d'être en faveur d'une éducation bilingue, considérant la langue des signes comme la langue maternelle des sourds et apportant un accompagnement et un soutien aux familles dès le diagnostic.

Il ne s'agit pas ici de délibérer sur la meilleure option à choisir concernant l'éducation des sourds, mais simplement de relever la nécessité de faire un choix et de mettre en place une politique d'éducation en France.

b. Difficulté d'accepter la langue des signes comme langue à part entière par les linguistes

Ce mode de communication particulier a été longtemps considéré par les linguistes comme n'étant pas une langue à part entière (Bouvet, 1997). En effet, ces derniers ne pouvaient reconnaître, comme étant une langue, ce mode gestuel de communication puisqu'il est dépourvu d'une des

³³ La loi n°91-73 du 18 janvier 1991 se trouve sur le site du Sénat à l'adresse suivante : <http://www.senat.fr/questions/base/1991/qSEQ911118302.html>

³⁴ Ministère de l'Éducation Nationale loi 2005-102 du 11 Février 2005 – Article 75

caractéristiques de toute langue: la vocalité.

La définition de Martinet (Martinet, 1967 : 20, in Bouvet, 1997 : 121) présente ces particularités: « nous réservons le terme de langue pour désigner un instrument de communication doublement articulé et de manifestation vocale ». Autrement dit, en plus de sa « non vocalité », nous pouvons apprendre qu'à l'époque les linguistes pensaient que la double articulation, critère fondamental constitutif d'une langue, était absente de l'expression gestuelle.

Il est vrai, notons le, comme nous le rappelle Bouvet (1997 : 121) que la communication non verbale ne faisait pas partie de la langue vocale : « toute la gestualité qui accompagne les paroles ayant toujours été appréhendée comme en marge de la langue hors du champ de la linguistique. ».

Ainsi, tout d'abord exclue par les linguistes, la gestualité n'a commencé à les intéresser que très tardivement. En effet, c'est seulement dans les années 1960 « que change le regard de certains linguistes face aux langues des signes grâce aux travaux de Stokoe. » (idem : 121). C'est donc Stokoe qui a mis en exergue le fait qu'une double articulation existait « au sein de la communication gestuelle que les sourds savent établir entre eux. » (idem : 121).

Nous pouvons remarquer que ce sont les langues gestuelles qui ont permis d'intégrer le geste dans le domaine de la linguistique et ainsi, d'amener les linguistes à étudier la gestualité spontanée accompagnant le discours. En effet, comme l'exprime Bouvet (1997 : 121) : « le geste entrant dans le champ de la linguistique par le biais des langues gestuelles, l'intérêt grandit pour l'étude de la gestualité spontanée qui accompagne toute parole vocale. ».

Ces difficultés, au niveau de l'acceptation et de la reconnaissance de la langue des signes, se sont traduites par l'émergence d'idées reçues.

2) Idées reçues

Maintenant, nous allons nous pencher sur ces stéréotypes que les entendants se font sur les langues des signes et sur leurs locuteurs, les sourds. En effet, du fait du manque de connaissances sur le sujet, la vérité scientifique laisse place à des représentations.

Il me semble nécessaire de proposer ce paragraphe sur les sourds afin d'aborder et de prendre en compte la vision erronée que les personnes que je serais amenée à interviewer peuvent se faire.

a. Les sourds

Pour commencer, lorsque nous parlons des sourds, l'image véhiculée par les entendants est: « une personne qui parle avec les mains ».

A cette image faussée, s'ajoute une erreur au niveau du vocabulaire employé pour les identifier. En effet, nous entendons, par la plupart des entendants parler de sourds-muets. L'explication la plus vraisemblable, justifiant cette appellation erronée, est le fait que les entendants perçoivent ces termes comme étant indissociables. Ces derniers pensent probablement, qu'un sourd étant privé de l'audition ne peut pas parler (puisqu'il ne s'entend pas).

François (1980 : 498) revient sur ce phénomène en expliquant que: « *ceux que l'on appelle, dans une terminologie un peu désuète et inexacte, des « sourds-muets », sont en fait des enfants nés ou devenus sourds à la suite d'une lésion de l'ouïe, qui entraîne chez eux l'absence du développement du langage, sans qu'ils souffrent au départ de handicap de l'appareil phonatoire [...] ».*

Ainsi, non seulement les sourds n'ont pas de handicap touchant l'appareil phonatoire, mais aussi, contrairement à ce que nous pouvons imaginer, les sourds peuvent apprendre à oraliser grâce à une éducation et rééducation les amenant: « *à surmonter bon nombre de handicaps et à leur faire acquérir le langage par des moyens variés.* » (idem : 498).

b. La langue des signes

Il me semble important de présenter rapidement, quelques idées reçues sur la langue des signes car lors des interviews, que je serais amenée à faire lors de mon mémoire de deuxième année de Master, les personnes qui seront interrogées seront sujettes à ce genre de représentations. Ainsi, afin de mieux appréhender les réactions des enquêtés, il me semble nécessaire de prendre en compte leurs a priori sur les sourds et leur langue.

De nombreuses idées reçues persistent sur les langues gestuelles. En premier lieu, cette langue est considérée comme étant artificielle. L'idée véhiculée est que l'Abbée de l'Épée serait à l'origine de l'invention de la langue des signes. Toutefois, n'oublions pas que comme toutes langues, celle-ci est née d'un besoin naturel de communiquer; ceci impliquant un développement naturel. La dactylologie, qui elle, a été inventé suscite peut-être la confusion.

De plus, une autre conception erronée s'ajoute à celle-ci : l'idée d'une langue universelle. Il faut savoir que les langues des signes ne sont pas universelles, la preuve en est qu'il en existe plusieurs. Cependant, cette confusion émerge sûrement du fait de l'existence d'une langue « *universelle* », artificielle utilisée uniquement dans les congrès ou autre grand meeting, créée de toute pièce: la Langue des Signes Internationale. Nous ne pouvons pas parler de langue des signes universelle puisqu'au même titre que les langues vocales, elles sont dialectalisées.

Tout de même, notons que contrairement aux langues vocales, les langues gestuelles permettent aux sourds d'origines diverses et donc de langues différentes, de très vite se comprendre.

Très souvent, les langues des signes sont comparées à des mimes. D'un point de vue des procédés,

nous pouvons en effet, abonder dans ce sens. Cependant, comme dans d'autres langues, il y a des conventions sociales et des procédés linguistiques. Nous pouvons donc dire que « les signes sont iconiques, mais conventionnels. ».³⁵ A l'inverse du mime, la langue des signes est composée de trois niveaux puisqu'elle est: « *transparente, translucide et opaque* », selon les termes de Klima et Bellugi (Klima et Bellugi, 1979, in Bouvet, 1997).

Toujours en faveur d'une langue des signes différente du mime, nous pouvons dire que contrairement au mime, elle nécessite un apprentissage.

Pour finir, nous pouvons ajouter que pour certaines personnes, ce mode d'expression et de communication est vu comme étant pauvre. En effet, la longue interdiction de la langue des signes et le problème lié à la diffusion, quasi inexistante de cette langue, a empêché au vocabulaire de se développer. Toutefois, comme toute langue, son lexique est infini et les potentialités pour créer le vocabulaire nécessaire sont bel et bien présentes.

Nous avons relaté ce qu'il en était quant aux principales idées reçues des entendants sur les sourds et la langue des signes. Notamment, nous avons pu comprendre que la méconnaissance des entendants sur ce sujet, était à la base de ces représentations. Nous allons aller au-delà de ces représentations afin d'appréhender les signes et surtout, de constater si ces derniers sont naturels pour l'homme.

3) Les signes sont-ils naturels pour l'homme ?

a. Les signes comme langue maternelle des sourds

Nous avons constaté, dans le chapitre précédent, le fait que le geste est plus naturel pour l'homme, alors qu'en est-il des signes ?

Bouvet (1997) est en désaccord avec Bébien (1817) sur le fait que des signes soient naturels chez l'homme ou non.

En effet, d'une part, Bébien³⁶ affirme que: « *l'ensemble de ces signes qui sont naturels à tous les hommes, et compris en tous lieux, forme un langage beaucoup plus riche qu'on ne le croit communément; il suffit à tous les besoins de la pensée, et mérite le nom de langage naturel* ».

Tandis que Bouvet (1997) soutient qu'il n'y a pas de signes naturels.

Toutefois, elle nuance ses propos en déclarant que ces signes « *comportent toujours la part d'un*

³⁵ Idée développée dans le cours d'A. Millet, intitulé : « les représentations sociales de la surdité : identité, langue, culture ».

³⁶ Roch Amboise Augustin Bébien: *Essai sur les sourds muets et sur le langage naturel*, Paris, 1817, cité par Y. Bernard, op.cit., p.445.

geste qui dessine lui-même son sens. » (Bouvet, 1997 : 128).

Contrairement aux gestes produits par les entendants, il est difficile d'affirmer que les signes soient naturels aux Hommes ou alors, il faut préciser que nous parlons uniquement des sourds.

En effet, même si les signes ont été, pour la plupart, créés par des hommes sourds, ils n'apparaissent pas toujours compréhensibles aux yeux de locuteurs entendants. Alors, peut-être que pour les sourds les signes sont naturels, au même titre que les mots sont naturels aux entendants. Il s'agirait donc là d'une langue maternelle pour chacun d'entre eux.

Pour conclure cette partie, nous pouvons dire que les langues gestuelles, comme toutes autres langues vocales, ne sont pas figées dans le temps, mais au contraire, évoluent constamment par la création constante de nouveaux signes.

b. Invention de signes : « homesign »

Toutes les lectures que nous pouvons faire des récits autobiographiques informent sur l'existence de signes produits instinctivement afin d'établir principalement, un contact entre les membres d'une famille.

En effet, en sachant que 90% des enfants sourds naissent de parents entendants, bien souvent une sorte de langage codé, propre à chacun, se met en place naturellement. C'est ce type de « langage » créé de toute pièce au sein des foyers mixtes³⁷, qui est appelé « homesign », « gestes inventés » ou encore « signes domestiques » (Dubuisson et Grimard, 2006 : 270). Dubuisson et Grimard (2006) nous apprennent que ces signes sont inventés par les sourds, pour eux et leur entourage et ces derniers sont les seuls à les comprendre.

Ce phénomène d'invention de signes s'est stabilisé, il a même fortement diminué dès l'ouverture des écoles spéciales pour sourds. Effectivement, avant, chaque sourd, étant plus ou moins isolé, sans véritable moyen de communication, se servait du langage du corps pour sortir de son silence.

Kendon (2004) précise que l'existence de ces systèmes de signes a été découverte en 1980 lorsque la première école spécialisée dans l'éducation des sourds a ouvert à Managua. C'est à ce même moment que les linguistes se sont aperçus de l'étendue de la variabilité des « homesign », phénomène qui n'existe pas dans les langues des signes officielles.

A la suite de la mise en place d'une scolarisation pour les sourds, les chercheurs se sont très vite intéressés à la spécificité des signes et à leur réalisation. Voyons alors, les différents principes et outils que présentent la langue des signes française.

³⁷ Nous comprenons par « foyers mixtes »: les familles dont les parents sont entendants et l'enfant est sourd.

II] La LSF : principes et outils

1) Principe d'iconicité

a. Principes généraux

Afin d'introduire au mieux l'iconicité, phénomène propre aux langues des signes, nous allons nous appuyer sur une citation de Millet (2002 : 2) qui fait état des études portant sur cette iconicité. En effet, celle-ci énonce qu' : « *hormis les travaux de C.Cuxac, l'iconicité des langues gestuelles a longtemps été tue.* ».³⁸

Ce dernier décrit « *le processus d'iconicisation* » comme une aptitude propre aux Sourds et plus précisément, comme la capacité qu'ils ont de « *transférer gestuellement des concepts, des expériences des actes pour « donner à voir » et ainsi élaborer un discours par divers procédés.* » (M. Gueyraud, 2009 : 41). Il semblerait donc, que les sourds aient des prédispositions, quant à leur faculté de transposer ce qu'ils voient ou ce qu'ils vivent en gestes intelligibles.

Au cours d'une étude comparative entre la gestualité sourde et entendante, Colletta (2004 : 260) a remarqué que les sourds peuvent interpréter des gestes produits pas des entendants et vis-versa en raison de « *la puissance sémiotique du geste* » (Colletta et Millet, 1998). Autrement dit, l'iconicité qui émane d'une action permet à n'importe quelle personne (ou plutôt à toute personne ayant connaissance ou non d'une langue des signes) de communiquer, de comprendre et de se faire comprendre.

D'autres travaux approuvent cette observation, notamment ceux réalisés auprès de Sourds isolés ou encore les études mises en place par Mc Neill (1992) visant à analyser la gestualité des entendants. Ces derniers, nous confortent dans l'idée que « *la communication gestuelle reposerait donc bien sur des matrices et des procédés communs aux sourds et aux entendants, procédés que les sourds ont systématisés dans les langues gestuelles.* » (Millet, 2002 : 3).

Nous pouvons ainsi comprendre, que l'invention de la langue des signes repose en fait, sur une systématisation des procédés déjà employés par toutes sortes d'individus, pourvus ou non de leur audition. En d'autres termes, qu'il s'agisse de la production gestuelle d'un sourd ou d'un entendant, les bases de cette gestualité seront comprises de tous, ce qui implique que l'iconicité soit essentielle dans la gestualité. Ce que Millet (2002 : 3) synthétise de la façon suivante: « *on dira donc que*

³⁸Définition d'un signe iconique proposée par Varin (2010 : 22) : « On parle de signe iconique lorsque celui-ci fait référence de manière visible à l'objet ou l'action auquel il se rapporte ».

l'iconicité est inhérente à la gestualité. ».

Mais alors, si nous nous basons sur ce constat, cela sous-entend que tout type de gestes, concrets ou abstraits, produit aussi bien par des sourds que par des entendants, contiennent tous une part d'iconicité. De ce fait, l'iconicité des gestes abstraits est à reconsidérer. En effet, nous pouvons avancer l'idée que ces derniers, que nous pensions dépourvus de toute cette dimension, renferment bel et bien une certaine forme d'iconicité.

Un autre lien avec l'iconicité peut être tissé, celui des gestes qui sont laissés à la libre volonté de chacun et qui ne relèvent d'aucune règle : les gestes arbitraires.

En effet, en nous appuyant sur Feyereisen et De Lannoy (1985 : 73), nous pouvons appréhender le fait que des gestes qui ne seront pas encadrés par des règles pourront tout de même être compris par tous les individus. Ce constat est développé de la façon suivante par ses auteurs : « *l'iconicité et l'arbitraire ne semblent donc pas incompatibles* ».

Cependant, Millet (2002 : 3) s'oppose à ce constat en affirmant que nous ne pouvons pas créer des gestes pour communiquer sans que ces derniers soient régis par des règles. Ce qu'elle exprime en exposant le fait que toute création ou créativité : « *dans le cadre d'une communication corporelle ne saurait donc être arbitraire.* ».

Ainsi, nous pouvons sans problème parler de l'iconicité comme étant une particularité des langues des signes. Cependant, l'idée d'une corrélation entre l'iconicité et l'arbitraire semble encore assez instable et discutée. Dès à présent, nous allons poursuivre sur les autres caractéristiques propres à ces langues et à leurs locuteurs.

b. Transparence et iconicité

Nous avons déjà mentionné, dans le chapitre précédent, le fait que les langues gestuelles puissent permettre d'exprimer l'abstraction. Nous allons revenir sur ce constat en l'approfondissant. En effet, contrairement à ce que nous pouvons croire, les langues gestuelles sont favorables, voire même, « *propices à l'expression de l'abstraction* » (Bouvet, 1997 : 88).

Dès à présent, nous allons nous intéresser à d'autres aspects de l'abstraction que peuvent mettre en évidence les langues gestuelles.

b.1. Transparence des expressions idiomatiques

C'est auprès de Bianchini et Castelli (2007 : 2), que nous découvrons que les entendants et les sourds partagent des expressions idiomatiques venant de la langue orale et étant propre à chaque culture. Il s'avère que ces expressions ont des caractéristiques communes avec des gestes et des signes non verbaux, d'où, selon ces auteurs, l'existence d'une « *plus ou moins grande transparence*

ou *iconicité* ». Autrement dit, les expressions dites idiomatiques sont comprises par tous les locuteurs d'une même culture.

Après ce constat, Bianchini et Castelli (2007 : 2) émettent une hypothèse sur le fait que, dès lors, où une correspondance totale est avérée entre le signe non verbal et/ou le geste et l'expression idiomatique alors, « *la transparence est maximale et reflète un fondement culturel commun.* ».

De plus, pour compléter sur ces expressions idiomatiques, M. Johnson (Johnson, 1987, in Bouvet, 1997 : 87) revient sur l'élaboration des métaphores qui, selon lui, structurent notre pensée. C'est à lui, que nous devons la mise en exergue du fait que: « *notre seule présence corporelle au monde au sein d'un univers culturel donné, nous créons des modèles récurrents producteurs de schémas-images à partir desquels nous élaborons les métaphores qui structurent notre pensée.*».

Ainsi, selon Bouvet (1997 : 87), il existe une corrélation entre les métaphores et les expressions idiomatiques. Plus précisément, « *les métaphores constitutives des signes abstraits de la Langue des Signes Française soient les mêmes que celles qui sous-tendent les expressions idiomatiques de la langue française vocale qui correspondent à de tels signes* ».

b.2. Les langues gestuelles: translucides ou transparentes ?

Contrairement à la transparence des expressions idiomatiques que nous venons d'observer, nous allons voir que pour ce qui est des autres signes, nous ne pouvons plus parler de transparence.

Bouvet (1997 : 92) reprend les travaux de Klima et Bellugi (1979 : 22-24), grâce auxquels nous pouvons constater qu'une personne ignorant la langue des signes Française (L.S.F.) ne sera pas capable, ou que très rarement, de deviner la signification d'un signe gestuel, tandis que celle d'une pantomime sera toujours éludée. C'est ainsi, que les auteurs ont été amené à définir comme « *”translucide “et non comme transparente la relation des signifiants gestuels avec leur signification* ».

De même, nous pouvons constater que l'étude de Bouvet (1997 : 92) abonde dans la même optique: « *puisque c'est selon un code de symbolisation identique à celui des tropes que les signes retiennent du code de reconnaissance de l'objet qu'ils peuvent dénoter telle ou telle caractéristique, la relation entre signifiants et référents ne peut se laisser entrevoir que par l'intermédiaire du code de symbolisation lié au génie propre du groupe social dont émane la langue gestuelle productrice de ces signes.*».

En d'autres termes, nous comprenons qu'afin d'identifier la signification d'un signe, il est nécessaire d'avoir des connaissances, à la fois sur la langue des signes, mais aussi sur le « *code de symbolisation* » (idem : 92) d'un groupe social en particulier.

Ainsi, qu'ils soient concrets ou abstraits, les signes gestuels ne sont pas amenés à devenir transparents laissant ainsi deviner la signification de ce qui a été produit gestuellement. Autrement

dit, cela signifie que les langues gestuelles étant « *le produit du consensus d'un groupe social* » (idem : 88), doivent faire l'objet d'un apprentissage.

De plus, Bouvet (1997) ajoute que ce qui semble rendre si fascinant l'apprentissage de ces langues, c'est le fait de prendre conscience des métaphores les plus courantes, habituellement inconscientes. En effet, c'est avec les termes suivants que Bouvet (1997 : 88) définit cette prise de conscience: les « *langues gestuelles éveillent chaque sujet parlant à la conscience des fondements métaphoriques de la pensée, fondements souvent ensevelis sous des expressions verbales désincarnées de la gestuelle qui les a fait naître, mais que le médium d'une langue gestuelle fait resurgir.* ». ³⁹

c. Lien entre arbitrarité et prédictibilité

Pour finir, nous allons nous attacher à éclaircir les liens qui résident entre le phénomène d'arbitrarité et de prédictibilité.

Pour se faire, nous pouvons voir ce que devient ce lien en linguistique structurale. Ainsi, Bouvet (1997) nous informe d'une part, que lorsque des phénomènes ne sont pas prédictibles alors, nous pouvons parler d'arbitrarité. Ce qui signifie, que lorsque nous allons créer et produire des gestes sur le moment, ces gestes seront dépourvus de structures répondant à des conventions. De même, ce même auteur ajoute que la motivation d'un signe serait liée à la prédictibilité.

La linguistique cognitive, quant à elle, est beaucoup plus en nuances puisque selon G. Lakoff (Lakoff, 1987, in Bouvet, 1997 : 88) quelque chose dans la langue ou la pensée est motivé quand ce n'est ni arbitraire ni prédictible: « *something in language or thought is motivated when it is neither arbitrary nor predictable* ». Ainsi, contrairement à la linguistique structurale qui est en faveur d'une corrélation entre la motivation et la prédictibilité, la linguistique cognitive prône une absence de lien entre ces derniers.

Par conséquent, arbitrarité et/ou prédictibilité, selon Bouvet (1997 : 88) : « *les choses n'ont pas à être ainsi tranchées* », dès lors, le phénomène de motivation n'engage pas forcément celui de prédictibilité.

L'iconicité, la transparence, l'arbitrarité ne sont pas les seuls principes qu'offre la LSF. En effet, nous allons, maintenant, nous focaliser sur un autre aspect de cette langue, la spatialité.

³⁹ Il faut savoir que l'iconicité des langues gestuelles était que très peu traitée et étudiée. Les rares fois où C.Cuxac la mentionnait, cela concernait leur seul niveau lexical puisque c'est à ce niveau qu'elle était reconnue et décrite. Millet (Millet, 2002 : 2) nous informe que ce niveau lexical s'attache à décrire soit « *du point de vue du mode de production des signes soit en relation avec la perception que l'on peut en avoir, ce qui a conduit à distinguer entre signes transparents translucides ou opaques.* ».

2) L'espace

a. Les langues des signes et la spatialité

Il semble inévitable de parler de la spatialité, dès lors, où nous nous intéressons aux langues gestuelles. En effet, comme Bouvet (1997 : 68) l'énonce, il semble que ces langues soient privilégiées pour évoquer et mettre en exergue la façon dont l'homme se représente « *les relations temporelles*. ». Bouvet (1997) s'appuie alors sur un ouvrage de Lane (1991 : 216), dans lequel ce dernier fait tenir les propos suivants à L. Clerc: « *la vie est avant tout une expérience visuelle qui se situe dans l'espace, et une langue visuelle et spatiale peut en rendre compte avec efficacité et élégance*. » (Lane, 1991, in Bouvet, 1997 : 68). Les langues des signes semblent plus aptes que d'autres langues pour exprimer la spatialité dans un environnement qui fait appel au sens de la vision.

De plus, Bouvet (1997 : 68) complète en précisant qu'un tel raisonnement est concevable, du moment où l'homme « *se déplace dans l'espace* ». Ce fondement est aussi celui de M. Johnson (1987 : 2) lorsqu'il met en place la notion de « *schéma-image chemin* ».

D'autre part, Bouvet (1997 : 69) signale que c'est par l'orientation du mouvement et par son amplitude « *que les signes marquent les relations temporelles en révélant les représentations spatiales qui sont à la base de la compréhension du temps*. ».

Cette notion d'espace est reprise par Millet (2006 : 98) et vue comme un concept « *polysémique et polyfonctionnel* ». Elle distingue deux espaces différents que nous allons détailler ci-dessous.

b. Présentation des deux espaces : espace réel et espace de signation

b.1. Deux espaces clairement définis

Millet (2006 : 98) nomme d'une part, l'espace où nous sommes et où nous nous mouvons: « *espace réel* ».

Et d'autre part: l'« *espace de signation* » (idem : 98) qui est un espace linguistique. Plus précisément, l'espace de signation est l'endroit où le discours se construit en organisant les relations entre les éléments.

D'ailleurs, cet espace trouve une correspondance dans la gestualité coverbale, dans ce cas, nous le retrouverons sous le nom d'« *espace de discours* » (Mc Neill et Pedelty 1995).

Enfin, Millet (2006 : 98) précise que l'espace réel et l'espace de signation: « *(ces deux espaces) sont identiques au plan physique mais différents sur le plan fonctionnel*. ». Autrement dit, pour un

interlocuteur face à un locuteur, ces deux espaces seront confondus.

b.2. Présence d'un autre espace dans l'espace de signation : l'espace neutre

Par ailleurs, Millet (2006 : 98) inclut dans l'espace de signation, un autre espace nommé : « *espace neutre* » qui comme nous pouvons le deviner implique que ce dernier « *n'assigne aucune fonction à un élément lexical.* » (idem : 98). Contrairement aux autres espaces, l'espace neutre est le seul qui n'est pas « *pré-sémantisé* » (idem : 98).

Millet nous présente ces espaces de la façon suivante: « *lors d'une activité de dialogue le signeur dispose autour de lui d'espaces pré-sémantisés qu'il lui suffit d'activer par un pointage.* » (idem : 98).

En d'autres termes, il s'agit d'espaces porteurs de significations qui ne demandent qu'à être activés par le locuteur.

Grâce à ces différents espaces entourant le locuteur, nous pouvons mieux appréhender le rôle capital que ces derniers tiennent d'une part, dans la réalisation de chaque signe, mais aussi et surtout dans la compréhension et l'interprétation des signes par l'interlocuteur.⁴⁰

Les différents principes de la LSF que nous venons d'exposer, vont laisser place à ses outils de description.

3) Inventaire des configurations manuelles

Colletta (2004 : 146) remarque que les signes des langues gestuelles ont moins de paramètres à prendre en considération pour leur description que les gestes coverbaux.

En effet, il nous précise qu'il y a de « *subtiles variations affectant les coverbaux qui peuvent être pertinente pour l'observateur* ». Autrement dit, l'interlocuteur doit faire attention aux moindres détails lors de la production des coverbaux car ces détails peuvent avoir une influence sur l'intelligibilité du message.

Par ailleurs, nous allons voir, lors des descriptions des signes que « *dans la langue des signes comme dans l'expression spontanée de l'enfant* » (Bouvet, 1997 : 17) les traits qui vont être privilégiés pour la reconnaissance de l'objet sont les traits évoquant le mouvement de ce dernier, ainsi que les traits caractéristiques de sa forme.

⁴⁰ Pour clore cette partie sur la notion d'espace, il convient de faire appel à H. Lane qui fait tenir à L.Clerc (Lane, 1991 : 216, in Bouvet, 1997 : 68) le discours suivant: « *L'homme est à ce point un animal voyant qui se déplace dans l'espace qu'il conçoit souvent les choses non spatiales en termes spatiaux- ce qui agrandit à l'infini le monde d'expérience que la langue des signes exprime aisément.* ».

a. Signes descriptifs et indicatifs

Nous allons nous appuyer sur Bouvet (1997 : 23) pour décrire les signes. Celle-ci les répartit en deux groupes : les signes indicatifs et les signes descriptifs.

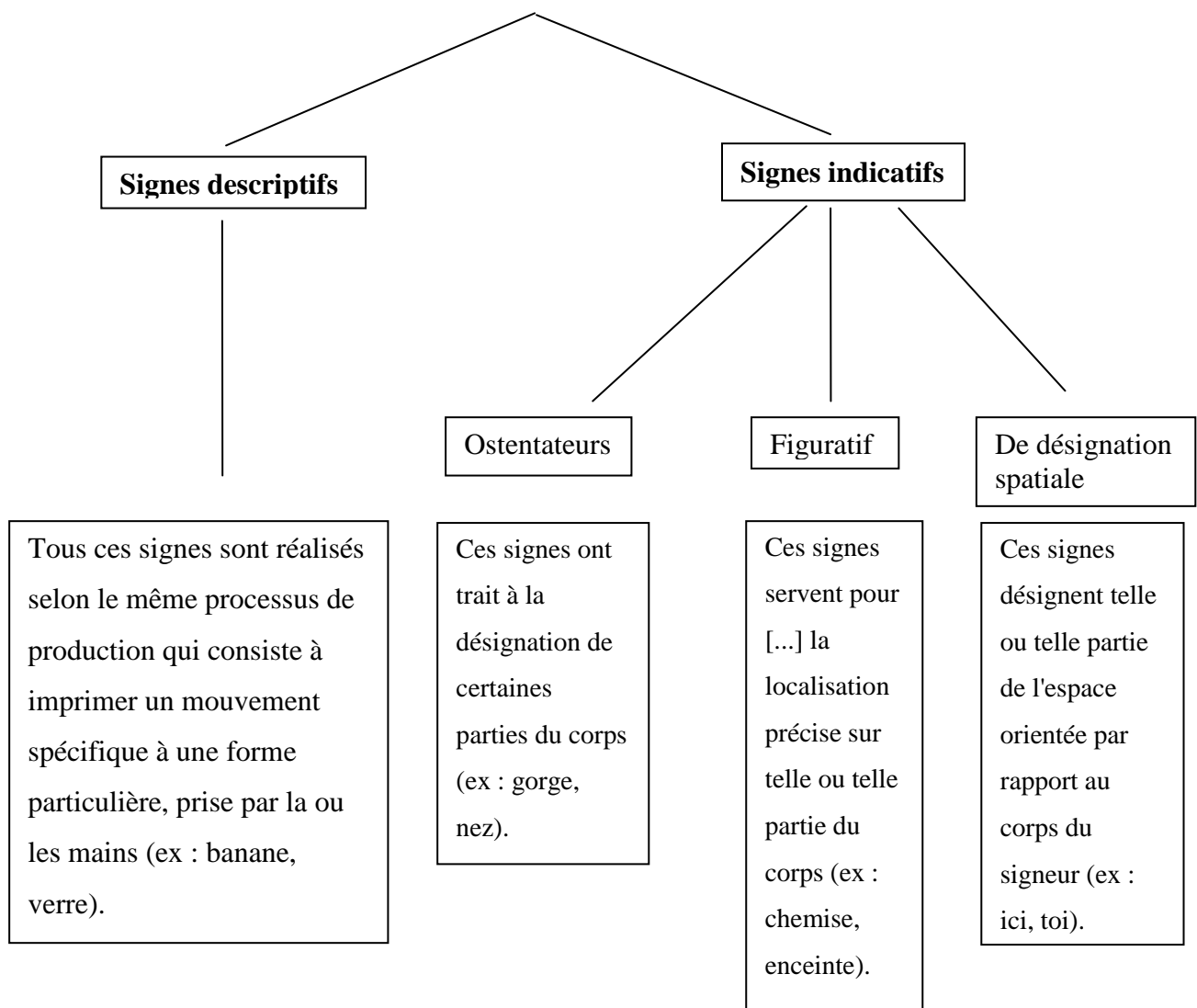
Tout d'abord, les « *signes indicatifs* » sont tous les signes qui font voir telle ou telle partie du corps ou telle partie de l'espace située par rapport au corps. Plus précisément, « *leurs marques indicatives rendent compte de traits pertinents du code de reconnaissance de l'objet dénoté qui sont liés à des rapports de contiguïté que ce dernier entretient avec telle ou telle partie du corps* » (idem : 23). Selon Bouvet (1997 : 42) il y a trois catégories de signes indicatifs:

- les « *ostentateurs* » (la partie du corps est désignée par une simple indexation),
- les « *figuratifs* » (localisation sur le corps associée soit à une indication de forme soit à une indication de mouvement)
- et ceux dit « *de désignation spatiale* » (ces signes désignent une partie de l'espace orientée par rapport au corps du signeur).

Quant aux signes qui sont produits dans un « *'espace neutre' par rapport au corps* » (idem : 32), elle les nomme « *signes descriptifs* » (idem : 32). Une précision est apportée sur ces derniers, en effet, il y aurait : « *différents modes de production des signes descriptifs selon qu'ils donnent à voir tel ou tel trait pertinent du code de reconnaissance de l'objet dénoté.* » (idem : 31).

Ces signes peuvent être produits à l'aide d'une main, dans ce cas il s'agira de la main dominante, ou de deux mains. Si une seule main réalise le geste, l'autre sert de support au signe (ex: danser, arbre), c'est ce qu'elle appelle: signe dissymétrique; dans le cas d'un signe symétrique les deux mains font le même mouvement (ex: bateau, kinésithérapeute).

Afin de récapituler les deux catégories de signes proposées par Bouvet (1997), nous allons présenter un arbre représentant leurs modes de production.



Arbre représentant les modes de production des signes descriptifs et indicatifs

Afin d'apporter des précisions à cet arbre, nous allons à présent proposer un tableau récapitulatif indiquant : le mode de production, les fonctions et les traits des codes de reconnaissance des signes indicatifs et descriptifs.

| | Mode de production | Fonctions | Traits des codes de reconnaissance |
|--|---|--|--|
| Signes indicatifs et signes descriptifs | <ul style="list-style-type: none"> - relatifs au « mouvement propre de l'objet » (Bouvet, 1997 : 31). - relatifs au « mouvement que l'on peut faire avec l'objet » (idem : 31). - relatifs au « seul aspect formel de l'objet » (idem : 31). | <ul style="list-style-type: none"> - évoquer le mouvement propre au référent éventuel. - évoquer le mouvement que l'on peut faire avec le référent. - produire un dessin, un modelage ou la mise en position d'une posture fixe ; chacun de ces mouvements évoquant la forme du référent (idem : 43). | <ul style="list-style-type: none"> - les traits relatifs à la forme. - les traits relatifs au mouvement. - les traits relatifs à une localisation sur le corps ou par rapport au corps (idem : 43). |

Nous pouvons aisément comprendre, à l'aide du schéma et du tableau, que les signes soient descriptifs ou indicatifs, que leurs fonctions restent similaires. Il en est de même pour ce qui est de leurs trois traits pertinents du code de reconnaissance de l'objet. Il faut savoir que les trois ne sont pas souvent utilisés ensembles, seul un ou deux suffisent.

La différence que remarque Bouvet (1997 : 32) est la suivante: « *alors que les signes descriptifs “donnent à voir” dans le domaine de la forme et/ou du mouvement, tel ou tel trait pertinent du code de reconnaissance de l'objet dénoté, les “signes indicatifs font voir” telle ou telle partie du corps qui peut devenir, pour certains de ces signes, comme un exemple de ce qu'ils dénotent.* ».

De plus, elle constate l'existence de signes, uniquement élaborés à partir des traits formels du code de reconnaissance des objets qu'ils peuvent spécifier.

Pour exemple, elle propose le terme « banane », pour lequel les mains par leurs formes et leurs mouvements spatiaux représentent celui-ci. Ce procédé est appelé « *modelage* » (idem : 35).

Notons qu'il n'est pas le seul procédé permettant de décrire une forme. En effet, le « *dessin* » (idem : 35) de la forme ou la « *posture fixe* » (idem : 35) des mains, le permettent aussi. Il est probable que deux procédés soient utilisés ensemble pour réaliser un seul signe.

b. Signification des signes par rapport à leur emplacement spatial

Il est important de signaler que, selon leur emplacement, les signes prennent des significations différentes:

- le front est le siège de la pensée
- les yeux sont le siège de l'attention
- le nez peut traduire certaines attitudes
- la bouche est le siège de la parole
- les dents sont le siège de l'agression
- le menton représente une borne à ne pas dépasser
- les joues sont comme une métonymie du mouvement organique
- le coude représente une borne marquant la proximité
- le torse est le siège des phénomènes affectifs.

Ainsi, cette approche de la langue gestuelle « *par l'étude des modes de production de ses unités significatives* » (Bouvet, 1997 : 19), proposée par Bouvet, a servi une meilleure compréhension du rôle du corps et de l'image « *au sein même du signe linguistique* » (idem : 12).⁴¹

Nous venons de mettre en avant les différentes configurations manuelles possibles. Nous allons maintenant, nous intéresser au lien qui peut exister entre la LSF, les gestes, la pensée...etc. ⁴²

4) LSF et gestes...

a. Similitudes des procédés d'expression

Nous allons constater des ressemblances entre l'organisation des éléments composant une phrase en Français et en LSF.

En effet, c'est avec l'aide de Calbris (2003 : 46) que nous pouvons évoquer la notion : « *d'axe transversal de progression* » qui permettrait de rendre compte du « *parcours spatio-temporel* » (idem : 46) du locuteur. Cet axe de progression suit celui de la langue vocale écrite qui s'organise, dès lors, de gauche à droite devant le corps de chaque locuteur.⁴³

Il s'avère que les stratégies d'expression employées par les locuteurs, qu'il s'agisse de langues

⁴¹ Faisons une petite parenthèse, afin de voir comment la différence est marquée entre un signe nominal et un signe verbal en langue des signes française. Bouvet nous renseigne sur ce sujet, en postulant que l'action sera la même pour les deux signes, la seule divergence repose sur l'amplitude du mouvement. En effet, pour le signe verbal le mouvement sera beaucoup plus ample que pour l'autre signe.

⁴² Comme les gestes qui accompagnent la parole, il y a des gestes qui accompagnent les signes. Ces gestes sont considérés, selon Goldin-Meadow (2003 : 202), plus comme un langage gestuel : « *language-like-gesture* », que comme de simples mouvements désordonnés : « *gesticulation* » (idem : 202).

⁴³ Il est vrai, comme nous l'avons déjà mentionné au préalable, que le corps permet de représenter les notions de temps, comme le futur qui se trouve devant le corps du locuteur, le passé qui lui se trouve derrière celui-ci et la progression dans le temps d'évènements qui se déroule de gauche à droite devant le corps du locuteur

vocales ou gestuelles, ont des points communs. Kendon (2004) démontre que lorsque les locuteurs organisent les composantes gestuelles de leur discours, ces derniers ont recours à des stratégies d'expression qui ont de nombreuses ressemblances avec les stratégies d'expression utilisées lors des conversations en langue des signes.

Nous allons poursuivre, en observant la relation que nous pouvons établir entre la gestualité et la pensée.

b. Gestes et pensée

Les langues gestuelles peuvent révéler nos pensées. Bouvet (1997 : 107) revient sur ce constat afin de l'enrichir, à l'aide des travaux anthropologiques de M. Jousse (1974) et des études philosophiques de M. Johnson (1987).

En effet, ces derniers ont montré que le « *signe gestuel peut révéler la façon dont la pensée s'élabore par et dans notre présence corporelle au monde* ». Cela signifie que l'homme se sert de son corps pour rejouer des actions du monde qui l'entoure en vue de mieux connaître et de mieux s'approprier son environnement.

Nous savons que la gestualité est un moyen d'exprimer parfois plus aisément nos pensées. Reprenons une observation faite sur le langage, réalisée par Tylor (Tylor, 1865, in Kendon, 2004: 51): « *the power which man processes of uttering his thoughts is one of the most essential elements of his civilization.* ». Ainsi, nous pouvons voir que l'homme a la possibilité d'exprimer ses pensées et c'est cette possibilité qui est considérée par Tylor (1865) comme étant l'un des éléments le plus important de la culture de l'homme.

Pour finir ce paragraphe, nous allons démontrer en quoi nous pouvons dire que la langue des signes est un système de signes linguistiques ?

c. La langue des signes comme système de signes linguistiques

c.1. La langue des signes: un système linguistique

Dans un de ses travaux pionnier sur l'utilisation de la langue des signes dans l'éducation des sourds, l'Abbé De L'épée s'est intéressé en premier lieu, à la capacité d'enseigner aux sourds, de leur permettre de raisonner et d'apporter de l'ordre dans leurs idées.

De plus, lors de ses travaux, il a réalisé que le mode d'expression naturel des sourds, les gestes, constituaient pour eux un système de signes linguistiques (Kendon, 2004).

Une affirmation de Washabaugh (Washabaugh, 1986, in Kendon, 2004) vient confirmer ce constat.

Celui-ci, précise l'idée de système linguistique, en indiquant les conditions qui lui permettent de se développer. En effet, pour qu'un tel système se déploie pleinement, il faut d'une part, que les usagers de la langue des signes partagent le sentiment d'appartenir à une communauté. Et d'autre part, que les membres de cette communauté aient le sentiment d'avoir une identité et se reconnaissent en tant que membre à part entière de cette communauté, pour ne plus avoir le sentiment de toujours être un étranger: « (Washabaugh) *he argues that for a linguistic system to develop fully, there must be a shared sense of community among the sign language users and that there must be a sense of identity as members of a community as opposed to always being outsiders.* » (Kendon, 2004 : 290).

c.2. La langue des signes: un système autonome

Non seulement, Kendon (2004) parle de système linguistique concernant la langue des signes mais en plus, selon lui, elle évoluerait comme un système autonome, indépendant de toute langue vocale.

Ce dernier ajoute un bémol à ce système linguistique. C'est en s'appuyant sur un cas particulier, celui des familles isolées, qu'il s'explique sur ce sujet.

Nous apprenons que la communication entre les entendants et les sourds dans ces familles, alors appelées mixtes, tend à être asymétrique. En effet, les entendants vont communiquer dans leur langue maternelle, sans prêter véritablement d'attention aux sourds, qui ces derniers étant dépourvus de cette langue ne pourront presque pas communiquer.

Nous pouvons parler de systèmes linguistiques uniquement lorsque la symétrie est rétablie dans la communication. L'auteur parle de relation réciproque et affirme que c'est dans ce contexte que nous pouvons constater l'émergence de nombreux systèmes autonomes qui ont des caractéristiques qui nous incitent à les définir comme des langues.

La relation la plus approfondie entre une langue des signes alternative et une langue vocale a été trouvée dans l'exemple des autochtones Australiens. Dans cet exemple, les signes sont bien établis et représentent les morphèmes de la langue vocale. Pour ce qui est de la manière dont ils sont produits dans la conversation, ils semblent être construits comme une forme de transcription de la forme parlée. Kendon (2004) explique, par la suite, que c'est probablement lié au fait que les sociétés traditionnelles n'avaient aucun système d'écriture.

c.3. Deux systèmes linguistiques

Pour finir avec ces systèmes linguistiques, il semble intéressant de s'attarder sur une approche de Kendon (2004 : 304) proposant deux systèmes : le « crane driver system » et le « sawmill system ».

Il affirme que grâce à cette approche, il est possible de suggérer l'existence de continuités entre les expressions gestuelles improvisées sur le champ par les locuteurs, employées dès qu'ils ne peuvent pas utiliser le discours, et les expressions gestuelles trouvées dans les langues des signes complexes. Nous ne pouvons donc pas, strictement opposer les langues des signes et la gestualité accompagnant le discours.

A propos de la notion d'environnement, il est important de remarquer l'importance qu'occupe l'espace de signation dans la réalisation des gestes et de leur interprétation. En effet, nous allons voir qu'en fonction de l'emplacement, un signe prend un sens particulier.

Pour conclure ce chapitre sur la gestualité des sourds, comprenant leurs utilisations des gestes et des signes, nous pouvons nous référer à une affirmation faite par Kendon (2004). Celui-ci déclare qu'après de nombreuses observations réalisées sur la langue des signes utilisée par les sourds, nous pouvons constater que ces observations sont une preuve permettant de dire que la communication linguistique est possible sans paroles.

Perspectives méthodologiques

Méthodologie

Nous avons exploré, tout au long de ce premier mémoire théorique, les différentes approches de la gestualité entendante réalisées jusqu'à aujourd'hui. De même, nous avons présenté des définitions du geste et du signe et énoncé les particularités de la gestualité qui accompagne le discours. Enfin, nous avons pu construire les paramètres de la gestualité.

En vue de poursuivre ce mémoire par une analyse, je vais vous exposer, dans ses grandes lignes, la méthodologie qui me servira pour le mémoire de Master 2.

Afin de mieux appréhender ma méthodologie, nous allons dans un premier temps dresser les différentes questions qui s'offrent à nous. En effet, il faut savoir que lorsque j'ai mis en place le protocole de recueil de données, je me suis focalisée sur les questions que je souhaitais élucider, qui ont été présentées dans l'introduction. Voici les principales questions :

- Le temps de préparation est-il un facteur permettant l'amélioration de la production et/ou de l'interprétation ?
- Comment les entendants produisent-ils consciemment ou non des gestes ?
- Les entendants sont-ils capables d'interpréter correctement des gestes produits par d'autres entendants ou par des sourds ?
- Quelle est l'interprétation que ces entendants se font de ces gestes ?

Ainsi, comme nous pouvons le constater, notre questionnement s'étend sur deux pôles, celui de la production et celui de l'interprétation.

Pour mettre en place et essayer de répondre au mieux à ce questionnement, nous allons présenter notre méthode : sujets, temps et conditions de passation, protocole...etc.

- Présentation: les 3 groupes, la personne sourde et une autre personne connaissant la LSF

Notre échantillon de sujets sera composé de trois groupes d'entendants, d'une personne sourde et d'une autre personne pratiquant la LSF.

Dans les groupes d'entendants, deux groupes seront constitués par cinq personnes et un troisième groupe comprendra entre six et douze personnes.

Les deux premiers groupes seront des groupes « productifs », puisque ce sont eux qui vont être interrogés pour produire des gestes, tandis que le dernier sera un groupe « observateur » qui sera chargé d'interpréter les gestes produits par les deux autres groupes et par la personne sourde.

Une différence existe entre les deux groupes « productifs ». En effet, l'un devra produire des gestes sans temps de préparation et ainsi sans connaissance des items, contrairement au second groupe qui aura eu un temps de réflexion.

Nous pouvons déclarer d'une part, que les deux groupes « productifs » nous permettent de faire une analyse quantitative, qui sert à : « *quantifier le phénomène, étudier la fréquence d'apparition, les variables qui influent sur son apparition* » (Colletta, 2004 : 147). Et d'autre part, le sourd, nous permet de dresser une analyse qualitative qui « *décrit les conditions d'apparition* » (idem : 147) des gestes.

.

- La répartition du temps

Le temps de passation pour chaque sujet est de 10 minutes. Ce temps est un maximum pour ne pas engendrer une lassitude qui pourrait alors, fausser nos résultats.

Le temps de préparation du groupe interrogé est d'une heure avant le début de la passation.

Autrement dit, pour le groupe « productif » numéro deux, la liste des items et des phrases que nous allons lui demander d'exprimer avec des gestes uniquement, lui sera donnée une heure avant la passation. Notons que ce temps est pour l'instant donné à titre indicatif et pourra donc être modifié lors des premières expérimentations.

- La description de notre méthode

Tout d'abord, revenons sur le choix des sujets (sauf la personne sourde). Il est important de préciser qu'hormis le fait que ces derniers soient entendants, d'autres critères ont été retenus.

Répertorions les critères :

- aucune connaissance des langues des signes
- pas de connaissance du cadre de la recherche
- pas de contact entre les sujets avant et pendant la passation
- catégories socio professionnelles ressemblantes
- même tranche d'âge : 18-25 ans
- un loisir en commun pour la plupart : la pratique du volley-ball

Il est important de signaler, qu'en raison du loisir que nous partageons, la majorité des interrogés me connaissent ou me côtoient.

Notons que les critères retenus permettent de neutraliser un maximum de variables et ainsi, de s'attacher à notre variable qui est le temps de préparation.

- Les conditions d'expérimentation

Il est important de noter que les sujets sont filmés, ce qui peut avoir une influence sur leur production liée au stress, à la gêne, à l'appréhension d'être observé puis étudié.

La caméra sera placée sur un pied face à l'interrogé. L'enquêteur sera légèrement en avant de la caméra, sur le côté, hors du champ de la caméra afin de ne pas apparaître sur les images. Il me semble intéressant de placer l'enquêteur devant la caméra et non derrière, pour éviter de renforcer la gêne occasionnée par la présence de l'objectif. De même, cela peut permettre au sujet d'oublier un peu la caméra et ainsi, de produire le plus « naturellement » possible des gestes. De plus, pour ce qui est de l'environnement, il semble nécessaire de trouver un lieu isolé, dépouillé de tout objet empêchant à la fois, la production de gestes en rapport avec cet environnement, mais aussi, cela permettra de ne pas favoriser le pointage ou tout autre procédé référant au réel.

Il semble capital de ne pas négliger l'environnement direct dans lequel nous plaçons l'interrogé. Ce que Calbris (2003 : 31) reprend de la façon suivante : « *si la mise en scène peut avoir une influence sur l'interaction elle-même, le filmage-par le changement de plans, d'angles de vue et leur durée relative-va jouer, lui, sur la perception visuelle et intellectuelle que le téléspectateur a de cette*

interaction ». Autrement dit, lors de notre enquête, nous ferons attention à ne pas changer la caméra de place afin de ne pas fausser notre analyse, en tant qu'observateur, et celle du groupe d'observateur par la même occasion. «*On constate là l'importance des artefacts matériels et situationnels à la fois sur la modification de l'expression gestuelle et la perception des gestes par autrui.* » (idem : 31).

- Présentation de la liste de mots

La variable que nous avons choisi de tester est la place occupée par la présence d'un temps de réflexion et son impact sur la production d'un locuteur. En d'autres termes, ce qui nous intéresse c'est d'observer si cette présence va influencer la production d'une part, et l'interprétation d'autre part.

Il semble à présent nécessaire de présenter cette liste d'items et de phrases. Évidemment, le choix des mots ne relève pas du hasard, mais d'un choix mûrement réfléchi.

Contrairement aux T.P.A. qui proposaient des mots isolés pour les opposer à des mots en couple, nous allons traiter des mots isolés de natures différentes : nom propre, nom commun et verbe, pour plusieurs raisons. La première étant d'observer si les noms propres peuvent être facilement produits puisqu'ils font appel à des stéréotypes. Par exemple, lorsque nous prononçons le mot : Paris, nous pensons à la Tour Eiffel. Ou au contraire, est-ce que ces derniers, étant trop fortement imprégnés culturellement, sont alors plus difficile à exprimer en geste.

Nous allons aussi proposer des noms communs, concrets comme abstraits, afin de voir s'il est plus aisé de produire un geste représentant un nom concret.

Enfin, la catégorie grammaticale des verbes semble intéressante à exploiter en vue de mettre en exergue le fait que la représentation d'une action, d'un sentiment ou d'une émotion puisse être délicate, pour certains, et plus facile pour d'autres. Est-ce qu'il est plus simple pour un sujet d'interpréter ou de produire un verbe ?

A présent, nous allons nous attacher à expliquer les raisons qui nous ont amenée à choisir les phrases que nous avons retenues (et que nous exposerons juste après).

La plupart des phrases utilisent un verbe déjà mentionné lors de la liste de mots isolés. Autrement dit, ce qui nous intéresse, c'est d'observer si dans une phrase, un sujet se sert du même geste utilisé précédemment ou si aucun lien ne se tisse entre le verbe et les noms, en tant que mot isolé, et le verbe et les noms, dans une phrase. De plus, nous allons analyser quelles stratégies sont mises en place par les locuteurs pour indiquer la possession, le déplacement, le changement d'identité du

locuteur (par exemple être un chien) et les pronoms singuliers et pluriels.

Enfin, il m'a semblé intéressant de tester la capacité des locuteurs à exprimer, non pas de simples phrases, mais des expressions imagées. Ainsi, il doit être difficile de produire des gestes amenant à déterminer une expression puisqu'il ne s'agit plus de représenter gestuellement un ensemble de mots et de verbes, mais d'arriver à transmettre un sens qui n'est pas à prendre au pied de la lettre. Notons que la quantité d'expressions imagées est très petite car ce qui m'importe n'est pas de détailler précisément l'ensemble des stratégies mises en place par un locuteur pour arriver à produire ce type de phrases, mais simplement de proposer une ouverture qui pourra être intéressante à approfondir.

L'essentiel n'étant pas de voir ce qui est plus ou moins difficile à produire ou à interpréter, mais, d'observer comment des sujets entendants peuvent se servir de leur gestualité pour exprimer quelque chose plus ou moins abstrait, sans recourir à la parole et dans l'optique de se faire comprendre.

Voici la liste de mots et de phrases qui sera proposée aux sujets :

Mots:

Nom propre: Paris, Sarkozy, le petit chaperon rouge.

Nom commun: cerise, avril, arbre, sapin, table, parfum, bébé, sœur, soleil, maison, journée, lit, poisson, demain, livre, annuaire, dictionnaire, l'été.

Verbe: ramasser, aimer, s'énerver, regarder, éplucher, cuisiner, prendre le temps, se dépêcher.

Phrases:

J'ai un chien.

Je suis un chien.

Ils skient.

Je ski.

Je vais à Paris.

Nous ramassons nos affaires.

Vous regardez la télé.

Je pose le livre sur la table.

Expressions imagées:

Avoir les yeux plus gros que le ventre.

Avoir une mémoire d'éléphant.

Tomber de haut.

Notons que cette liste de mots ne sera pas présentée telle quelle. En effet, les différentes catégories grammaticales seront mélangées pour ne pas induire une gestualité particulière.

- Le déroulement du protocole:

Nous allons demander aux sujets d'exprimer des items et des phrases en utilisant uniquement leur gestualité. Nous comprenons par « gestualité », l'ensemble du corps, les mimiques faciales, les mains...etc.

Les deux premiers groupes d'entendants seront donc interrogés. Lors des entretiens ma présence sera la plus effacée possible, seules des interventions pour donner l'item et relancer ou mettre en confiance le locuteur seront autorisées.

Une fois les 2 groupes interrogés, il s'agira alors d'analyser les données et de constituer un corpus. N'oublions pas que nous ajouterons à ce corpus celui recueilli auprès d'une personne connaissant la langue des signes Française signant les différents items de la liste.

Plus précisément, il me paraît intéressant de mélanger les différentes séquences obtenues auprès des deux groupes et de la personne qui signe en LSF. Autrement dit, l'ordre du montage sera composé tout d'abord, des productions gestuelles faites pour la liste de mots, par exemple du premier sujet du groupe 1 puis, du premier sujet du groupe 2...etc. en intercalant les mots produits par la personne qui signe ; et ainsi de suite, pour la liste de phrases et enfin, pour la liste d'expressions imagées.

Ainsi, ce corpus sera montré au troisième groupe « observateur ». Le rôle de ce dernier groupe est d'identifier ou d'interpréter les items produits par les deux groupes « producteurs » ainsi que les signes produits par un sourd ou une personne connaissant la langue des signes. Ils seront placés devant un ordinateur présentant un montage reconstituant les productions réalisées par les différents sujets. A chaque mot, les observateurs devront attribuer une signification.

Notons que par « observateurs », nous entendons le groupe d'observateur et la personne sourde.

- Quelques pistes d'outils de description pour le codage et la transcription

Il me semble important de proposer quelques pistes, présentant les outils de description et de codage que je serais amenée à utiliser dans mon mémoire de 2^{ème} année de Master.

En ce qui concerne, les transcriptions des vidéos des différents interviewés, il me semble plus judicieux et surtout plus lisible de les présenter sous forme de tableau. En effet, à l'heure actuelle, je pense dresser un tableau comme ci-dessous. Notons que les différentes cases du tableau pourront être modifiées lors de mon analyse.

| | | Procédés | | | | | | Expressions corporelles | | | |
|-------|--------|--------------------------|----------------|----------|--------|----------|-----------|-------------------------|-------|------|---------|
| Items | Sujets | Configuration de la main | Mimer l'action | Pointage | Dessin | Modelage | Métonymie | Visage regard | Buste | tête | Mimique |

Pour ce qui est du codage des différents gestes, je me réfère aux configurations manuelles de la LSF.

- Les différents problèmes qui se présentent au chercheur depuis des années.

Tout au long de notre analyse, nous allons devoir faire face à des difficultés qu'il faudra surmonter. En effet, qu'il s'agisse des problèmes liés à l'objectivité du chercheur ou encore des problèmes de codages et de transcriptions, beaucoup d'auteurs en ont déjà fait les frais.

Comme le précise Colletta (2004 : 147), « *on ne peut prétendre atteindre une parfaite objectivité lorsque l'on décrit des mouvements corporels. L'analyste doit faire des choix lorsqu'il analyse le corpus.* ».

Par conséquent, nous pouvons comprendre que la subjectivité fera partie de notre analyse, d'ailleurs Calbris (2003 : 32) déclare que : « *l'observateur ne voit que les éléments interprétables, ceux qui sont subjectivement pertinents.* ».

Par ailleurs, pour éviter tous problèmes liés au codage, certains préfèrent, selon Colletta (2004), décrire verbalement les mouvements.

A ces problèmes, des difficultés au niveau de la transcription de la langue se présentent visiblement aux chercheurs. En effet, Millet et Esteve (2009 : 124) reviennent sur ces difficultés, en expliquant

que la difficulté majeure vient du fait « *que le système de transcription doit être à même de rendre compte linéairement des procédés syntaxiques de cette langue qui s'élaborent dans la simultanéité* (Vermeerbergen, Leeson & Crasborn, 2007) *et dans l'espace – tridimensionnel par définition – en rendant compte des procédés spécifiques de cette langue.* ».

C'est donc à chacun de s'adapter, en inventant ses propres transcriptions répondant au mieux à leurs attentes et à leurs objectifs (Millet et Esteve 2009).

Ainsi, nous pouvons dire, qu'à l'heure actuelle, toutes les transcriptions qui existent sont au profit d'une démarche propre à chaque auteur.

Nous venons jusqu'à présent de constater que le chercheur est amené à faire un certain nombre de choix afin de répondre au mieux aux difficultés qui se présentent à lui. Cependant, Cosnier et Brossard (1984 : 12), nous informent de l'existence de deux contraintes qui « *s'imposent et conditionnent le choix du chercheur ou du praticien* ». Même si nous ne testerons pas ces dernières, il semble important d'en prendre connaissance. Ces contraintes sont appelées : fidélité et économie du procédé. La première, la fidélité du procédé correspond au fait que lorsque « *deux personnes traitant un même corpus par un même procédé arrivent à un résultat convenablement similaire.* » (idem : 12). La seconde est tout autre, puisqu'il s'agit là du fait que « *l'intérêt du résultat soit en rapport avec les efforts déployés.* » (idem : 12). Nous serons donc amenées à prêter attention à ces contraintes afin d'être le plus objectif possible.

Nous concluons cette partie méthodologique, par une citation de Cosnier et Brossard (1984 : 226) : « *[...] la recherche de ces dernières décennies a incontestablement démontré qu'il n'existe pas de chemins faciles pour élucider les secrets du comportement non verbal.* ».

Conclusion

1] Conclusion générale sur la partie théorique

Suite à notre partie théorique, nous avons pu explorer différents domaines, à la fois celui de la gestualité entendante, mais aussi, celui des sourds et surtout de leur langue. Nous avons dressé dans les deux cas de brefs historiques retraçant les principales évolutions marquant les gestes et les signes. Dans un premier temps, grâce au premier chapitre, nous avons pu découvrir le geste comme étant une première forme de langage, plus naturel et étant à la base d'un langage universel, pour certains. Dans un second chapitre, nous nous sommes focalisée sur les caractéristiques des gestes utilisés par les entendants et leurs définitions. Par caractéristiques, nous comprenons l'idée d'un système unique entre parole et geste, mais aussi l'idée d'une synchronie entre ces derniers. Dans cette même partie, nous avons tenté d'appréhender les rôles et/ou les fonctions que peuvent endosser les gestes, ainsi que leurs conditions d'apparition. Enfin, nous avons pu nous pencher sur l'histoire mouvementée des sourds, de leurs gestes et de leurs signes. De même, nous nous sommes intéressés à décrire les particularités des signes.

Nous finirons par une remarque qui reste à méditer, comme l'énonce si bien Feyereisen et De Lannoy (1985 : 7) : « *contrairement au langage, le corps s'exprime mais ne ment pas* ».

2] Ouverture sur le mémoire de Master 2, hypothèses

Suite à ce premier mémoire théorique, nous pouvons émettre quelques hypothèses quant à nos futurs résultats. En effet, nous pouvons penser qu'un locuteur entendant, placé dans un contexte où l'usage de la parole est interdit, va plus ou moins naturellement se mettre à produire un certain nombre de gestes. Comme nous l'avons vu, au long de notre dossier théorique, le langage du corps est utilisé, le plus souvent inconsciemment, par les entendants pour accompagner leur parole. Alors, dès lors où cette gestualité va inopinément devenir consciente étant le seul mode d'expression possible, que va devenir cette gestualité ? Comment vont-ils arriver à se faire comprendre ? À quels types de gestes vont-ils plus facilement se référer ? L'abstraction posera-t-

elle un problème au niveau de son expression ou au contraire, sera-t-il facile de l'exprimer avec des gestes ?

Nous pouvons supposer, compte tenu de ce que nous avons développé dans ce mémoire théorique, que les gestes auxquels les entendants vont le plus souvent faire appel sont :

- les déictiques, car ce sont les gestes employés dès le plus jeune âge des enfants, aussi bien par les parents que par les enfants eux-mêmes.
- les pointages seront sûrement utilisés lorsque les items seront abstraits ou présents dans l'environnement du locuteur.
- le mime sera probablement l'un des procédés le plus souvent employé lorsque l'item sera un verbe
- le dessin ou encore le modelage seront mis en œuvre dès lors où l'item pourra se prêter à une description de part sa forme.

De plus, il est probable que l'abstraction pose un problème aux entendants pour leur représentation. La gestualité utilisée comme seul moyen d'expression sera sûrement bien différente de celle utilisée en contexte de parole. En effet, nous avons vu que les gestes accompagnant la parole ne sont pas forcément porteur de sens, contrairement aux gestes qu'ils vont produire en l'absence de parole. Le sens sera au centre de leur préoccupation, donc il est fortement probable que les gestes diffèrent de ceux habituellement produits.

Hormis toutes ces questions auxquelles nous tenterons d'apporter une réponse à la suite de notre analyse, n'omettons pas de traiter la variable qui nous intéresse concernant l'existence d'un temps de préparation ou non. Effectivement, ce qui va tout particulièrement attirer notre attention, c'est de savoir si le temps de préparation d'une liste de mots et donc un temps de réflexion sur les gestes à réaliser, va réellement avoir un impact sur la production gestuelle. Nous pouvons émettre l'hypothèse d'un changement certain au niveau des gestes, surtout pour ceux qui doivent représenter des items abstraits. En effet, nous pouvons penser que pour le groupe n'ayant pas de temps de réflexion, les mots abstraits seront probablement éludés.

Bibliographie

1] Ouvrages

- ARNHEIM, R., (1969) : *Visual thinking*, Berkeley and Los Angeles : University of California Press.
- BALLY, Ch., (1965b) : *Le langage et la Vie*, Genève, Droz.
- BATES, E., (1979) : *The Emergence of Symbols: Cognition and Communication in Infancy*, New York & London: Academic Press.
- BARTHES, R., (1982) : *L'obvie et l'obtus*, Essais critiques III, Paris, Seuil.
- BEBIAN, R. A. A., (1817) : *Essai sur les sourds muets et sur le langage naturel*, Paris, cité par Y. Bernard, op. cit., p. 445.
- BIRDWHISTELL, R.L., (1952) : *Introduction to kinesics*, U.S. Departement of State Foreign Service Institute, Washington D.C.
- BIRDWHISTELL, R.L., (1970) : *Kinesics and Context: Essays on Body Motion Communication*, Barton Jones, ed. Philadelphia: University of Pennsylvania Press.
- BLOOMFIELD, L., (1933) : *Language*, New York: Henri Holt.
- BONIFACIO, G., (1616) : *L'Arte' Cenni, con la quale, formandosi favella visibile, si tratta della muta eloquenza*, Vicence : F. Grossi.
- BOUVET, D., (1997) : *Le corps et la métaphore dans les langues gestuelles : à la recherche du mode de production des signes*, Paris, L'harmattan, coll. Sémantiques.
- BOUVET, D., (2001) : *La dimension corporelle de la parole : les marques posturo-mimo-gestuelles de la parole, leurs aspects métonymiques et métaphoriques, et leur rôle au cours d'un récit*, Paris : Peeters, Collection linguistique.
- BULWER, J.B., (1644) : *Chirologia : or the natural language of the hand*, London, R. Whitaker.
- CALBRIS, G., & MONTREDON, J., (1986) : *Des gestes et des mots pour le dire*, Paris : Clé Internationale.
- CALBRIS, G., (2003) : *L'expression gestuelle de la pensée d'un homme politique*, Paris: CNRS Editions.
- COLLETTA, J-M., (2004) : *Le développement de la parole chez l'enfant âgé de 6 à 11 ans. Corps, langage et cognition*, Bruxelles : Mardaga.

- CONDILLAC, E.B. de, (1746) : *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, Paris, J. Mariette, 7^{ème} éd., 1770.
- COSNIER, J., & BROSSARD, (1984) : *La communication non verbale*, Paris-Neuchâtel, Delachaux et Niestlé.
- DARWIN, Ch., (1890) : *L'expression des émotions chez l'homme et les animaux*, Paris, C. Reinwald & Cie.
- DEGERANDO, J.M., (1800), An VIII: *Des Signes et de l'Art de penser considérés dans leurs rapports mutuels*, Tome IV, Goujon fils, Imprimeur-Libraire, Paris.
- DE JORIO, A., (2000) : *Gesture in Naples and Gesture in Classical Antiquity*. A translation of *La mimica degli antichi investigate nel gestire napoletano* (1832), and with an Introduction and Notes, by Adam Kendon. Bloomington: Indiana University Press.
- DUBUISSON, C., (2000) : *Grammaire de la LSQ*, 2 tomes. Québec : Université du Québec à Montréal.
- DUBUISSON, C., & GRIMARD, C., (2006) : *La surdit  vue de pr s*, Presses universitaires du Qu bec.
- DUCROT, O., & TODOROV, T., (1972) : *Dictionnaire encyclop dique des sciences du langage*, Paris, Seuil.
- ECO, U., (1968), (trad. 1972) : *La structure Absente: Introduction   la recherche s miotique*, Paris, Mercure de France.
- EFRON, D., (1941) : *Gesture and environment*, Morningside Heights, N.Y.: King's Crown Press.
- EMMOREY, K., (2002) : *Language. Cognition and the Brain. Insights from Sign Language Research*. Mahwah, New Jersey: Lawrence Erlbaum.
- FERRARI, F.B., (1627) : *De veterum acclamationibus et plausu libri septem*, Milan.
- FEYEREISEN, P., & DE LANNOY, J.-D., (1985) : *Psychologie du geste*, Bruxelles, Pierre Mardaga.
- FRANCOIS, F., (1980) : *L'analyse s mantique et la mise en mots*, in F. Fran ois (dir.) *Linguistique*, Paris, PUF « Fondamental ».
- GOLDIN-MEADOW, S., (2003) : *Hearing gesture. How our hands help us think*, Cambridge, MA, Harvard University Press.
- GOODWIN, C., (1981) : *Conversational organization*, London, Academic Press.
- GULLBERG, M., (1998) : *Gesture as a Communication Strategy in Second Language Discourse: A study of Learners of French and Swedish*, Lund: Lund University Press.
- HALL, E.T., (1959) : *The Silent Language*, Garden City, NY: Doubleday and Co.

- HALL, E.T., & TRAGER, G. L., (1953) : *The Analysis of Culture*, Washington, D.C.: American Council of Learned Societies.
- JOHNSON, M., (1987) : *the Body in the Mind: the Bodily Basis of Meaning, Imagination and Reason*, Chicago, The University of Chicago Press.
- JOUSSE, M., (1974) : *L'anthropologie du geste*, tome I, Paris : Gallimard.
- JOUSSE, M., (1978) : *Le Parlant, la Parole et le Souffle*, Paris: Gallimard.
- KENDON, A., (1990) : *Conducting interaction*, Patterns of behavior in focused encounters, Cambridge, Cambridge Press.
- KENDON, A., (2004) : *Gesture: Visible Action as Utterance*, Cambridge: Cambridge University Press.
- KLIMA, E., & BELLUGI, U., (1979) : *The signs of language*, Cambridge, Harvard University Press.
- LAIRESSE, G. de, (1738) : *The Art of Painting in all its Branches, etc.* John Fredericke Fritsch, trans. London: Printed for the author and sold by J. Brotherton.
- LAKOFF, G., (1987) : *Women, Fire, and Dangerous Things : What Categories Reveal about the Mind*, Chicago, University of Chicago Press.
- LANE, H., (1991) : *Quand l'esprit entend : histoire des sourds-muets*, Paris, Editions Odile Jacob.
- LEVELT, W.J.M., (1989) : *Speaking: from intention to articulation*, Cambridge, MA, MIT Press.
- MALLERY, G., (1972) : *Sign Language among North American Indian Compared with that among Other Peoples and Deaf-Mutes*, Photomechanic reprint of the 1881 Smithsonian Report ed. The Hague: Mouton.
- MARTINET, A., (1967) : *Eléments de linguistique générale*, Paris: Colin.
- MC NEILL, D., (1992) : *Hand and mind. What gestures reveal about thought*, Chicago, University of Chicago Press.
- MERLEAU-PONTY, M., (1945) : *Phénoménologie de la perception*, Paris : Gallimard.
- MOTTEZ, B., (2006) : *Les sourds existent-ils ?*, L'Harmattan.
- PLATON, (1998): *Cratyle*, Paris, Garnier-Flammarion, (trad. E. Chambry).
- POGGI, I., & CALDOGNETO, E., (1998) : *Mani che parlano. Gesti e psicologia della comunicazione*, Padova, Unipress.
- RENAN, E., (1858) : *De l'origine du langage*, Paris, Didier Erudition.
- ROUSSEAU, J-J., (1781) : *Essai sur l'origine des langues : où il est parlé de la mélodie et de l'imitation musicale*, Genève, Du Peyrou.
- SAPIR, E., (1967) : *Anthropologie*, Paris : Ed. de Minuit.

- SAUSSURE, F. de, ([1916] 1967) : *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.
- STAM, J.H., (1976) : *Inquiries into the Origin of Language : The Fate of a Question*, New York and London: Harper and Row.
- TYLOR, E., (1865) : *Anthropologie : an Introduction to the study of man and civilization*, London, Macmillan.
- VERMEERBERGEN, Myriam, LEESON, Lorraine & CRASBORN, Onno (2007) : *Simultaneity in signed language: form and function*, Amsterdam - Philadelphie: John Benjamins.
- VICO, G., (1984) : *The New Science of Giambattista Vico*, Unabridged Translation of the Third Edition (1744) with the addition of the 'Practic of the New Science.' Thomas Goddard Bergin and Max Harold Fisch, translators. Ithaca, New York: Cornell University Press.
- WASHABAUGH, W., (1986) : *Five Fingers for Survival*, Ann Arbor: Karoma.
- WATSON, J.B., (1927) : *Le Behaviorisme*, Paris : C.E.P.L.
- WOOD, P., (1988) : *Classifications des déficiences, des incapacités et des désavantages*, Centre Technique National d'Etude et de Recherche sur le Handicap et les Inadaptations, PUF.
- WUNDT, W., ([1921]1973) : *The language of gesture*, (J.S. Thayer, C.M. Greenleaf, and M.D. Silberman, trans; with an introduction by A.L. Blumenthal and essays by G.H. Mead and K. Buhler). Paris & The Hague: Mouton.

2] Articles de revues et colloques

- BARAKAT, Robert A., (1969) : "Gesture systems", *Keystone Folklore Quarterly*, 14, p. 105-121.
- BELLUGI, U., & KLIMA, E.S., (1976) : "Two faces of sign: iconic and abstract", *Annals of the New York Academy of Sciences*, 280, p. 514-538.
- BIANCHINI, C.S., & CASTELLI, M., (2007) : « Oralité, geste et langue des signes : une analyse cognitive du rapport entre expressions idiomatiques et communication non verbale en italien », deuxième colloque international de l'AFLiCO, Université de Lille 3.
- BITTI, P.E.R., (1983) : « Communication et gestualité », *Bulletin de Psychologie*, XXXVII, 365, p. 559-564.
- BLOOM, R., (1979) : "Language creation in the manual modality: a preliminary investigation", 9 August 1979. Student paper, Department of Psychology, University of Chicago.

- COLLETTA, J-M., & MILLET, A., (1998) : « Gestualité référentielle des entendants et LSF : des matrices communes ? », *Actes du Congrès International des Linguistes*, 20-25 juillet 1997, Paris, CD-ROM, Pergamon / Elsevier ed.
- CONDON, W.S., & OGSTON, W.D., (1966): “Sound film analysis of normal and pathological behavior patterns”, *Journal of Nervous and Mental Disease*, 143, p. 338-347.
- CONDON, W.S., & OGSTON, W.D., (1967) : “A segmentation of behavior”, *Journal of Psychiatric Research*, 5, p. 221-235.
- COSNIER, J., (1977) : « Communication non verbale et langage », *Psychologie Médicale*, 9 (11), p. 2033-2049.
- COSNIER, J., (1982) : « Communications et langages gestuels », in J. Cosnier, A. Berrendonner, J. Coulon & C. Orecchioni (Eds.), *Les voies du langage – Communication verbale, gestuelle et animale*, Paris : Dunod, p. 255-304.
- COSNIER, J., (1984) : « Les prérequis d’une approche éthologique du langage », *Psychologie Médicale*, 16, 2, p. 287-295.
- COSNIER, J., (1987) : « Ethologie du dialogue », in : Jacques Cosnier & Catherine Kerbrat-Orrechioni (éds.). *Décrire la conversation*, p. 291-316. Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- COSNIER, J., (1993) : « Etude de la mimogestualité », in R.Pléty, *Ethologie des communications humaines : aide mémoire méthodologique*, p. 103-105.
- COSNIER, J., (1996) : « Les gestes du dialogue, la communication non verbale », revue : *Psychologie de la motivation*, 21, p. 129, 138.
- DE RUITER, J.P., (2000) : “The production of gesture and speech”, in David McNeill, ed. *Language and Gesture*. Cambridge: Cambridge University Press, p. 284-311.
- DIDEROT, D., (1916[1751]) : “Letter on deaf mutes”, in *Diderot’s Early Philosophical Works*, translated and edited by Margaret Jourdain. Chicago: Open Court Publishing Co., p. 158-225.
- DILLER, A.-M., (1991) : « Cohérence métaphorique, action verbale et action mentale en Français », *Communications*, n°53, p. 209-228. Paris, Seuil.
- DUNCAN, S.D. jr, (1969) : « Nonverbal communication », *Psychological Bulletin*, 72, p. 118-137.
- EKMAN, P., & FRIESEN, W.V., (1967) : “Head and body cues in the judgments of emotions: a reformulation”, *Perceptual and motor Skills*, 24, p. 711-724.
- EKMAN, P., & FRIESEN, W.V., (1969) : “The repertoire of nonverbal behavioral categories: Origins, usage and coding”, *Semiotica* 1, p. 49-98.

- EKMAN, P., & FRIESEN, W.V., (1969) : “Nonverbal leakage and clues to deception”, *Psychiatry*, 32, p. 88-105 (b).
- FONAGY, I., (1983a) : « les langages dans la psychanalyse », *Langages*, IIème Rencontres Psychanalytiques d’Aix-en-Provence.
- FREEDMAN, N., (1972) : “The analysis of movement behavior during the clinical interview”, in *Studies in Dyadic Communication*, Aaron W. Siegman and Benjamin Pope, eds. New York: Pergamon Press, p. 153-175.
- FREEDMAN, N., (1977) : “Hands, words and mind: on the structuralization of body movements during discourse and the capacity for verbal representation”, in *Communicative Structures and Psychic Structures : A Psychoanalytic Approach*, Norbert Freedman, and Stanley Grand, eds. New York and London: Plenum Press, p. 109-132.
- FREEDMAN, N., and HOFFMAN, S.P., (1967) : “Kinetic behavior in altered clinical states: Approach to objective analysis of motor behavior during clinical interviews”, *Perceptual and Motor Skills* 24: 527-539.
- FREY, S., (1975) : “Tonic aspects of behavior in interactions”, in : A. Kendon, R.M. Harris et M.R. Key (Eds.), *Organization of Behavior in Face-to-Face Interactions*, Den Haag: Mouton, p. 127-150.
- HEWES, G. W., (1973) : “Primate communication and the gestural origin of language”, *Current Anthropology*, 14 : 5-25.
- KENDON, A., (1972) : “Some relationships between body motion and speech. An analysis of an example”, in *Studies in Dyadic Communication*, A.W. Siegman and B. Pope, eds. Elmsford, New York: Pergamon Press, p. 177-210.
- KENDON, A., (1980) : “Gesticulation and speech, two aspects of the process of utterance”, in *The relationship of verbal and nonverbal communication*, M.R. Key, ed. The Hague: Mouton and Co., p. 207-227.
- KENDON, A., (1983) : “Gesture and speech: how they interact”, in *Nonverbal Interaction*, John M. Wieman and Randall P. Harrison, eds. Beverly Hills: Sage Publications, p. 13-45.
- KENDON, A., (1988) : “How gestures can become like words”, in *Cross-Cultural Perspectives in Nonverbal Communication*, F. Poyatos, ed. Lewiston, New York: C.J. Hogrefe, p. 131-141.
- KENDON, A., (1992) : “Some recent work from Italy on Quotable Gestures (Emblems)”, *Journal of Linguistic Anthropology*, 2 , p. 77-93.
- KENDON, A., (1996) : “Cues of context”, *Semiotica*, 109-3/4, p. 349-356.
- KITA, S., (2000) : “How representational gestures help speaking”, in *Language and Gesture*, D. McNeill, ed., Cambridge: Cambridge University Press, p. 162-185.

- LA FRANCE, M., & MAYO, C., (1978) : « Cultural aspects of nonverbal communication », *International Journal of Intercultural Relations*, 2, p. 71-89.
- MC NEILL, D., (1985) : “So you think gestures are nonverbal?”, in *Psychological Review* 92-3 : 350-371.
- MCNEILL, D.; LEVY, E.T.; and PEDELTY, L.L., (1990) : “Gestures and speech”, in G.R. Hammond (ed.), *Advances in psychology: Cerebral control of speech and limb movements*, p. 203-256. Amsterdam: Elsevier / North Holland Publishers..
- MC NEILL, D., & PEDELTY, L., (1995) : “Right Brain and Gesture”, in K. Emmorey et J. Reilly (eds), *Language, Gesture and Space* (p.63-65), Hillsdale, NJ: Lawrence Erlbaum.
- MILLET, A., (1997) : « Réflexions sur le statut du mouvement en LSF - aspects lexicaux et syntaxiques », *Lidil, N°15*, Lidilem - Grenoble III.
- MILLET, A., (2002) : « Les dynamiques iconiques et corporelles en Langue des Signes Française (LSF) », in *Gestualité et syntaxe, Lidil n°26*, Lidilem – Grenoble III, p. 27-44.
- MILLET, A., & ESTEVE, I., (2009) : « Contacts de langues et multimodalité chez des locuteurs sourds: concepts et outils méthodologiques pour l'analyse », Laboratoire Lidilem, Université Stendhal, Grenoble III.
- MILNER, B.; BRANCH, C.; and RASMUSSEN, T., (1964) : “Observations on cerebral dominance”, in C.A. de Rueck and M. O’Connor (eds.), *Ciba Foundation symposium on disorders of language*. London: Churchill.
- NEVE, F.-X., (1992) : « Phonologie ou gestématique des langues des signes des sourds : gestèmes, allogestes et neutralisations ? », *La linguistique*, 28-1 : 69-93.
- RASMUSSEN, T., and MILNER, B., (1975) : “Clinical and surgical studies of the speech area in man”, in K.J. Zulch, O. Creutzfeldt, and G.C. Galbraith (eds.), *Othrid Forester symposium on cerebral localization*. Heidelberg: Springer-Verlag.
- SAPIR, E., (1951 [1927]) : “The unconscious patternig of behavior in society”, in *Selected Writings of Edward Sapir in Language, Culture and Personality*, David G. Madelbaum, ed. Berkeley and Los Angeles: University of California Press, p. 544-559.
- SINGLETON, J. L., GOLDIN-MEADOW S., and MCNEILL, D., (1995): “The cataclysmic break between gesticulation and sign: evidence against a unified continuum of gestural communication”, in *Language, Gesture and Space*, K. Emmorey and J. Reilly, eds. Hillsdale, N.J.: Lawrence Erlbaum and Associates, p. 287-311.
- STOKOE, W.C., (1960) : “Sign Language Structure: An outline of the communication systems of the American deaf”, *Studies in linguistics, Occasional Paper N°8*, Silver Spring, Linstok Press.

- WIENER, M., DEVOE, S., RUBINOW, S., and GELLER, J., (1972) : “Nonverbal behavior and Nonverbal communication”, *Psychological Review*, 79, p. 185-214.

3] Documents en ligne

- BOUTURA, L., (2006) : « Vers un inventaire des configurations manuelles de la langue des signes française » dans Actes des journées d'Etude sur la parole, disponible sur: <http://jep2006.irisa.fr/openconf/author/final/final-145.pdf>
- CUXAC, C., (2003) : « Iconicité et mouvement des signes en langue des signes française » dans Actes de la sixième Ecole d'été de l'Association pour la recherche cognitive, disponible sur: <http://site.voila.fr/sitdocs/articles/iconicité.pdf>
- EMMOREY & al., (2003) : « Une perception catégorielle des configurations manuelles de la LSF? Définitions et caractérisation des unités de l'inventaire des configurations. » Disponible sur: <http://stl.recherche.univ-lille3.fr/colloques/lst/fr/Boutura.pdf>
- FUSELLIER-SOUZA, L., (2005) : « La création gestuelle des individus sourds isolés. » Acquisition et Interaction en langue Etrangère, disponible sur : <http://aile.revues.org/document537.html>
- MILLET, A., (2006b) : « Le jeu syntaxique des proformes et des espaces dans la cohésion narrative en LSF ». *Glottopol n°7*- Revue en ligne : http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol/telecharger/numero_7/gp17_00presentation.pdf
- MILLET, A., (2004) : « la langue des signes française (LSF) : une langue iconique et spatiale méconnue. » dans *Les Cahiers de L'APLIUT Vol XXIII*, n°2, disponible sur : <http://services.inist.fr/cgi-bin/public.views.doc>

4] Mémoires, thèses et dissertations doctorales

- BEKDACHE, K., (1976) : *L'organisation verbo-viscéro-motrice au cours de la communication verbale selon la structure spatiale ou proxémique*, Thèse 3^{ème} cycle, Lyon II.
- DUFOUR, R., (1992) : *The use of gestures for communicative purposes: can gestures become grammatical?* Doctoral Dissertation, Department of Psychology, University of Illinois, Champaign, Illinois.

- GUEYRAUD, M., (2009) : *La gestion cohésive du discours: les connecteurs dans leur multimodalité: étude comparative entre enfants italiens et français*, mémoire de M2, Université Stendhal Grenoble 3.
- KITA, S., (1993) : *Language and thought interface: a study of spontaneous gestures and Japanese mimetics*, Doctoral Dissertation, Department of Psychology and Department of linguistics, University of Chicago, Chicago, Illinois.
- SALLANDRE, M.-A., (2003) : *Les unités du discours en Langue des Signes Française. Tentative de catégorisation dans le cadre d'une grammaire de l'iconicité*, Thèse de doctorat. C. Cuxac (Dir.).Université Paris 8.
- VARIN, M., (2010) : *Comparaison lexicale entre la langue des signes française (LSF) et la langue des signes britannique (BSL) : le vocabulaire des nouvelles technologies*, mémoire de M1, Université Stendhal Grenoble 3.

Annexes

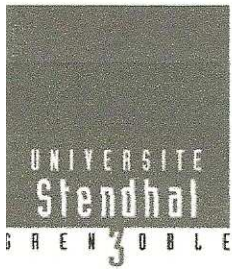
MOTS-CLÉS : Gestualités (linguistique et non linguistique), entendant, moyen d'expression, théorie.

RÉSUMÉ

Ce travail théorique explore différents domaines, à la fois celui de la gestualité entendant, mais aussi, celui des sourds et surtout de leur langue. Nous avons dressé dans les deux cas de brefs historiques retraçant les principales évolutions marquant les gestes et les signes.

Dans un premier temps, grâce au premier chapitre, nous pouvons découvrir le geste comme étant une première forme de langage, plus naturel et étant à la base d'un langage universel, pour certains.

Dans un second chapitre, nous nous focalisons sur les caractéristiques des gestes utilisées par les entendants et leurs définitions. Par caractéristiques, nous comprenons l'idée d'un système unique entre langage vocal et geste, mais aussi l'idée d'une synchronie entre ces derniers. Dans cette même partie, nous tentons d'appréhender les rôles et/ou les fonctions que peuvent endosser les gestes, ainsi que leurs conditions d'apparition. Enfin, nous pouvons nous pencher sur l'histoire mouvementée des sourds, de leurs gestes et de leurs signes. De même, un intérêt est porté sur la description des particularités des signes.



Déclaration anti-plagiat

Document à scanner après signature
et à joindre au mémoire électronique

DECLARATION

1. Ce travail est le fruit d'un travail personnel et constitue un document original.
2. Je sais que prétendre être l'auteur d'un travail écrit par une autre personne est une pratique sévèrement sanctionnée par la loi.
3. Personne d'autre que moi n'a le droit de faire valoir ce travail, en totalité ou en partie, comme le sien.
4. Les propos repris mot à mot à d'autres auteurs figurent entre guillemets (citations).
5. Les écrits sur lesquels je m'appuie dans ce mémoire sont systématiquement référencés selon un système de renvoi bibliographique clair et précis.

NOM : VINCHON..... PRENOM : Delphine.....

DATE : 25/05/2011.....

